



## A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

## Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

## À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

3135  
.21  
.2867

Library of



Princeton University.

BLAU MEMORIAL COLLECTION











LES

# GONTES DE POGGE

FLORENTIN

*Avec introduction et notes*

PAR P. RISTELHUBER



PARIS

ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR

47, passage Choiseul, 47

—  
1867

LES

# CONTES DE BOGGE

STORNIEN

avec introduction et notes

PAR P. RISTENHAGEN



PARIS

ADOLPHE CEMERK, EDITEUR

47, Boulevard des Capucines, 47

1881



ŒUVRES COMPLÈTES  
DE  
SULLY PRUDHOMME

Édition in-18 Jésus, papier vélin.

POÉSIE

LES ÉPREUVES. I vol. . . . .	3 fr.
LES SOLITUDES. I vol. . . . .	3 fr.
LE PREMIER LIVRE DE LUCRÈCE. I vol. (traduction nouvelle) . . . . .	3 fr.
LES VAINES TENDRESSES. I vol. (épuisé) . . . . .	3 fr.
LA JUSTICE, poème. I vol. . . . .	3 fr.
LES DESTINS, poème. I vol. . . . .	1 fr.
LA RÉVOLTE DES FLEURS. I vol. . . . .	1 fr.
LA FRANCE, sonnets. I vol. . . . .	1 r.

ÉDITION ELZÉVIRIENNE

\* POÉSIES DE SULLY PRUDHOMME (1865-1866)

*Stances et Poèmes*, I vol. in-12 couronne, avec portrait de  
l'auteur gravé par RAJON . . . . . 6 fr.

\* POÉSIES DE SULLY PRUDHOMME (1866-1872)

*Les Épreuves*. — *Les Écuries d'Angias*. — *Croquis italiens*. —  
*Les Solitudes*. — *Impressions de la guerre*. I vol. in-12 cou-  
ronne. . . . . 6 fr.

\* POÉSIES DE SULLY PRUDHOMME (1872-1878)

*Les Vaines Tendresses*. — *La France*. — *La Révolte des  
fleurs*. — *Poésies diverses*. — *Les Destins*. — *Le Zénith*.  
I vol. in-12 couronne. . . . . 6 fr.

POÉSIES DE SULLY PRUDHOMME (1878-1879)

*Lucrèce, de la Nature des choses*, 1<sup>er</sup> livre — *La Justice*.  
I vol. in-12 couronne . . . . . 6 fr.

Il est tiré quelques exemplaires des Œuvres de Sully  
Prudhomme sur papier de Hollande, sur papier Whatman et sur  
papier de Chine.



## BIBLIOTHÈQUE D'UN CURIEUX

Volumes in-12 écu, imprimés sur papier de Hollande.  
Chaque volume : 5 fr. ou 7 fr. 50.

*Les Contes de POGGE*, traduits par M. RISTELHUBER. 1 volume (*épuisé*).

FERRY JULYOT. *Les Élégies de la belle fille lamentant sa virginité perdue*, avec introduction et notes par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

*Poésies diverses attribuées à Molière ou pouvant lui être attribuées*, recueillies et publiées par le BIBLIOPHILE JACOB. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Gayetes d'OLIVIER DE MAGNY*, avec préface par E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Contes et Facéties d'ARLOTTO*, avec introduction & notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. (*épuisé*).

*Le Cymbalum mundi* par BONAVENTURE DES PÉRIERS, avec notice et notes par F. FRANK. 1 vol. (*épuisé*).

*L'Élite des Contes du SIEUR D'OUVILLE*, avec une notice et des notes par M. RISTELHUBER. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Vaux de Vire de JEAN LE HOUX*, publiés pour la première fois sur le manuscrit autographe du poète avec une introduction & des notes, par ARMAND GASTÉ. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Serées de GUILLAUME BOUCHET*, avec notice et index par ROXBET. 5 vol.; chaque volume. . . . . 7 50

*Les quatre premiers volumes sont en vente.*

*Les Dialogues de TAHUREAU*, avec notice & index, par F. CONSCIENCE. 1 vol. (*épuisé*).

*Les Quatrains de PIBRAC*, avec notice et notes, par J. CLARETIE et E. COURBET. 1 vol. (*épuisé*).

LES  
CONTES DE POGGE

*Tiré à 200 exemplaires sur papier vergé  
et 12 sur papier de Chine.*

LES  
CONTES DE POGGE

FLORENTIN

*Avec introduction et notes*

PAR P. RISTELHUBER



PARIS  
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR  
47, passage Choiseul, 47.

—  
1867

(RECAP)

3135

.21

.2867

Cor lætum pro medicina.

*Prov.*, XVII, 22.

# INTRODUCTION

---

## I

### NOTICE HISTORIQUE

Poggio Bracciolini (1), que les Français ont coutume d'appeler Pogge, naquit en 1380 au château fort de Terranuova, près d'Arezzo. Il fut appelé Poggio du nom de son aïeul, et son père se nommait Guccio, qui est une corruption d'Arriguccio, diminutif d'Arrigo, Henri. Ses ancêtres exerçaient l'état de greffier à Lanciuolina, près de Terranuova, ce dont le souvenir se trouvait fixé dans les armes de la famille, représentant, sur champ parti d'argent à dextre

(1) Voyez, comme sources : un Essai bibliographique par Thorschmid, Wittemberg, 1713 ; Recanati, *Poggii historia florentina*, Venetiis, 1715, in-4, réimprimé dans Muratori, *Script. rer. ital.*, t. XX, p. 159-434 ; *Mémoires de littérature*, par M. de S.

~~3135~~  
21  
2867

553567

et de gueules à sênestre, un dextrochère (*brachiolum*), en avant de gueules et en arrière d'argent, armé d'un javelot de gueules (*lanccola*), avec un chef d'azur chargé de trois fleurs de lis d'or. Poggio est une corruption de Podio, nom d'un évêque de Florence qui vivait au XI<sup>e</sup> siècle et fut honoré sous le nom de saint Podius. Poggio eut un frère, son cadet, dont il se plaint comme d'un fainéant qui lui était à charge, et une sœur, Catharina, qui épousa Chello Dini de Trojana, père des comtes del Maëstro qui florissaient encore au XVIII<sup>e</sup> siècle. A dix-huit ans Poggio se rendit à Florence, où il reçut les premiers éléments des lettres de Giovanni Malpaghino, plus connu sous le nom de Jean de Ravenne, qui, après la mort de son ami Pétrarque, donna des leçons publiques de littérature d'abord à Venise, puis à Florence, et eut dans cette dernière ville pour disciples, outre Poggio, Leonard d'Arezzo, Pallas Stroz-

(Sallengre), La Haye, 1715, 4 part, in-12, t. II, part. I; *Poggiana* (par Lenfant), Amst., 1720, 2 vol. in-8; *Remarques sur le Poggiana* (par La Monnoye), Paris, 1722, in-12; Shepherd, *Life of Poggio*, London, 1802, in-4, traduit à Paris en 1819, in-8, par M. de l'A... n; Ginguené, *Histoire littéraire d'Italie*, Paris, 1811, 9 vol. in-8, t. III; Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la république des lettres*, 1860, in-8, t. I.

za, Roberto Ruffio, Paulo Vergerio l'ancien, Omnebuono Vincentino, Guarino de Vérone, Ambrogio Traversari et Francesco Barbaro.

Poggio se tourna ensuite vers la littérature grecque et prit pour maître Emmanuel Chrysoloras, noble de Constantinople, dont il devait plus tard, à Constance, composer l'épithaphe et prononcer l'oraison funèbre. Il ne négligea pas non plus la langue hébraïque, ayant été porté à cette étude par son ami Nicolo Niccoli. De Florence, Poggio alla à Rome, sous le pontificat de Boniface IX, et en 1402 il fut nommé scripteur des lettres pontificales ; on donne ce nom, dans la chancellerie romaine, aux officiers qui dressent les bulles et autres rescrits. Innocent VII ayant succédé à Boniface IX, Poggio trouva la même faveur auprès de lui et s'en servit pour faire entrer son ami Léonard d'Arezzo à la cour de Rome. Sous le pontificat de Grégoire XII, Leonardo resta auprès du pape, Poggio chercha le repos à Florence. Il reprit ses fonctions sous Alexandre V et devint, en 1412, secrétaire de Jean XXIII. Il suivit ce pontife à Constance, et ici se place un des épisodes les plus intéressants de sa vie. La déposition de Jean XXIII laissant du loisir aux employés de la chancellerie romaine, Poggio, Cincio Rustico et Barthélemy de Montepul-

ciano se rendirent, dans l'été de 1416, à Saint-Gall, attirés par la renommée de sa bibliothèque (1). L'abbé Henri (III) de Gundelfingen accueillit les trois étrangers avec bienveillance et leur fit ouvrir non-seulement la salle de la bibliothèque, mais encore une tour où l'on avait transporté un grand nombre de livres, tant à cause de l'incendie qui détruisit presque tout Saint-Gall en 1314 qu'en raison des troubles qui désolaient continuellement le pays (2). D'après le récit de Cincio, les trois chercheurs trouvèrent dans la bibliothèque les trois premiers livres et la moitié du quatrième des *Argonautiques* de V. Flaccus, l'abrégé de huit discours de Cicéron par Asconius Pedianus, Lactance : *De utroque homine*, l'*Architecture* de Vitruve, le *Commentaire* de Priscien sur Virgile, et un livre écrit sur écorce. « Celui-ci, dit Cincio, bien qu'il contint des caractères peu lisibles et fût incomplet, je le pressai sur mon cœur avec vénération à cause de son âge. » Quant à Poggio, il raconte qu'il trouva dans la

(1) Voy. Weidmann, *Geschichte der Bibliothek von S. Gallen*, 1841, in-8, p. 38-48.

(2) M. Buchegger continue à la bibliothèque non plus de l'Abbaye, mais du séminaire, les traditions hospitalières de ses devanciers.

tour un Quintilien entier, mais souillé d'ordures et de poussière. Il mentionne aussi Flaccus et Pedianus, et ces manuscrits étaient comme ensevelis dans un cachot obscur et humide, au fond d'une tour où l'on n'aurait même pas, selon son expression, voulu jeter des criminels condamnés à mort. « Tu as rendu au Latium, lui écrivit F. Barbaro, Tertullien... Lucrèce, S. Italicus, Marcellinus, Manilius, L. Septimius, Caper, Euty chius, Probus. » Les annales de l'abbaye disent de leur côté qu'« un certain Podius, Florentin, grâce à la facilité et à l'insouciance de l'abbé Henri, emporta beaucoup de livres précieux de Saint-Gall. » Enfin le chroniqueur Rütiner parle de deux voitures pleines dirigées sur Constance.

Revenu dans cette ville, Poggio fut témoin du procès et du supplice de Jérôme de Prague, puis il écrivit à Leonardo Bruni cette lettre fameuse sur ce martyr « dont on ne peut assez admirer le mérite et qui offrit l'exemple d'une mort telle qu'on n'en vit jamais de plus philosophique. » Si l'avidité *livresque* de Poggio a produit à Saint-Gall des rancunes qui se font encore jour chez les récents historiens de ce pays, son attitude à Constance lui vaut de la postérité un souvenir sans mélange, et ce n'est pas assez,

pour le consacrer, d'une légende, d'une citation perdue au bas de je ne sais quel tableau dans cette salle où l'on vous montre pompeusement le trône de Sigismond, le tombereau de Hus et le missel de Jean XXIII (1).

En 1418, Poggio quitta Constance et vint à Mantoue, à la suite de Martin V, puis il partit subitement pour l'Angleterre. Il n'y trouva point de manuscrits, mais des gens livrés à une grossière sensualité, très-peu amis des lettres et encore à moitié barbares; enfin un patron, Beaufort, évêque de Winchester, qui, après l'avoir engagé à venir, ne sut le pourvoir que d'un bénéfice des plus modiques.

Heureusement qu'il reçut du cardinal de Saint-Eusèbe la proposition d'aller occuper auprès de Martin V l'emploi de secrétaire. Il accepta et revint à Rome à la fin de 1420. Le pontificat de Martin V fut livré à des agitations auxquelles Poggio ne prit d'autre part que d'accompagner le pape dans ses fréquents déplacements. Le pontificat d'Eugène IV ne fut pas plus tranquille. Lorsqu'une sédition excitée à Rome força celui-ci de s'enfuir de Florence, déguisé :

(1) Voy. Fickler, *Führer durch die Stadt Konstanz*, 1864, in-8.

en moine, Poggio partit pour le rejoindre, mais il tomba entre les mains des soldats de Piccinino, partisan payé par le duc de Milan pour faire la guerre au pape. Ils le retinrent prisonnier, et malgré tous les mouvements que se donnèrent ses amis, il ne put obtenir sa liberté qu'en payant une forte rançon (1).

En arrivant à Florence, il trouva les Médicis abattus, leurs partisans dispersés, et Cosme, dont il avait reçu dans sa jeunesse des encouragements, banni de la République et exposé aux injures quotidiennes de Filelfo. Tant que Cosme fut proscrit, Poggio garda le silence et Filelfo put diffamer tout à l'aise Poggio et ses amis comme Carlo Marsupini et Niccoli. Mais lorsqu'au bout d'un an le peuple eut rappelé Cosme, Poggio saisit cette occasion pour se venger de l'impudent libelliste et écrivit successivement les trois invectives que l'on connaît. Poggio et Filelfo se réconcilièrent du reste sur la fin de leur vie : « Si dans le cours de cette guerre contre un esprit violent et irascible, dit Ginguéné, Poggio employa trop souvent les mêmes armes que lui, s'il montra une aigreur et

(1) Poggii *De Varietate fortune*, Paris, 1723, in-4, p. 92.

une animosité condamnables, il peut du moins être excusé par son premier motif, puisqu'il n'en eut point d'autre dans l'origine que le désir de défendre et de venger un ami. »

Le calme rétabli à Florence inspira à Poggio le désir de passer en Toscane le reste de sa vie; il acheta une petite campagne dans l'agréable canton de Valdarno, et, malgré les bornes étroites de sa fortune, il sut rendre cette humble retraite précieuse pour les amis des lettres et des arts par une riche bibliothèque et par une collection de statues dont il fit le principal ornement de son jardin et de l'appartement destiné aux entretiens littéraires.

L'état détaillé des ruines d'architecture romaine que Poggio a placé au début du dialogue de *Varietate fortunæ*, montre le soin avec lequel il examinait les débris antiques, et cette notice n'a pas échappé aux judicieuses recherches de Gibbon (1). Les savants étrangers regardaient comme un bonheur de l'avoir pour guide quand ils allaient visiter les ruines de l'ancienne Rome. Poggio étendit même ses recherches aux campagnes voisines, et parcourut *Crypta ferrata*,

(1) *Histoire de la Décadence de l'empire romain*, ch. 71.

Tusculum, Ferentinum, Alba, Arpinum (1). Sa passion mit aussi à contribution les pays éloignés. Informé du départ d'un certain Francesco de Pistoia pour la Grèce, il le pria de lui réserver quelques-uns des ouvrages des anciens statuaires qu'il pourrait se procurer (2). Vers le même temps, il écrivit à un Rhodien nommé Suffretus, célèbre par sa collection de marbres antiques, qu'il ne pourrait jamais lui faire un si grand plaisir que de lui envoyer un ou plusieurs morceaux de sculpture. Une noble libéralité anima le curieux insulaire, et il chargea Francesco de faire parvenir à Poggio trois bustes en marbre attribués à Polyclète et à Praxitèle.

Poggio reçut alors du gouvernement de son pays un témoignage honorable d'estime pour lui, d'égards et de respect pour la profession des lettres. La seigneurie déclara par un acte public qu'elle l'affranchissait ainsi que ses enfants du paiement des impôts et de toutes les autres taxes publiques. Le décret parle de ses enfants, quoiqu'il ne fût point marié. Peu avancé dans l'état ecclésiastique, il en avait cependant jusqu'alors (1435) conservé

(1) *Ambrosii Traversarii epistolæ*, Florence, 1759, 2 vol. in-fol., I, 52.

(2) *Poggii opera*, Basileæ, 1538, in-fol., p. 321.

l'habit; mais, suivant un usage assez commun dans ces bons siècles, cela ne l'avait point empêché d'avoir des enfants (1) d'une maîtresse que Filelfo et Valla nomment Lucia. Il se décida enfin à prendre femme à l'âge de cinquante-cinq ans, et il épousa, en décembre 1435, une jeune fille de dix-huit ans, Selvaggia di Ghino Manenti de' Buondelmonti, qui lui apporta en dot six cents florins. Il paraît qu'il délibéra quelque temps sur les inconvénients de cette disproportion d'âge; il avait même composé un traité où il pesait le pour et le contre, et qui avait pour titre : *An seni sit uxor ducenda?* (2)

Son mariage dit qu'il penchait pour l'affirmative. Retiré, loin des orages politiques, dans sa maison de campagne, il y passa tranquillement

(1) Recanati en indique trois : Bartoloméa, née en 1425; Lucrezio, né en 1428, et Guccio, né en 1429.

(2) Apostolo Zeno possédait une copie de ce traité (Voy. *Diss. Voss.*, I, 48) composé en forme de dialogue et dédié à Cosme de Médicis; il a été traduit en allemand en 1463 par Niclas von Wyle, natif de Bremgarten en Argovie et greffier d'Esslingen en Souabe (voy. *Translationen von Niclas von Wyle*, herausgeg. durch. Ad. v. Keller, Stuttgart, 1861, VI<sup>e</sup> translation, p. 123-144); la première édition de ce recueil est de 1478.

plusieurs années, uniquement occupé d'études et de travaux littéraires. Plusieurs de ses meilleurs ouvrages, entre autres son *Dialogue sur la noblesse* (1440), datent de cette heureuse époque. Il n'y éprouva d'autre chagrin que celui que lui causa la perte de la plupart de ses protecteurs et de ses meilleurs amis ; Nicolo Niccoli, Laurent de Medicis, frère de Cosme, Nicolas Alberti, cardinal de Sainte-Croix, Leonardo Bruni, moururent successivement et à peu d'années de distance. Il soulagea sa douleur en payant un tribut à leur mémoire par d'éloquentes oraisons funèbres.

Eugène IV étant mort le 23 février 1447, fut remplacé par Tommaso da Sarzana, qui prit le nom de Nicolas V. Poggio avait avec lui d'anciennes liaisons et lui avait dédié jadis un traité du *Malheur des princes*. A son avènement au trône papal, il lui adressa un discours de félicitations, où il exposa aussi son état particulier : « Je suis un vieux serviteur du saint-siège ; depuis quarante ans je lui ai voué ma vie, et la récompense de mon dévouement a été bien au-dessous de ce que pouvait prétendre un homme qui n'était pas totalement dépourvu d'instruction et de talent : l'âge m'avertit aujourd'hui de quitter les affaires ; je dois imiter ces vétérans que les anciens établissaient dans

leurs colonies après de long services : mais pour me livrer aux travaux de l'esprit, la retraite et le repos me sont indispensables ; que votre bienveillance vienne à mon secours ! » Nicolas, connaissant l'esprit satirique de Poggio, le chargea d'écrire contre Amédée de Savoie, qui, sous le titre de Félix V, persistait à se dire pape. Poggio remplit largement les intentions du pontife ; il attaqua l'antipape dans une longue invective, et ne traita pas moins durement l'ermitte de Ripaille qu'il n'avait fait le professeur Filelfo. Il entra plus utilement pour les lettres dans les vues de Nicolas V en traduisant du grec en latin Diodore de Sicile et la *Cyropédie* de Xénophon (1).

En 1450 la peste désolait l'Italie. L'affluence des pèlerins venus pour le jubilé concentra dans Rome le foyer de l'épidémie, ce qui obligea le pape, dès qu'il eut terminé les solennités d'ouverture, à se retirer à Fabriano, dans la Marche d'Ancône. Poggio profita du changement de résidence du saint-père pour visiter le lieu de sa naissance. Ce fut alors, en des circonstances analogues à celles où naquit *le Décaméron*, qu'il écrivit ses *Facéties* ou *Contes*. La

(1) La version de Diodore a été imprimée à Bologne en 1472 ; celle de la *Cyropédie* est restée manuscrite.

préface et la conclusion de ce recueil en font connaître le but et l'origine. Volaterran, Trithème, Gesner, Vossius, Érasme, l'ont blâmé vivement et jugé digne du feu. L'enfant s'est rangé à leur avis. Mais Recanati croit que les facéties obscènes ont été à tort attribuées à Poggio, parce qu'il ne les a point trouvées dans deux manuscrits qu'il parcourut très-attentivement. Ce qui fortifie encore son opinion, selon nous, c'est l'annonce faite par M. Brunet, de Bordeaux, que des manuscrits parisiens offraient cent facéties de plus que les anciennes éditions, avec le dessein de donner « cette partie inédite et inconnue, ce texte nouveau et complet », dans une édition promise depuis 1836 ! Quoi qu'il en soit, « ce seul ouvrage, dit Sallengre, a plus contribué à faire connaître le Poggio que tout ce qu'il a écrit d'ailleurs. Il fut le premier qui publia quelque chose dans ce goût-là, et il a été suivi d'une infinité d'autres qui souvent ont pillé ses contes sans lui en faire seulement honneur... Jacques-Philippe de Bergame (*Suppl. suppl. ad an. 1417*) leur donne l'épithète de *pulcherrimus liber*. » « Cet ouvrage, dit Shepherd, doit une partie de son succès aux curieuses particularités qu'il renferme sur différents personnages des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, à une foule d'observations pi-

b

quantes et singulières que quelques beaux esprits modernes se sont souvent attribuées.» Les deux citations que nous venons de faire justifient notre plan propre. En effet, nous avons d'abord voulu mettre à la disposition du lecteur les *sources* qui lui permettent de constater la filiation de certains récits populaires; en second lieu, sans dérouler le vaste tableau d'un siècle et d'une nation, nous avons tâché de faire en sorte que de la lecture combinée du texte et des notes résultât tout de même une impression juste et vive de cette nation et de ce siècle. Nous savons ce qu'on peut dire contre les éditions choisies; cependant « ces choix, dit un maître (1), nous ôtent bien du souci, ils nous épargnent bien des dépenses, ils nous préservent de nombreux caprices. Un choix bien fait nous délivre à jamais des *œuvres complètes*, espèce de tombeau banal dans lequel des éditeurs sans goût et sans mission vont jetant pêle-mêle, à la façon des ignorants de bas étage, le bon, le mauvais, le médiocre et le pire.» Après avoir étudié précédemment l'humanisme du XVI<sup>e</sup> siècle sous une forme superstitieuse et dans son épanouissement légendaire (2), nous avons remonté à un

(1) J. Janin, *l'Amour des livres*, p. 17.

(2) Voy. notre ouvrage : *Faust dans l'histoire et dans la légende*, Paris, Didier, 1863, in-8.

âge antérieur, qui offre des sujets d'analyse plus concrets. « Les hommes marquants de cet âge, dit Taine (1), sont les humanistes, restaurateurs passionnés des belles-lettres grecques et latines, Poggio, Filelfo, Marsile Ficin, Pic de la Mirandole, Chalcondyle, Ermolao Barbaro, Laurent Valla, Politien. Ils fouillent les bibliothèques de l'Europe pour découvrir et publier les manuscrits ; non-seulement ils les déchiffrent et les étudient, mais ils s'en inspirent, ils se font anciens d'esprit et de cœur, ils écrivent en latin presque aussi purement que les contemporains de Cicéron et de Virgile. Le style devient tout d'un coup exquis et l'esprit tout d'un coup adulte. Quand des pénibles hexamètres et des épîtres lourdement prétentieuses de Pétrarque on passe aux élégants distiques de Politien ou à la prose éloquente de Valla, on se sent pénétré d'un plaisir presque physique. Les doigts et l'oreille scandent involontairement la marche aisée des dactyles et l'ample déroulement des périodes oratoires. Le langage est devenu noble en même temps qu'il est devenu clair, et l'érudition, passant des cloîtres aux palais, cesse d'être une machine d'ergotage pour se changer en un instrument

(1) *Philosophie de l'art en Italie*, p. 31.

de plaisir. » Les humanistes donnent alors la main aux conteurs et, tranchons le mot, aux farceurs ; c'est pourquoi, si le XVIII<sup>e</sup> siècle a pris plaisir à incarner le type de Polecenella dans un abbé napolitain (1), ne nous étonnons pas de voir un littérateur de notre temps (2) parler comme suit du Stentarello de Florence : « Au temps de la république, Stentarello vivait dans les palais ; il était alors dans toute la force de l'âge et dans toute la verdeur de son esprit ; il s'appelait Machiavel, Boccace, L'Arétin et Poggio. Stentarello est le petit-fils un peu vulgarisé de tous ces beaux esprits, et il a hérité surtout de leurs vices et de leurs petitesesses. Je m'étonne qu'au lieu de prendre le nom de Stentarello, il n'ait pas gardé celui de Poggio. C'est le même esprit sous la même enveloppe, ou, pour mieux dire, c'est le même personnage un peu vieilli et encanaillé, et de plus devenu avare, poltron et fort réservé dans certaines matières qu'il abordait autrefois d'un ton plus décidé. Poggio, Voltaire florentin, implacable railleur, bouffon plein de science, de politique et de génie, secrétaire à la fois de

(1) Voy. nos *Contes, lettres et pensées de l'abbé Galiani*, 1866, in-32.

(2) *Fréd. Mercey, le Théâtre en Italie*, 1840.

trois papes (1) et du Bugiale, a toujours, comme ce pauvre Stentarello, qui fait chaque soir une si prodigieuse dépense de verve au théâtre de *Borgo-ogni-Santi*, un conte à faire ou un trait de satire à lancer ; mais Poggio, plus hardi que Stentarello, ne s'attaque pas seulement aux ridicules du peuple : sa moquerie atteint à la fois le noble et le bourgeois, le tyran et l'esclave, le prêtre et le philosophe. »

En 1453 la place de chancelier de la république étant devenue vacante, la réputation de Poggio et l'influence des Médicis fixèrent sur lui le choix de ses concitoyens. Il quitta entièrement Rome, où il avait occupé pendant l'espace de cinquante et un ans un modeste mais paisible emploi, et vint s'établir à Florence avec sa famille. Il y reçut bientôt une nouvelle preuve de l'estime publique et fut nommé l'un des *prieurs des Arts*. Les soins de sa place ne le détournèrent pas de ses travaux littéraires. Il entreprit l'*Histoire de Florence*, mais ne put la terminer. Il mourut le 30 octobre 1459, et fut enterré magnifiquement dans l'église de Sainte-Croix. Ses enfants obtinrent la permission de suspendre son portrait dans une des salles publiques du palais, et ses concitoyens lui érigèrent, peu après, une statue qui fut placée à la

(1) Martin V, Eugène IV, Nicolas V.

façade de l'église de *Santa-Maria del fiore*. « Peu d'hommes de lettres, dit Daunou (1), ont fait plus de dédicaces, et cependant aucun peut-être n'a conservé plus de liberté ou de dignité même auprès des grands, plus d'indépendance au milieu des cours. Sa conduite dans celle de Rome aurait pu être plus décente, du moins elle n'a pas été hypocrite : s'il outragea souvent des hommes qui avaient droit à ses hommages, il ne se déclara jamais l'admirateur de ceux qu'il n'estimait pas. »

---

## II

### BIBLIOGRAPHIE

Nous allons donner le tableau des principales éditions et traductions des *Facéties*, en commençant par les ÉDITIONS SÉPARÉES :

1. — Poggii florēntini oratoris clarissimi *Facietiarum liber incipit feliciter. S. l. n. d.* In-4. Sans ch., récl ni sign. (109 ff. à 23 l., y compris 7 ff. séparés pour la table, qui manquent souvent).

Cette édition a été imprimée avec les mêmes

(1) *Biographie Michaud*.

caractères que les Homélie de saint Jean Chrysostôme, impr. dans le monastère de Saint-Eusèbe, à Rome, en 1470. (V. *Cat. de La Vallière*, n° 3846.)

2. — *Facietiarum liber. S. l. n. d. Pet. in-4.*  
Sans ch., récl. ni sign. (93 ff., y compris 7 ff. prélim. de table.)

Cette édition a été probablement imprimée par Ulric Han ou Gallus, à Rome. (V. De Bure, *Bibl. instr.*, n° 3589, et Audiffredi *Cat. ed. rom.*, p. 410. L'épître intitulée (G)lorioso et felici militi Raymundo dño Castri Ambrosii Bernardus in senium deductus salutem, etc., qui se trouvait jointe à l'exemplaire de Gaignat, est un opuscule séparé qui n'appartient point à cette édition.

3. — *Liber Facietiarum. S. l. n. d. In-4°* (109 ff. à 24 l.).

Cité par Hain, n° 13182.

4. — *Facietiarum liber. S. l. n. d. Pet. in-fol.* (76 ff. à 30 l.). Sans ch., récl. ni sign.

Imprimé vers 1471, avec des caractères semblables à ceux de Vindelin de Spire. (V. Panzer, t. IV, p. 178.)

- ✓ 5. — *Pogii Facietiarum libri IV. Expliciuunt facecie Pogii florentini viri eloquentissimi impressae ferrarie die qñto augusti M. CCCC. LXXI.*  
*Pet. in-4* (66 ff. à 25 l. p. p.).

Première édition avec date, sortie probablement des presses d'Andreas Gallus. Voy. *Ricerche*

Bibl. Cat:  
An. d. m. a. s.  
Bibl. f. o. t. 137

*bibliogr. sulle edizioni ferraresi del secolo XV, da Q. Antonelli, Ferrara, 1830, in 4.*

6. — Liber Faceciarum. *S. l. n. d.* In-fol. (45 ff. à 33 l.) Sans ch., récl. ni sign. Imprimé à Nuremberg par Ant. Koburger vers 1472. (V. Dibdin, *Bibl. Spencer.*, VII, 144, p. 96. *Sinceri Samml. v. alten und raren Büchern*, p. 148.)
7. — Faceciarum liber. *S. l. n. d.* (*Norimb.*, Fred. Creussner, av. 1475). Pet. in-fol. goth. (62 ff. à 33 l. p. p.) S. ch., récl. ni sign.
8. — Faceciarum liber (*Norimbergæ*) hoc opus exiguum sculpsit Frid. Creussner sua fabrilis arte, anno ab incarnatione M. CCCC. septuagesimo quinto. In-fol. goth. (61 ff., y compris 5 ff. prélim. de table).  
Cité *s. l. n. d.* par Dibdin, t. VI, p. 233, n° 1223.
9. — Confabulationum seu Faceciarum liber; Faceciarum (*sic*) incipit feliciter. *S. l. n. d.* In-fol. goth. (70 ff. à 31 l. p. p.). Sans ch., récl. ni sign.
10. — Facetiarius liber. — *Mli (Mediolani)*, Impressum per magistrum Christoforum ualdarfer... anno Domini M CCCC LXXvii die X februarii. In-4 (80 ff. non ch., à 28 et 29 l. p. p.), caractères romains.

11. — *Facietiarum liber incipit feliciter. Pet.* in-4 goth. (72 ff. à 31 l., y compris 6 ff. de table et 1 f. blanc).

M. Brunet incline à regarder cette édition comme imprimée à Paris avant 1480. Sax, *Hist. typ. Mediol.*, p. cxvii, cite une édition imprimée à Milan en 1472; Clarke, *Repert. bibliogr.*, p. 392, en cite une imprimée à Louvain, 1475, in-4.

12. — *Facietiarum liber. Mediol.*, per Leonard. Pachel et Vldericum Scinzenzeller, 1481, xiiii kal. nouembris. In-4 (80 ff.).

A la fin il y a une table qui mentionne des signatures dont on ne trouve point trace dans le volume.

13. — *Facietiarum liber... per me magistrum Io | annem de bophardia. Anno MCCCCVII (sic). In-4 (51 ff. à 36-37 l.) Sans ch., récl. ni sign.*

Cette éd. est en petits caractères romains, à l'exception des pp. 47 à 50, qui sont en goth. Elle a été probablement imprimée à Rome; en 1477, par Jean Schurener de Boppart (Voy. Hain, n° 13197.)

14. — *Facietiarum liber. Impressus Antwerpie,* 1487, pet. in-4.

15. — *Facietiz. S. l. n. d. Pet.* in-4 (75 ff. à 31 l. p. p.)

Imprimé, selon Panzer, I, 394, avec les caractères de Reiser, à Eichstett, vers 1480.

16. — *Facietiarum liber. Venetiis*, 10 apr. 1487. In-4 (52 ff. à 36 l. dont le prem. et le dern. bl.), sign. a-g.
- ✓ 17. — *Facietiarum liber. Basilee*, p. N(icol) K(esler), quarta decima mensis martii. MCCCCLXXXVIII. In-4.
- ✓ 18. — *Facecie Poggij. — Impressus Lipczk per Conradum Kachelouen*, 1491. In-4 (65 ff.).
19. — *Pogij Florentini oratoris clarissimi Facietiarum (sic)*. Petit in-4 (58 ff. à 32 l. p. p.), lettres rondes. Au verso du dernier f. se voit la marque de Michel Le Noir, libraire à Paris de 1492 à 1520.
- ✓ 20. — *Facietiarum libellus unicus, notulis imitationes indicantibus et nonnullis sive latinis sive gallicis imitationibus illustratus* (a Fr. Jos. Noël). *Trajecti ad Rhenum*, B. Wild et Altheer, 1797. 2 vol. in-24. Il y a des exemplaires en papier de Hollande. Plusieurs portent un nouveau titre sous la rubrique de *Londini* et la date de 1798.

ÉDITIONS COLLECTIVES. — 1. — *Facietiarum liber. Facetiæ morales Laurentii Vallensis, alias Æsopus Græcus, per dictum Lauren-*

tium Vallam translatus et Francisci Petrarche, de salibus virorum illustrium ac facetiis. — Expliciunt facetie Francisci Petrarche impresse Parisius. In-4.

Éd. imprimée avec les caractères de Pierre de Cæsar, vers 1475, et qui doit être celle qu'indique la *Biblioth. Thott.*, p. 201.

2. — Poggii Florentini oratoris opera. In-fol. *Lugduni*, 1497. Voy. *Maittaire*, I, 348.
3. — Historiæ convivales, disceptativæ, orationes, invectivæ, epistolæ, descriptiones quædam et facetiarum liber. *Argent.*, Jac. Knoblouchus, 1510. Pet. in-fol.

Réimprimé en 1511 pet. in-fol, et en 1513 pet. in-fol. Cette dernière réimpression comprend deux parties : la première est précédée d'une dédicace de Thomas Aucuparius, poète lauréat, à Sébastien Brant, docteur en l'un et l'autre droit, chancelier de la ville de Strasbourg. Les *Epistolæ* sont précédées d'un éloge de la campagne adressé par Henri Bebel de Justingen, poète lauréat et improvisateur, au très-savant Streler, d'Ulm. A la fin : *Argentiniæ, impensis providi Joannis Knoblouch : litterario prælo Joannis Schott pressum hoc opus Poggii sub annum Dni 1513, kal. sept.*

4. — Opera collatione emendatorum exemplarium recognita. *Bas.*, ex æd. Henr. Petri. 1538. In-fol.

5. — *Facietiarum liber*. Accessit Lucii philosophi syri comœdia lepidissima, quæ Asinus intitulatur, ab ipso e græco in latinum tracta. *Cracoviæ*, 1592. In-8. Ib. 1612, in-8.

TRADUCTIONS FRANÇAISES. — *Les Facéties de Pogge*, Florentin. *S. l. n. d.* In-4 goth. (46 ff.) Sans ch. ni récl.

M. Ch. Brunet (*Manuel du Libraire*) et M. G. Brunet (*France littéraire au XV<sup>e</sup> siècle*) renvoient à Lacroix du Maine pour l'auteur de cette traduction. Or Lacroix du Maine dit : « Julien des Augustins, Lyonnais, a traduit de latin en français les fables d'Ésope et les facéties de Pogge, Florentin, imprimées à Lyon par les Huguetans. » Et La Monnoye ajoute en note : « Cette traduction des *Contes de Pogge* par Julien des Augustins paraît différente de celle que Du Verdier, au mot *Pogge*, dit avoir été imprimée in-4<sup>o</sup> chez Olivier Arnoullet. » Je cherche le mot *Pogge* dans du Verdier, et je trouve : « *Les Facéties* traduites en français, imprimées à Lyon par Olivier Arnoullet, et depuis in-16 par Jean Saugrain sous le titre de *Contes facétieux*, 1558, et encore à Paris. » Puis en note, de La Monnoye : « Le nommé Julien des Augustins et un anonyme plus ancien les ont traduites en français ; mais ne les ont pas toujours bien entendues... » Voilà dès l'origine une certaine confusion dans ce qui est rapporté du traducteur de Pogge, et cette confusion se prolonge jusqu'à nos jours. En effet,

une note du *Catalogue raisonné de la Bibliothèque elzévirienne* (1866), rédigée peut-être par M. Brunet de Bordeaux lui-même, ne parle pas comme la *France littéraire* du même auteur : « La nouvelle édition, dit cette note, négligeant la traduction réimprimée par Bonfons en 1547 et 1574, par Cousturier en 1605, et à Amsterdam en 1712, redonnera fidèlement la traduction gothique imprimée au XV<sup>e</sup> siècle et que, d'après la dédicace des *Apologues* de Laurent Valla, M. Robert (*Fables de La Fontaine*, I, p. 178 de l'*Essai sur les Fabulistes*) a prouvé être l'ouvrage de Guillaume Tardif, du Puy-en-Vélay, et avoir été faite par lui pour Charles VIII, dont il était lecteur. » Arrivé à ce point de nos investigations, nous nous sommes rendu à la Bibliothèque impériale et nous avons demandé les *Facéties*. On nous apporta l'édition de Jean Bonfons, 1549 (et non 1547), in-4<sup>o</sup>, contenant 112 chapitres (juste autant que la nôtre) et un prologue du traducteur, cela même que M. Brunet appelle : le début du volume in-4<sup>o</sup> antérieur à 1502 : « A vous tres chrestien roy de France, Charles huytiesme de ce nom, est presente ce petit liure Francois contenant la substance des dictz joyeux et plaisantes facecies que autresfois agrega et mist en liure le bien litere et facecieus homme Poge Florentin : Duquel liure iceluy orateur usa selon la matière subjecte de termes latins fort elegamment exquis et rhetoriques. Mais pour cause que telz termes à toutes les gens ne sont pas communs, je simple denten-

dement considerant que la matière est joyeuse et recreative a qui bien la comprend, affin que vous principalement qui selon commune renommee prenez plaisir et delectation aux escriptures y puissiez passer aucunesfoys temps, si vostre bon plaisir est de lire ou escouter le contenu en present liure a autres gens de bien. Pareillement me suis ingéré selon mon debil esprit et petite capacité à translater les parolles latines du dit Poge et traiter en parolles françoyses ou mieux que j'ay peu l'intention de luy ainsi que ses parolles latines en touchent : mais pourtant que les mots latins n'offensent pas tant les aureilles des auditeurs quelque vile chose qu'ils denotent que font les mots francoys quand ils touchent de choses verecondieuses et speciallement des œuvres de nature, je n'ay point voulu ne convertir les mots latins seulement en mots francois et rendant francois pour latin sans plus; ains ay voulu exprimer les sentences touchant ce cas en parolles couvertes non declarantes si vulgairement le sens literal du latin... »

Les paroles couvertes dont se sert Guillaume Tardif *déclarent* assez vulgairement le sens literal, quoi qu'il en dise, et à notre époque il en faut trouver d'autres pour se faire lire des honnêtes gens. Libre maintenant à M. Brunet de vanter le caractère personnel et l'aisance naïve de ce style, de prôner une traduction « que sa physionomie et sa valeur propres élèvent presque à la hauteur d'un ouvrage original. » Seulement si c'est un ouvrage original, ce n'est

pas une traduction. A la Bibliothèque, nous demandâmes à M. Richard, conservateur, s'il pouvait nous montrer d'autres éditions des *Facéties*; M. Richard nous répondit que non, mais crut se souvenir d'avoir communiqué à M. Brunet l'édition de la veuve Trepperel (pet. in-4 à 2 col., goth., fig., 58 ff.), puis il nous conseilla d'aller à l'Arsenal. L'Arsenal nous offrit : 1° un in-4 goth. dont il manquait le premier et le quatrième feuillets (48 ff. Sans ch. Sign. A-M), et renfermant 108 contes; 2° l'édition de Nicolas Bonfons, 1574, in-16, (115 ff. ch. et 5 ff. de table), avec 79 contes et un prologue consistant dans le récit de faits monstrueux tirés du texte latin. Cette traduction est en somme la même que celle de 1549. A l'intérieur de la reliure se trouve la note suivante, que M. F. Baudry nous dit émaner d'un des secrétaires de M. de Paulmy : « J'ai fait une remarque sur ces éditions tronquées de Poge, c'est que ce qu'on en a retranché ne sont pas les contes les plus licencieux, mais ceux qui roulent sur le haut clergé principalement, ce qui a été ôté dans la crainte de l'Inquisition. » En résumé, des textes que nous avons vus, nous concluons qu'il n'y a réellement qu'une ancienne traduction dont l'auteur est Guillaume Tardif, mais nous laissons à M. Brunet sa traduction gothique, dont il ne trouve aucune adjudication, et même l'édition de J. Trepperel, qu'il déclare introuvable.

TRADUCTIONS ITALIENNES. — 1. — Facetie de Poggio Fiorentino, traducte de latino in vulgare onatissimo (*sic*). *S. l. n. d.* In-4, sign. *a-f* (34 ff. et 2 ff. bl.), caractères romains.

Reproduit vers 1480. In-4, car. dem. goth., sign. *a-f*. — *S. l. n. d.* In-4 goth. (48 ff., non ch., à 30 l.). Sans sign.

2. — Facetie... (A la fin) Impresse in *Uenetia*, per Bernardino de celeri dalouere. 1483. Pet. in-4.

Cité par de Licteriis, t. II, p. 343.

3. — Facetie. *Venet.*, per Otinum de Papia. 1500, die XIII novembris. In-4 (42 ff.), caractères ronds.

4. — Facietiarum aureus libellus. *Venetia*, Cesare Arrivabene. 1519. In-8 (48 ff. ch.), avec une grav. en bois sur le titre.

5. — Facetie novamente stampate e con somma diligentia corrette et historiate. Stampata in *Venegia*, per Melchior Sessa. 1527. Pet. in-8.

Reproduit à Venise, Bindoni et Pasini. 1531, In-8 (48 ff.). 1547 et 1553. Fig. sur bois.

# CONTES DE POGGE

---

## PRÉFACE

Je présume qu'il y aura beaucoup de gens qui trouveront à reprendre à ces contes, comme à des légèretés indignes d'un homme grave, et réclameront un langage plus orné, une éloquence plus grande. Si je voulais leur répondre, je dirais avoir lu que nos ancêtres, qui étaient gens sages et doctes, se sont délectés aux facéties, aux joyeusetés, aux fables, qu'ils ont ainsi mérité non le blâme, mais la louange, et je croirais avoir assez fait pour leur opinion. En effet, comment penser qu'il est honteux d'imiter en cela nos an-

cêtres, ne le pouvant en autre chose, honteux de passer dans le soin d'écrire ce même temps que les autres passent dans les cercles et les réunions, alors surtout que ce travail n'est pas sans gloire et peut procurer de l'agrément aux lecteurs ? Car il est louable, je dirai même nécessaire, d'arracher à ses soins continuels notre esprit accablé de préoccupations et de chagrins, de le tourner à la gaieté, de le détendre par la plaisanterie. Mais chercher le style dans les petits sujets, même alors qu'il s'agit de rendre une facétie textuellement ou de rapporter les paroles d'autrui, me semble le fait d'un esprit trop exigeant. Il y a des choses qui ne peuvent être décrites d'une manière ornée, qui doivent être rapportées telles que les ont dites les acteurs de l'événement. Certains penseront que mon excuse part de mon impuissance ; je leur donne raison, pourvu qu'ils racontent les mêmes histoires encore mieux que moi, ce à quoi je les engage afin que la langue latine s'enrichisse de leur fait et brille même dans les petits sujets. Pour

moi, j'ai voulu voir si beaucoup de choses qui étaient regardées comme difficiles à dire en latin, pouvaient s'exprimer sans trop d'effort. Comme ce ne sont pas les ornements du style, l'ampleur de l'éloquence, qui se trouvent ici de mise, il me suffira d'entendre dire que j'ai écrit non sans agrément. Mais arrière ceux qui s'érigent en censeurs rigides ou en juges austères (1)! Je veux être lu par des esprits aimables et cultivés, comme Lucilius par ceux de Cosenza et de Tarente (2); si

(1) Voici comme Pogge absout ses facéties dans la deuxième invective contre Valla : « Qu'importe qu'elles n'aient pas le suffrage d'un imbécile, d'un fou, d'un rustre, d'un barbare ? Elles sont recherchées, lues et goûtées de tous les savants, répandues dans toute l'Italie, en France, en Espagne, en Allemagne, en Angleterre et partout où l'on entend le latin ! »

(2) Le seul passage de Lucilius auquel puissent en quelque manière se rapporter ces mots est le suivant :

*Persium non curo legere hæc : Lælium Decimum volo.*  
(Fragm. CI, Ex incerto sat. libro.)

Le vers est dans Cicéron, *De Orat.*, l. II, c. VI, où Crassus, un des interlocuteurs, rapporte que Lucilius

mes lecteurs sont rustiques, qu'ils pensent ce qu'ils veulent, mais n'accusent pas l'auteur qui écrit ceci pour le délassement de l'esprit et l'exercice de l'intelligence.

avait coutume de dire qu'il ne souhaitait ni des lecteurs ignorants ni des lecteurs très-savants. Par contre, Cicéron, *De Finibus*, I, 3, se déclare fort éloigné du souhait de Lucilius, et demande les lecteurs les plus habiles. Enfin, dans le *De Republica*, il avait rapporté la pensée de Lucilius en l'approuvant, comme il paraît par la préface de Pline (*Hist. nat.*, I, 1), qui, après un si grand exemple, se fait honneur de l'adopter.

---

# I

## *D'un pauvre matelot de Gaëte.*

Le peuple de Gaëte vit de la navigation. Un patron de barque de cet endroit, homme fort pauvre, quitta sa femme et son humble logis pour chercher fortune ; il revint au bout de cinq ans. Son premier soin fut d'aller voir sa femme, qui, désespérant du retour de son mari, avait lié connaissance avec un autre. Il fut surpris de trouver sa maison toute réparée et fort agrandie. « Comment, dit il, a pu se faire tout cela ? » Elle répondit incontinent que Dieu, qui aide à tout le monde, y avait répandu sa grâce. « Dieu soit béni qui nous a fait tant de bien ! » reprit le matelot. Voyant alors la chambre à coucher, un lit et des meubles d'une élégance au-dessus de la condition de sa femme, il demanda d'où venait tout cela. Elle répondit encore que

c'était de la bonté et grâce de Dieu. Le mari remercia encore le ciel, et tandis qu'il regardait beaucoup d'autres choses qui lui semblaient nouvelles dans son ménage, voici venir un petit enfant bien joli qui avait plus de trois ans et qui caressa sa mère comme c'est la coutume des enfants. Le mari regarde et demande à qui il appartient. La femme répond qu'il est à elle et que la grâce de Dieu lui a aidé à l'acquérir. « Ah ! pour le coup, dit-il, c'est trop de grâce de me donner des enfants en mon absence (1) ! »

II

*D'un médecin qui guérissait les fous.*

Plusieurs s'entretenaient du vain souci, pour ne pas dire de la sottise, de ceux qui

(1) Voy. Nicod. Frischlini, *Beb. et Pogg. Facetiæ, item additamenta Phil. Hermotimi*, Amst., 1660, p. 279 : De Benedictione Dei.

nourrissent des chiens ou des éperviers pour la chasse aux oiseaux. Alors Paul de Florence : « De ceux-là s'est bien moqué un fou de Milan. » Comme nous demandions l'histoire : « Il y avait, dit-il, à Milan, un médecin qui entreprenait de guérir les fous en un certain espace de temps. Voici quelle était sa méthode : Il avait dans sa maison une cour et dans cette cour une mare d'eau fétide et sale dans laquelle il liait à un pieu, tout nus, ceux qu'on lui amenait comme fous, les uns jusqu'aux genoux, les autres jusqu'à l'aîne, quelques-uns plus haut encore, selon le genre de démence, et il les macérait ainsi par l'eau et par la diète jusqu'à ce qu'ils donnassent des marques de raison. Un jour on lui en amena un qu'il mit dans l'eau jusqu'aux cuisses. Quand il eut été là quinze jours, il pria le médecin de l'en tirer, ce qu'il obtint à condition qu'il ne sortirait pas de la cour. Le malade obéit et reçut bientôt la permission de se promener dans toute la maison. Un jour il se tenait sur le seuil, qu'il ne dépassait pas, de crainte de la

mare, lorsqu'il vit un jeune gentilhomme à cheval avec un épervier et deux chiens, de ceux qu'on appelle limiers. Comme le fou ne se souvenait plus de ce qu'il avait vu pendant sa démente : « Apprenez-moi, je vous prie, dit-il au cavalier, sur quoi vous êtes monté et à quel usage vous sert cette monture ? — Je monte un cheval et je vais à la chasse. — Ce que vous tenez sur le poing, comment l'appelle-t-on et qu'en faites-vous ? — C'est un épervier pour prendre des perdrix. — Et qu'est-ce que vous avez autour de vous ? — Ce sont des chiens pour faire partir le gibier. — Mais combien vous revient-il par an de ce gibier, pour la capture duquel il faut tant de préparatifs ? — Fort peu de chose, dit le chasseur, peut-être six ducats. — Et la dépense du cheval, des oiseaux et des chiens, à quoi monte-t-elle ? — A cinquante. — Holà ! dit alors le fou, allez-vous-en avant que le médecin ne rentre ; car s'il vous entendait, il vous mettrait dans la mare jusqu'au menton. » Ce fou montra que la chasse au vol était une grande folie

si elle n'avait lieu seulement de temps en temps et si elle n'était pratiquée par des gens riches, en guise d'exercice (1).

III

*D'un Gascon qui se levait tard.*

Lorsque nous séjournions à Constance, il y avait avec nous un jeune homme facétieux, nommé Bonac, Gascon d'origine, qui se levait tous les jours fort tard. Comme ses compagnons lui reprochaient sa paresse et lui demandaient ce qu'il faisait si tard au lit, il répondit en souriant : « J'écoute des plaideurs. En effet, lorsque je m'éveille, il y a devant moi deux dames, l'Activité et la Paresse ; l'une m'exhorte à me lever

(1) Voy. Morlini, *Novellæ*, Neapoli, 1520, in-4°, nov. 77; — Straparola, *Le Piacevoli notti*, Vinegia, 1550-1553, 2 part., in-8, nott. 13, fav. 1 : Maestro Gasparino, medico, con la sua virtù sanava i pazzi.

et à faire quelque chose, l'autre, gourmandant sa voisine, dit qu'il faut se reposer, goûter la chaleur du lit et ne pas toujours vaquer au travail. La première soutient ses raisons, et pendant qu'elles se disputent ainsi, moi, en juge équitable, sans pencher d'aucun côté, j'écoute les plaidoyers et attends que les parties soient d'accord, et c'est ce qui fait que je suis si longtemps au lit (1). »

#### IV

##### *D'un juge.*

Certain juge désigné pour résider à Florence, le jour où il entra dans la ville,

(1) Voy. *le Chasse-ennuy*, par L. Garon, Lyon, 1628-31, 2 vol. in-12, cent. IV, 77; — *le Facétieux Réveil-matin des esprits mélancoliques*, Leyde, Dav. Lopez de Haro, 1643, petit in-12; — Lotichii *Scholia in Aphthonii progymnasmata a Rodolpho Agricola latinitate donata*, 1657, p. 26; — *Select*

prononça, selon la coutume, dans la cathédrale, en face des autorités, un discours long et ennuyeux. Pour se recommander, il commença par dire qu'il avait été sénateur romain et raconta avec emphase tout ce qui avait été dit et fait en son honneur. Après cela, il rendit compte de son voyage, comment il était parti de Rome et par qui il avait été accompagné à son départ; puis il dit que la première journée il était arrivé à Sutri (1) et raconta tout ce qu'il y avait fait. Il s'était déjà passé plusieurs heures sans que sa narration l'eût conduit à Sienne. Un des auditeurs, ennuyé comme tout le reste de la compagnie de la longueur d'un discours insipide, lui dit à l'oreille : « Seigneur, l'heure

*fables of Esop and other fabulists, in three books* (by Dodsley), Birmingham, Baskerville, 1764, petit in-8, fig., l. II, fab. 21, p. 101 : Industry and Sloth.

(1) Petite ville des États de l'Église (délégation de Viterbe), remarquable par son amphithéâtre antique. La tradition en fait la patrie de Ponce-Pilate et y place un exploit de Camille, de Rome, ainsi qu'une aventure du paladin Roland.

s'avance, hâtez votre voyage, car si vous n'entrez aujourd'hui à Florence, ce jour vous ayant été fixé, vous perdrez votre emploi. » Le bavard annonça alors qu'il était arrivé à Florence.

V

*Tromperie de femme.*

Pietro, mon parent, me raconta jadis une histoire plaisante et qui peint bien l'astuce féminine. Il avait affaire avec une femme mariée à un paysan peu malin et qui pernoctait souvent dehors, à cause d'une somme qu'il devait. Une fois que l'amant était chez la belle, le mari rentra soudain à la brune. La femme met l'amant sous le lit et puis reproche vivement au mari son retour, ajoutant que des recors étaient venus pour le mener en prison, et que, sur l'affirmation qu'il avait coutume de coucher aux champs,

ils avaient menacé de revenir bientôt. Notre homme, terrifié, cherchait un moyen de s'en aller, mais les portes de la ville étaient fermées. Alors la femme : « Que fais-tu, malheureux ? si tu es pris, c'en est fait de toi ! » Le mari demande conseil en tremblant. « Monte au colombier, reprend la femme, tu y passeras la nuit, je fermerai la porte et enlèverai les échelles pour qu'on ne t'y soupçonne pas. » Le mari obéit, la femme ferme la porte, enlève les échelles, puis rappelle le galant, qui fit comme si les recors étaient dans la maison, remua les meubles et frappa d'épouvante le mari en sa cachette. Quand le tumulte fut apaisé, les amoureux se couchèrent et sacrifièrent à Vénus ; le mari resta caché parmi le fumier et les pigeons (1).

(1) Voy. pour l'origine : La Borgoise d'Orléans, Méon, *Fabliaux et contes*, édition de Barbazan augmentée, Paris, 1808, 4 vol. in-8, t. III, p. 161-168 ; — Legrand d'Aussy, *Fabliaux*, Paris, Onfroy, 1779, 3 vol. in-8, t. III, p. 411 ; — Raymond Vidal, dans Raynouard, *Choix des poésies originales des troubadours*, Paris, 1816-1821, 6 vol. in-8, t. III, p. 398 ; — Boccace, *Decam.*, giora. 8, nov. 7 ; — *Il Pecorone*

VI

*D'un curé qui ignorait la solennité  
des Rameaux.*

Dans nos montagnes de l'Apennin il y a une petite ville passablement rustique. Il y résidait un curé plus rude et plus ignorant que ses paroissiens. Etant venu à Terra-

di ser Giovanni Fiorentino, Milano, 1804, 2 vol. in-8. Imitations : *Cent nouvelles nouvelles*, nouv. 88 : Le Cocu sauvé; H. Estienne, *Introduction au Traité de la conformité des merveilles anciennes avec les modernes*, 1566, pet. in-8 : Le Colombier; — Malespini, *Ducento nouvelle*, Venet., 1609, 2 t. en 1 vol. in-4, 1, 61; — *Additamenta Hermotimi*, p. 285 : De astutia mulieris cujusdam; — *Contes de La Fontaine*, liv. 1, 3 : Le Cocu battu et content; — *Roger Bontemps en belle humeur*, Cologne, P. Marteau, 1670, petit in-12, p. 64; — Dancourt, *Œuvres de théâtre*, Paris, 1742, 8 vol. in-12 : Le Tuteur; — *Contes à rire, ou Récréations françaises*, 1787, t. 1, p. 130; — Langbein, *Schwänke*, 1795, t. 1, p. 29 : Der Kammerdiener.

Nova, au marché, le samedi avant les Rameaux, et voyant les prêtres qui faisaient provision de branches d'olivier et de palmier, il s'aperçut qu'il n'avait point fait observer le carême à ses paroissiens. Il acheta des rameaux à son tour, puis il réunit le peuple : « Aujourd'hui, dit-il, c'est la fête de Pâques fleuries, et dans huit jours ce sera celle de la Résurrection. Cependant il faut faire pénitence toute cette semaine, et on ne jeûnera pas plus longtemps cette année. Apprenez-en la cause : Le carnaval, cette année, fut tardif et lent à venir; le froid et les difficultés de la route l'empêchaient de traverser nos montagnes; c'est pourquoi le carême a été, à son tour, tardif et lent, si lent même qu'il n'a plus qu'une semaine, car il a laissé les autres en route. Ainsi, pendant le peu d'intervalle qu'il restera ici, confessez-vous et faites tous pénitence (1). »

(1) Voy. *Les Cent nouvelles nouvelles*, nouv. 89 : Les Perdrix changées en poissons; — Malespini, II, nov. 62; — Gresset, *Œuvres choisies*, Paris, Didot jeune, 1794, in-18 : Le Carême impromptu.

VII

*Des paysans qui achetèrent un crucifix.*

Quelques-uns des paroissiens du même curé furent envoyés à Arezzo acheter un crucifix de bois pour mettre dans leur église. L'ouvrier auquel ils s'adressèrent, voyant en eux des gens stupides, leur demanda s'ils voulaient un crucifix vivant ou mort. Les bonnes gens, ayant délibéré entre eux, répondirent qu'ils en aimaient mieux un vivant, parce que, s'il n'agréait pas à la paroisse, on pourrait toujours le tuer (1).

(1) Voy. D'Ouville, *les Contes aux heures perdues*, Paris, Toussaint Quinet, 1644, 2 vol. in-8 : De certains marguilliers de village; — *Poésies de Guyétand*, 1790 : la Question résolue.

VIII

*Réponse d'un maître queux au duc de Milan.*

L'ancien duc de Milan (1), ce prince si recherché en toutes choses, avait un maître queux qu'il avait envoyé exprès en France pour s'instruire dans son art. Pendant la guerre opiniâtre qu'il eut avec les Florentins, il reçut un jour une fâcheuse nouvelle qui le jeta dans un profond chagrin. A table, il trouva à redire au goût de certains

(1) Jean-Marie Visconti, successeur de Jean Galéaz, né en 1389, mort en 1412. Il avait fait empoisonner sa mère et rempli Milan de massacres. Il se faisait livrer les malheureux que les juges condamnaient, pour les chasser aux chiens courants ; son piqueur, Squercia Gevanco, avait nourri ses dogues de chair humaine pour les accoutumer à cet exercice. A la suite d'une conspiration, il fut massacré à la porte de l'église Saint-Gotthard et son corps recueilli par une courtisane.

mets, d'autres lui parurent mal accommodés, enfin il fit des reproches à son cuisinier comme s'il ne savait rien. Alors celui-ci, qui n'avait pas l'habitude de se contraindre : « Si les Florentins, dit-il, vous ôtent le goût et l'appétit, y a-t-il de ma faute? mes plats sont bien faits, ils ont du goût, mais les Florentins vous échauffent la bile. » Le duc, bon enfant, se mit à rire de la liberté facétieuse de son maître queux (1).

## IX

### *Du tailleur de J. Galéaz.*

Le pape Martin V (2) avait chargé Antonio Lusco (3) de rédiger une lettre ; après

(1) Voy. *le Tombeau de la mélancolie*, Paris, Sevestre, 1634, petit in-12 : Facétie du cuisinier du duc de Milan.

(2) Otto Colonna, pape du 11 novembre 1417 au 21 février 1431.

(3) Lusco, secrétaire de Martin V et collègue de

l'avoir parcourue, il voulut qu'elle fût soumise à l'examen d'un de mes amis en qui il avait beaucoup de confiance. Mais il arriva que le jour où cette lettre fut présentée à notre examinateur, il avait le cerveau troublé par les vapeurs du vin ; aussi la jugea-t-il si mal rédigée qu'il pria Lusco de la recommencer. Celui-ci dit alors à Bartholomeo de Bardi, qui se trouvait là présent : « Je vais faire à ma lettre le changement que le tailleur de Galéaz faisait à son habit. » Et pour expliquer son énigme : « Galéaz (1), dit-il, le père de

Pogge, voy. *Baptistæ Poggii oratio cardinalis Capranicæ*, dans Baluze, *Miscellanea*, 1, 3. En 1423, Martin V l'envoya à Milan pour engager Philippe Visconti à renouveler la paix avec les Florentins, mais l'ambassade resta sans résultat. En 1424, Francesco Barbaro, préfet de Vicence, fit venir Lusco pour l'aider à revoir les lois de la ville, et, grâce à ses conseils, cette entreprise délicate fut terminée heureusement. Lusco est un des interlocuteurs du dialogue de Pogge : *De varietate fortunæ*, du dialogue sur l'avarice et de la troisième histoire convivale. Il naquit à Vicence et appartenait à une famille noble qui florissait encore en 1723.

(1) Jean Galéaz, fils de Galéaz II et de Blanche de

l'ancien duc de Milan, était un homme grand, gras et corpulent. Lorsqu'il s'était rempli le ventre d'une masse de nourriture et avait bien bu avant de se coucher, il faisait venir son tailleur, puis lui reprochait amèrement de lui faire des vêtements trop étroits, et lui ordonnait de les élargir pour qu'il se trouvât à son aise. « Ce sera fait, disait le tailleur ; demain Votre Altesse sera contente. » Disant ces mots, il emportait le justaucorps et le jetait sur un bâton sans y rien changer. Quand on lui demandait pourquoi il agissait ainsi : « Demain, disait-il, quand Monseigneur aura digéré et vidé son ventre, l'habit sera assez large. » De grand matin, le tailleur rapportait l'habit, Galéaz le mettait et trouvait que l'habit ne le gênait plus. » Pareillement Antonio

Savoie, né en 1347, fut le premier de sa maison qui porta le titre de duc : il acheta ce titre de l'empereur Wenceslas, au prix de cent mille florins. Il ne méditait rien moins que l'empire de l'Italie. Il avait déjà fait faire une couronne et tous les ornements royaux, qu'il tenait prêts à Marignan, dans sa villa, lorsqu'il y mourut de la peste le 3 septembre 1402.

promit de faire agréer sa lettre quand l'examineur aurait cuvé son vin.

X

*D'une plainte faite à Facino Cane.*

Quelqu'un se plaignait à Facino Cane (1), homme cruel qui commanda en chef, d'avoir été dépouillé de son manteau par un de ses soldats. Facino, observant que cet homme était vêtu d'un bon habit, lui demanda s'il le portait lorsqu'il avait été dépouillé. L'autre ayant répondu oui : « Va, reprit Facino, celui que tu accuses de t'avoir dépouillé n'est pas de mes soldats,

(1) Condottiere, tyran d'Alexandrie, né vers 1360. Son nom était Boniface, dont Facino est un diminutif. Sa veuve, Béatrice di Tenda, épousa Philippe-Marie Visconti, qui en 1418 la fit périr sur l'échafaud, à la suite d'une accusation calomnieuse d'adultère. La vie de Cane se trouve dans la *Biografia piemontese* de Tenivelli.

car aucun de ceux qui sont à ma suite ne t'aurait laissé un pareil habit. »

## XI

### *D'une exhortation cardinalice.*

Le cardinal d'Espagne, dans la guerre qui fut faite à son instigation, dans la marche d'Ancône, contre les ennemis du pape, le jour d'une bataille où il s'agissait de vaincre ou de mourir, exhorta les soldats à montrer du courage, leur affirmant que ceux qui succomberaient dîneraient avec Dieu et les anges et recevraient rémission de leurs péchés. « Pourquoi, dit alors un des soldats, ne venez-vous pas dîner avec nous? — Ce n'est pas le temps de mon dîner, répondit le cardinal, je n'ai pas encore faim (1). »

(1) Voy. *Recueil de divers discours, Poitiers, 1556,*

XII

*D'un prêtre qui apporta des chapons.*

L'évêque d'Arezzo Angelo (1), que nous avons connu autrefois, convoqua un jour son clergé à un synode, ordonnant que les

in-4, p. 38; — B. Des Périers, nouv. C : Des Joyeux Propos que tenoit celuy qu'on menoit pendre au gibbet de Montfaucon; — Estienne, *Apologie*, ch. I, § 20; — *Tombeau de la mélancolie*, p. 86 et 237; — *Le Factieux Réveil-matin* : Plaisantes Responses que fit un criminel à un P. confesseur; — D'Ouville, *Contes* : D'un qu'on menait pendre; — *Roger-Bontemps en belle humeur*, p. 73 et 84; — *Le Passe-temps agréable*, 1715, in-12, p. 331 et 332; — Gallien de Salmorenc, *Le Bréviaire des politiques*, 1769; — Prior, *Poetical Works*, London, 1779, 2 vol. in-8 : The Thief and the Cordelier, a ballade; — Bart. Borroni, *Il Dialoghista Ital. Tedesco*, 1794, p. 210.

(1) M. Angelo de' Fiebindaccii e Ricasoli, évêque de Sora, d'Aversa, de Florence, de Faenza, enfin

prêtres revêtus d'une dignité arrivassent *cum cappis et cottis*, en chapes et en cottes (1). Un curé à qui ces vêtements sacerdotaux faisaient défaut s'affligeait, à part lui, et ne savait comment se les procurer. Sa chambrière, le voyant pensif et la tête baissée, lui en demanda la cause : il répondit qu'il devait aller au synode *cum cappis et cottis*. « Mon bon monsieur, dit la cham-

d'Arezzo en 1391 (le soixante-dixième), sous le pontificat de Boniface IX ; il mourut en 1403. Scipion Ammirato raconte qu'il renonça solennellement au nom et aux armes des Ricasoli, parce qu'ils avaient été éloignés des fonctions de la république par une sorte d'ostracisme renouvelé des Grecs, et se fit appeler de' Seraphini, après avoir adopté un écu où l'on voyait deux anges vêtus de blanc et dans l'attitude de la prière, en pointe la tiare et en chef les armes de la république de Florence. Voy. Ughelli, *Italia sacra*, ed. 2<sup>a</sup>, Venetiis, 1717, 10 vol. in-f. I, 428.

(1) La chape était le vêtement appelé aussi pluvial, parce qu'il fut adopté aussi par les prêtres pour se préserver de la pluie dans les processions. Cotte ne s'applique plus qu'aux vêtements de femme. Les équivalents donnés par Du Cange (*linea toga, camisia superanea*) ne peuvent pas davantage se traduire.

brière, vous n'avez pas bien compris l'ordre de monseigneur, car ce qu'il veut que vous portiez au synode, ce sont chapons cuits, et non *cappis et cottis*. » Le curé goûta l'avis de la chambrière, et, prenant avec lui des chapons cuits, fut très-bien reçu par l'évêque, qui déclara en riant que ce curé seul avait compris le mandement épiscopal.

### XIII

#### *D'une fille de Constance.*

Comme on se plaignait à Constance qu'il n'y avait point de liberté dans le concile, un évêque d'Angleterre prouva devant une nombreuse assemblée que cette liberté était réelle. « Il y avait, dit-il, à Constance un bourgeois dont la sœur était devenue enceinte hors mariage. Lorsque son frère s'en fut aperçu, il saisit une épée et lui demanda l'explication de son état, en me-

naçant de la frapper. « C'est, dit-elle, l'ouvrage du concile, et c'est de lui que je suis grosse. » A ces mots, le frère laissa sa sœur impunie, par crainte et révérence du concile. Tandis que les autres demandaient la liberté sur d'autres points, celui-ci mit au premier rang la liberté de faire l'amour(1). »

#### XIV

##### *Dit de l'empereur Sigismond.*

Quelqu'un faisant à l'empereur Sigismond des plaintes sur le défaut de liberté à Constance : « Mais, répondit l'empereur, s'il n'y avait pas ici beaucoup de liberté, vous ne parleriez pas si librement. « En effet parler librement est le signe d'une grande liberté (2).

(1) Voy. De Moulinet, *La Vraye Histoire comique de Francion*, Paris, Pierre Billaine, 1633, petit in-8, liv. VI.

(2) Voy. *Democritus ridens, sive Campus recrea-*

XV

*Dit du prêtre Lorenzo.*

Le jour qu'Angelotto (1) de Rome fut fait cardinal par le pape Eugène, un prêtre

*tionum honestarum, cum exorcismo Melancholiæ*, Amst., 1649, petit in-12, p. 193 : *Parrhesia apud bonos principes.*

(1) Angelotto Fusco, de Rome, évêque de Cava, fut fait cardinal en 1431 par Eugène IV. Il était riche et avare : il allait, la nuit, dérober les brides et les chevêtres dans les étables de ses voisins ; ayant été une fois pris sur le fait par un palefrenier, il reçut incognito de rudes bastonnades. Un jour que tous ses domestiques étaient sortis, à la réserve de son valet de chambre, nommé Antonel de La Roche, qui était élevé chez lui comme l'enfant de la maison, il s'endormit profondément sur son lit. Le valet de chambre se résolut à tuer son maître pour avoir son argent. Il prit une dague et une épée dont il le perça coup sur coup, et, pour l'achever, il lui cassa la tête avec un râteau d'argent dont le cardinal se servait pour nettoyer son parc. Antonel ayant pris tout ce qu'il voulut,

de la ville, appelé Lorenzo, rentra chez lui fort gai et en partant d'éclats de rire. Comme les voisins lui demandaient ce qui était arrivé : « Quel bonheur, s'écria-t-il, puisque les sots et les ignorants deviennent des cardinaux ! et puisque Angelotto est plus stupide que moi, j'espère être bientôt cardinal. »

XVI

*Dit de Niccolo d'Anagni.*

Niccolo d'Anagni plaisanta le pape Eugène (1.) dans le même sens. Comme nous

alla, tout baigné de larmes, chez un neveu du cardinal lui annoncer l'assassinat de son oncle. Ils coururent ensemble à l'hôtel d'Angelotto, qui donnait encore signe de vie. Comme le meurtrier se tenait à une fenêtre, jetant de grands cris, le cardinal, qui ne pouvait plus parler, montra de la main cette fenêtre à son neveu, voulant lui désigner par là celui qui avait fait le coup. Voyez, dit l'assassin, il fait signe que les meurtriers sont entrés par la fenêtre. Cependant il fut arrêté, puis écartelé en 1444.

(1) Gabriel Condolmero, de Venise, élu le 23 mars

nous entretenions de choses et d'autres dans le palais, selon l'habitude, certains accusaient vivement l'injustice de la fortune et se plaignaient de l'avoir contraire à leurs intérêts. Alors Niccolo, homme très-savant, mais d'esprit mobile et méchante langue : « Personne, dit-il, n'a eu la fortune aussi contraire que moi, car en ce temps où règne la sottise, où nous voyons tous les imbéciles, et Angelotto lui-même, être élevés aux dignités et recevoir des charges, moi seul j'ai été négligé, grâce à la malice de la fortune ! »

1431, mort le 23 février 1447. « Au commencement il mit le désordre et la confusion dans l'Église et dans l'Etat par les mauvais conseils auxquels il se laissa conduire. Sa violence fit prendre les armes au peuple romain, et son imprudence donna l'autorité au concile de Basle ; dont l'une fut cause des malheurs funestes de la ville, et l'autre la source des divisions et des schismes des princes chrétiens. » (*Les Vies des papes*, composées par Platine, traduites par Covlon, Paris, 1655, l. 1, 96.)

XVII

*Les Tomacelli.*

Le pape Boniface IX<sup>(1)</sup> était Napolitain, de la famille des Tomacelli. Or, on appelle vulgairement *tomacelli* un mélange haché de foie de porc et de graisse. Boniface se rendit à Pérouse la seconde année de son pontificat, et fut suivi de beaucoup de frères et de parents accourus pour obtenir des faveurs. Quelques curieux qui désiraient connaître les individus de ce cortège, s'informèrent de leur nom. « C'est André Tomacelli, répondait-on, c'est Jean Tomacelli ; » enfin on ne nommait que des Tomacelli. Alors un plaisant s'écria : « Ce foie était donc bien gras qui a produit tant et de si gros tomacelli ! »

(1) Élu pape le 2 novembre 1389, mort le 1<sup>er</sup> octobre 1404. « Rien n'eust manqué à la gloire de ce Pontife s'il ne se fust point engagé trop auant, au préjudice de sa réputation et de sa conscience, dans les interests de ses parents. Car ses frères et ses cousins, qui estoient venus à Rome pour s'auancer auprès

XVIII

*Le testament du chien.*

Il y avait en Toscane un curé simple, mais riche. Il était assoté d'un chien qui mourut et qu'il ensevelit au cimetière. La nouvelle en parvint aux oreilles de l'évêque, lequel, convoitant l'argent du curé, le manda comme s'il était coupable du plus grand crime. Le curé, qui connaissait son évêque, prend avec lui cinquante ducats. D'abord l'évêque le menace de le faire mettre en prison. Le curé ne perd pas la tête et dit : « Oh ! mon père, si vous saviez combien ce chien avait d'esprit, vous ne seriez pas tant ébahi de la sépulture que je

de luy, estoient cause de plusieurs simonies, les benefices ne se donnant plus au merite, mais à l'argent ; et les Indulgencés plenières se vendans à beaux deniers contans, au grand mespris des clefs et des lettres apostoliques. » (Platine — Covlon, t. I, P. 544.)

lui ai donnée, car il avait un mérite plus qu'humain, et s'il fut sage en son vivant, il le fut encore plus à sa mort. — Qu'est-ce à dire ? reprend l'évêque. — Oui, il fit un très-beau testament, et parce qu'il savait votre indigence, il vous a laissé cinquante ducats, que je vous apporte. » L'évêque approuvant et le testament et la sépulture, accepta le cadeau et donna l'absolution au prêtre (1).

(1) Voy., pour l'origine : *Rutebeuf, trouvère du XIII<sup>e</sup> siècle, Œuvres*, mises au jour pour la première fois par Achille Jubinal, Paris, 1839, 2 vol. in-8 : Le Testament de l'âne ; — Imitations : *Les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 96 : Le Testament cynique ; — *Convivalium sermonum liber* (a Joanne Gastio), Basileæ, 1548, 3 vol. in-8, t. 1, p. 154 ; — Dominichi, *Facetie e motti arguti*, 1548, in-8 ; — Malespini, II, nov. 59 : Come fusse un mercatante castigato per haver sepolto un cane in luogo sacro ; — Vacalerio, *l'Arcadia in Brenta*, Colonia, Hinchio, 1667, in-12, p. 325 ; — Jean de la Roque, *Voyage de Syrie et du mont Liban*, Paris, 1722, 2 vol. in-12 ; — De Théis, *Le Singe de La Fontaine*, 1773 : Le Testament cynique ; — Sedaine, *Recueil de poésies*, Paris, 1780, 2 t. en 1 vol., in-12 : Le Testament cynique ; — *Choix de fabliaux mis en vers* (par Barthélemi Imbert),

XIX

*D'un tyran qui accusait un homme riche.*

Il y avait à Cingoli (1), fort de la marche d'Ancône, un homme fort pécunieux. Le seigneur du lieu l'apprit et chercha une occasion d'accuser le bourgeois, pour pouvoir s'emparer de son argent. Il le fit appeler et le déclara coupable de lèse-majesté. Comme il se défendait, le seigneur ajouta qu'il devait être puni de mort. Notre innocent demanda ce qu'il avait fait, après tout : « Vous cachez, dit le seigneur, des rebelles qui ont conspiré contre moi. » Le bourgeois comprit enfin qu'on en voulait à sa bourse. Aimant mieux perdre l'argent

Paris, 1788, 2 vol. petit in-12 : Le Testament de l'âne.

(1) Anciennement Cingulum, fortifié dans la guerre punique par Labiénus, et mentionné par César, *B. Civ.*, I, 15, et Cicéron, *Ad. Attic.*, VII, 2.

que la vie : « C'est vrai, dit-il, monseigneur, mais envoyez des soldats avec moi, je vous mettrai en possession de ces ennemis et de ces rebelles. » Les soldats furent envoyés, et le bourgeois les conduisit devant son trésor : « Prenez ceux-là, dit-il, ce ne sont pas seulement les ennemis du prince, ce sont aussi les miens. » Ainsi notre homme échappa au châtiment qui lui était préparé (1).

## XX

### *D'un court sermon.*

Il est dans nos montagnes un bourg où s'était réuni beaucoup de monde. C'était la fête de saint Étienne. Un religieux devait prononcer le sermon d'usage. Comme il

(1) Voy. *Æsopus Camerarii, Fabulæ æsopicæ plures quingentis*, etc., Lipsiæ, 1564, in-8 : Rex et subditus

était déjà tard, les prêtres, qui avaient faim, craignant que le prédicateur ne fût trop long, le prièrent à l'oreille d'abrégé. Le religieux n'eut pas de peine à se laisser convaincre, et, après ce préambule : « Mes frères, dit-il, l'année dernière, lorsque je vous prêchai sur la vie et les miracles de saint Étienne, je n'omis rien de ce que j'avais entendu ou lu dans les saintes Écritures, et j'espère que vous avez retenu mes paroles. Comme je n'ai pas appris que le saint eût fait depuis rien de nouveau, faites le signe de la croix et dites *Confiteor* et le reste. » Et il descendit de la chaire (1).

## XXI

### *D'un conseil de Minacio.*

Un paysan qui était monté sur un châtaignier pour en secouer les fruits tomba

(1) Voy. Beroalde de Verville, *Le Moyen de par-*

et se cassa une côte. Pour le consoler, vint un plaisant nommé Minacio, qui, tout en parlant, dit qu'il connaissait un moyen de ne pas tomber d'un arbre. « J'aurais voulu que vous m'en informassiez plus tôt, dit le blessé; toutefois, il pourra profiter dans le temps à venir.— Adonc, dit Minacio, fais que tu ne sois jamais plus prompt à descendre qu'à monter; de la sorte, jamais tu ne tomberas (1). »

## XXII

*Du même.*

Minacio, ayant joué ses habits aux dés après son argent (car il était pauvre), se

*venir*, 1610 : XXXVII, Sermon du curé de Buzançois ; — H. Estienne, *Apologie*, ch. 36, § 18 ; — *Nugæ venales, sive Thesaurus ridendi et jocandi*, 1644 (absque loco), petit in-12 : Brevissima Concio ; — *Frischlini Facetiæ*, p. 5 : De Sacrificulo Gætzio ; — *Sermons factieux*, Paris, Delarue (vers 1835), p. 243.

(1) Voy. *Æsopus Camerarii* : Rusticus.

tenait en pleurant à la porte de la taverne où il avait joué. Un de ses amis lui demanda ce qu'il avait : « Rien. — Puisque jvous n'avez rien, pourquoi pleurez-vous donc ? — C'est justement parce que je n'ai rien. » L'un croyait qu'il n'y avait pas de raison pour pleurer, l'autre pleurait parce qu'il ne lui restait rien (1).

### XXIII

*D'un mari qui demanda pardon à sa femme.*

Un mari consolait sa femme, qui était à son dernier jour; il lui rappelait tous les bons offices qu'il lui avait rendus et lui

(1) Voy. *Roger Bontemps en belle humeur* : D'Une femme paresseuse. — « M. M., que l'on croyait riche, quoiqu'il dût plus qu'il n'avoit vaillant, se promenoit sans rien dire, dans son manteau, la veille de ses fiançailles, dans la salle de sa future belle-mère. Elle lui dit plusieurs fois : « Qu'avez-vous, monsieur ? » Il lui répondit à chaque fois : « Madame, je n'ai rien. » Huit ours après son mariage, sa belle-mère voyant une

demandait pardon des torts qu'il aurait pu avoir ; il ajouta qu'il n'avait jamais négligé ce qu'il devait au lit conjugal, excepté au temps où elle était indisposée. « Oh ! pour ceci, dit alors la femme, je ne te le pardonnerai pas, car jamais je ne fus malade à ce point (1). »

## XXIV

### *De l'adultère.*

A Tivoli prêchait un frère de peu de réflexion, qui, dans un beau mouvement

foule de créanciers à quoi elle ne s'étoit pas attendue, dit : « Monsieur, vous m'avez trompée ! — Madame, « lui répliqua-t il, je vous avois avertie que je n'avois « rien. » (*Ménagiana*, 1, 106.)

(1) Voy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 90 : La Bonne malade ; — *Additamenta Phil. Hermotimi*, p. 285 : Mulier in ipso agone cujus rei marito veniam dare noluerit.

contre l'adultère, s'écria : « C'est un péché si horrible, que j'aimerais mieux connaître dix vierges qu'une seule femme mariée (1). » Beaucoup, parmi les auditeurs, étaient de son avis (2).

(1) Cf. le Dialogue de Pogge sur l'avarice, où il critique les prédicateurs du XV<sup>e</sup> siècle. « De nos jours, dit Tiraboschi, non-seulement un vulgaire ignorant, mais encore des écrivains distingués, ont admiré les anciens prédicateurs italiens. Cependant leurs sermons ne présentent même pas l'ombre de l'éloquence sous le rapport du style ou même sous celui des pensées. Qu'on lise ceux de S. Bernardino da Siena, de Fra Roberto da Lecce, de B. Alberto da Sarziano, de Fra Michele da Carcano, et de plusieurs autres qui, suivant les écrivains contemporains, attiraient en foule les habitants des villes et des campagnes... » (*Storia della letteratura italiana*, t. VI, part. 2, p. 363.)

(2) Voy. Girardus Divionensis, dans : *Delitiæ C. poetarum gallorum*, collectore Ranutio Ghero (Jano Grutero), Francof., 1609, 3 v., pet. in-12, t. I, p. 952; — *Facetiarum Bebelianarum* lib. II, 1660, p. 105 : De Virgine quadam; — *Additamenta Hermotimi*, p. 289 : Concio de lascivia quorundam maritorum; — J. B. Rousseau, *Œuvres*, Londres (Paris), 1757, 5 vol., petit in-12, Epig. « Un cordelier prêchait sur l'adultère. »

XXV

*D'une défense de parler de paix.*

Dans la première guerre des Florentins contre le dernier duc de Milan, il fut défendu, sous peine de mort, de parler de paix. Bernardo Manecti, bourgeois facétieux, se trouvait alors au marché vieux pour faire des achats. Vint un frère de l'ordre de bellitrierie, de ceux qui mendient aux carrefours. « La paix soit avec vous, » dit le mendiant. Alors Bernardo : « Ne sais-tu pas que c'est un crime capital que de parler de paix? Je m'en vais, de peur qu'on ne me trouve avec toi. » Ainsi échappa-t-il aux importunités de ce vaurien (1).

(1) Voy. Guicciardini : *L'Hore di ricreatione*, Venezia, Nicolini, 1565, in-8 : Con presentissime argutie tal' hora occorersi, all' opportunità de presentuōsi ; — Traduction de Belleforest, p. 71 ; — *Additamenta Hermotimi*, p. 292.

XXVI

*D'un histrion volant.*

Grégoire XII (1), avant son élection et après, avait promis d'exterminer le schisme et même, s'il le fallait, de céder le pontificat. Mais ensuite, captivé par la douceur qui s'attache aux dignités, il oublia ses serments et ses promesses. Le cardinal de Bordeaux, homme grave et de bon conseil, me parlant une fois de ces faits : « Grégoire, dit-il, a fait comme ce baladin qui assurait aux Bolonais qu'il volerait. »

(1) « L'an 1406, le dernier iour d'octobre, Ange Carriere, Venitien, cardinal, prestre du titre de Saint-Marc, fut esleu sous le titre de Gregoire XII, lequel ratifia par escrit et deuant notaires ce qu'il auoit promis de bouche et par serment auant sa creation. Mais comme on eut mis en delibération le lieu de l'assemblée où les deux papes pouuoient venir en seureté, ny l'un ny l'autre ne pouuans s'accorder, les cardinaux des deux parties les abandonnerent... (26 juin 1409). » Platine-Coulon, I, 553.

Je lui demandai l'histoire. « Il y avait, dit-il, dernièrement, à Bologne, un bateleur qui annonça publiquement qu'il volerait à partir d'une tour voisine du pont Saint-Raphaël, à un mille loin de la ville. Au jour fixé, tout le peuple de Bologne se transporta à la place indiquée et souffrit toute la journée la chaleur et la faim. Tous avaient les yeux fixés sur la tour et attendaient le moment si désiré. Lorsque notre farceur se montrait et secouait les ailes comme pour prendre l'essor, les acclamations s'élevaient formidables. Le soleil s'étant couché, le baladin, pour ne point paraître n'avoir rien fait, se tourna et montra son derrière au peuple, qui put rentrer mourant de faim et d'ennui. » C'est ainsi que notre pontife, après bien des protestations, nous a montré l'envers et le postérieur des choses (1).

(1) Voici ce qu'on lit dans la première Invective de Pogge contre Valla : « Valla ressemble à ce farceur qui, ayant un jour annoncé qu'il volerait, étala ses ailes avec ostentation et retint jusqu'à la nuit les badauds impatients. Comme ils le pressaient de prendre

XXVII

*Prudence de Redolfo.*

La ville de Bologne était assiégée par Bernabo (1), de la famille des Visconti de Milan. Bologne avait été confiée par le pape à la garde de Redolfo (2), guerrier émi-

son essor, il leur montra le derrière. Ainsi Laurent, après nous avoir promis monts et merveilles, n'a pas sans doute montré son derrière, mais la fêlure de son cerveau et le prodigieux appareil de son ignorance. » Cf. (Philippe Frankfurter), *Geschichte des Pfarrherrn von Kalenberg*, s. l. n. d. (1494), in-8. — *Dil Eulenspiegel*, Strazburg, Grieninger. 1519, petit in-4, hist. 14.

(1) Bernabo Visconti, seigneur de Milan, mort en 1385, passa sa vie entière à guerroyer. Sa passion pour la chasse était une calamité publique. Dans un même temps il eut trente-six enfants vivants et dix-huit femmes enceintes de lui. En 1385, il fut arrêté par son neveu Jean Galéaz et enfermé. Une de ses maîtresses, Domina Porri, s'enferma volontairement avec lui dans le château de Trezzo, et le soigna jusqu'à son dernier jour.

(2) Redolfo II de Varano s'empara de la souveraineté de Camerino, après avoir assassiné son oncle.

ment, qui restait en dedans des murs pour protéger la ville. Dans une escarmouche, un cavalier fut pris et conduit devant Bernabo, qui lui demanda pourquoi Redolfo ne sortait pas de la place pour combattre. Le cavalier donna plusieurs raisons, puis fut renvoyé. Redolfo l'interrogea à son tour : « Tu n'as pas bien répondu, dit-il ; va dire à Bernabo que je ne sors pas de la ville pour qu'il n'y entre pas (1). »

## XXVIII

### *Humanité de Redolfo.*

Des gens de Camerino (2) passaient le temps hors la ville à tirer de l'arc. Un mal-

En 1376, il fut opposé par les Florentins au cardinal de Genève, qui, avec une armée française, menaçait Bologne.

(1) Voy. *Additamenta Hermotimi*, p. 297 : *Factum obsessi cujusdam ducis responsum*.

(2) Ville située au pied des Apennins, sur la rivière Ghiento.

adroit blessa Redolfo de la flèche qu'il lançait. On se saisit de lui, et chacun émit son opinion sur la punition à lui infliger ; les plus courtisans étaient les plus sévères, et il y en eut un qui fut d'avis de couper la main au malheureux pour qu'il ne touchât plus à un arc. Redolfo le congédia en disant que la sentence aurait pu être utile avant qu'il fût blessé.

## XXIX

### *Autre réponse de Redolfo.*

Dans la guerre de Florence contre le pape Grégoire X (1), Redolfo ayant suivi

(1) Il faut Grégoire XI : Pierre Roger naquit au château de Maumont, paroisse de Roziers, diocèse de Limoges, en 1330; il fut élu pape le 30 décembre 1370, et mourut le 27 mars 1378, à Rome. Voulant faire cesser les troubles qui désolaient l'Italie, il partit d'Avignon le 13 septembre 1376 et entra triomphalement à Rome le 17 janvier 1377. C'est le dernier pape sorti de l'Église de France.

divers partis, on lui demanda la raison de cette inconstance : « Je ne puis, dit-il, rester longtemps sur le même côté. »

### XXX

#### *Trait du même.*

Déclaré coupable de trahison par les Florentins, Redolfo fut peint et affiché comme traître dans les lieux publics. Ayant su qu'il devait venir chez lui des députés de Florence au sujet de la paix, il se mit au lit, fit fermer les fenêtres, alluma du feu et s'enveloppa de fourrures. Les députés lui ayant demandé s'il était malade : « Je suis, dit-il, tout morfondu d'avoir été si longtemps tout nu, la nuit, sur les murs de Florence. » Il faisait allusion à l'effigie qui le représentait et qui fut détruite d'un commun accord (1).

(1) Voy. *Democritus ridens*, p. 4 : *Imaginarii supplicii irrisio*.

XXXI

*Réponse de Dante.*

Dante Alighieri, notre poète florentin, fut quelque temps entretenu à Vérone par Cane l'ancien (1), prince de la Scala, homme très-généreux. Mais il y avait auprès de Cane un autre Florentin, vil, ignorant, sot, bon à rien, excepté à faire rire, dont les inepties, je ne dirai pas les facé-

(1) Cane, appelé Grande, accueillit Dante en 1317. Il traitait avec une égale libéralité les guelfes, ses prisonniers, et les gibelins réfugiés. Au nombre des premiers on comptait Saguccio Muzio Gazzata, historien de Reggio et narrateur reconnaissant des magnificences de la cour de Vérone. Elle accueillait à la fois les guerriers, les écrivains, les courtisans, les clercs, les poètes et les bouffons. Ces hôtes divers occupaient des appartements où l'on distinguait les attributs de leur situation sociale et de leur profession : pour les prédicateurs, le paradis ; pour les guerriers, des scènes de triomphe ; pour les poètes, les bosquets des muses. etc.

ties, avaient poussé Cane à le combler de richesses. Comme Dante, homme sensé et modeste, le méprisait, selon toute justice, « Comment se fait-il, lui dit l'autre, que vous, qui passez pour sage et avisé, vous soyez pauvre et indigent, tandis que moi, qui suis sot et ignorant, je regorge de biens? » Alors Dante : « Quand je trouverai un maître qui me ressemble et de mœurs conformes aux miennes, il m'enrichira aussi. » Sage et forte réponse, car les maîtres se plaisent dans l'intimité de ceux qui leur ressemblent (1).

### XXXII

*Du même.*

Un jour que Dante dînait entre Cane l'ancien et Cane le jeune (2), les serviteurs,

(1) Voy. *Additamenta Hermotimi*, p. 298 : *Acute dictum*.

(2) Cane II, petit neveu de Cane 1<sup>er</sup>, succéda à Mas-

ayant fini leur besogne, jetèrent en cachette les os aux pieds de Dante, pour le contrarier. La table étant levée, tous les convives s'étonnèrent de voir des os devant sa place. Lui alors, sans hésiter : « Il n'y a rien d'étonnant que les Canes aient mangé leurs os, mais moi je ne suis pas un cane (un chien) (1). »

### XXXIII

#### *D'une femme opiniâtre.*

On parlait de l'opiniâtreté des femmes, qui parfois aimeraient mieux mourir que de céder quelque chose de leur sentiment.

tino II le 3 juin 1351, épousa Élisabeth, fille de l'empereur Louis de Bavière, et fut transpercé par son frère, Cane Signore, comme il traversait Vérone à cheval, le 14 décembre 1359.

(1) Voy. pour l'origine, Josèphe, l. XII, ch. iv : il prête le mot au Juif Hircan, assis à la table de Ptolémée, roi d'Égypte; — Legrand d'Aussy, II, 238 : Les

Alors l'un de nous : « Il y avait une femme de ma connaissance qui se disputait continuellement avec son mari ; elle persistait dans ce qu'elle avait dit et voulait avoir le dernier mot. Un jour qu'elle avait eu une grave altercation avec lui, elle finit par l'appeler pouilleux. Pour la faire revenir sur son expression, il employa les verges et joua des poings et des pieds. Elle l'appelait pouilleux de plus en plus fort. Le mari, las de fouetter, la lia et la mit dans un puits, menaçant de la submerger si elle ne s'amendait pas. Elle avait de l'eau jusqu'au menton, qu'elle criait de plus belle. Alors le mari la plongea, voulant voir si un danger de mort la ferait taire. Celle-ci, étant privée de la faculté de parler, exprima par le geste

Deux parasites.— Imitations : *le Parangon des nouvelles honnestes*, Lyon, 1531, f. XXII ; — *Convivales Sermones*, t. 1, p. 168 ; — Dominichi, p. 121 ; — Giraldi, *De gli hecatommithi*, Nel Monte Regale, 1565, 2 vol. in-8, part. 2, déc. 7, nouv. 6 ; — Favoral, *Contes et discours factcieux*, Paris, Corrozet, 1615, in-12 ; — *Democritus ridens*, p. 75 : Irrisio in auctorem ; — *Additamenta Hermotimi*, p. 290 : Ap-positum poetæ responsum.

ce qu'elle ne pouvait exprimer autrement, car, levant les mains au-dessus de la tête, elle mit un pouce sur l'autre et rappela à son mari l'idée de pouilleux; en effet les femmes ont l'habitude d'écraser les poux entre deux pouces (1). »

(1) Voy. pour l'origine : *Poésies de Marie de France*, poète anglo-normand du XIII<sup>e</sup> siècle, publ. par B. de Roquefort, Paris, 1820, 2 vol. in-8, t. II, p. 379; — *A Selection of latin stories, from mss. of the thirteenth an fourteenth centuries*, ed. by Thomas Wright, London, 1842, petit in-18; — Le Pré tondu, *Fabliaux de Legrand*, t. II, p. 335; — Imitations : *Moyen de parvenir*, XCII : La Femme opiniâtre; — Abstemius, dans *Fabulæ variorum auctorum*, cura Is. Neveleti, Francof., 1660, pet. in-8, p. 387 : De Muliere ob turdos verberata; — Tabourot, *Bigarrures et touches du seigneur des Accords*, Paris, Jean Richer, 1572, in-12, ch. VII; — Costo, *Il Fuggilozzio*, diviso in otto giornate, Venezia, Barezzi, 1600, in-8, p. 339; — *Thrésor des récréations*, contenant histoires facétieuses et honnestes, Douay, B. Bellère, 1605, petit in-12, p. 34; — *Le Chasse-ennuy*, par L. Garon, centurie IV, 8; — *Contes de D'Ouille*, t. II, p. 125; — *Democritus ridens*, p. 121 : Mulierum pertinacia; — *Frischlini Facetiæ*, p. 13 : De Fiscellario; — Rivière Dufresny, *Œuvres*, Paris, 1747, 4 vol. petit in-8 : L'Esprit de contradiction; — Gellert, *Fabela*

XXXIV

*D'une femme noyée.*

Un paysan, cherchant sa femme qui s'était noyée, allait contre le courant de la rivière. Quelqu'un, surpris, lui conseilla de suivre le fil de l'eau. « Je ne la trouverai pas ainsi, répondit le paysan; de son vivant elle fut difficile et morose et contrariante, il faut qu'elle ait pris contre le courant, quoique morte (1). »

*und Erzählungen*, 1786, l. I, p. 55 : Die Widersprecherin.

(1) Voy. pour l'origine : Marie de France, 96 ; — Legrand d'Aussy, II, 330 : Du Villain et de sa femme (Cf. Caylus, *Mém. de l'Ac. des Inscr.*, t. XX) ; — Arlotto Maynardi, *Facezie*, 1568, in-8 ; — Imitations : *Convivales Sermones*, I, 309 ; — Dominichi, p. 64 ; — *Faerni Fabulæ*, Paris, 1697, in-12, 13 ; — Hulsbusch, *Sylva sermonum*, Basileæ, 1568, in-8, p. 33 ; — Verdizotti, *Cento favole*, Venezia, Ziletti, 1570, in-4, fav. 53 ; — Pavesio, *Il Targa*, che

XXXV

*D'un paysan qui voulut être noble.*

Un domestique du duc d'Orléans (1), simple et grossier, le pria de le faire noble. En France la noblesse s'acquiert en achetant des propriétés dont le produit nourrit uniquement leurs possesseurs (2). « Je pour-

contiene 150 favole, Venezia, 1576, in-16, 31 ; — Zabata, *Diporto de' viandanti*, Pavia, Bartoli, 1589, in-8, p. 81 ; — *Le Chasse-ennuy*, cent. IV, 6 ; — *Nugæ venales*, p. 78 ; — *Divertissemens curieux*, Lyon, Jean Huguetañ, 1650, petit. in-8, p. 19 ; Vacalerio, p. 24 ; — *La Fontaine*, liv. III, fab. 16.

(1) Louis 1<sup>er</sup> de France, frère cadet de Charles VI, né en 1371, mari de Valentine de Milan, assassiné le 23 novembre 1407.

(2) La propriété féodale était le signe caractéristique de la noblesse. *Point de seigneur sans terre*, disait-on, et ce fut seulement vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle que les rois crurent pouvoir conférer la noblesse. On place sous Philippe le Hardi le premier anoblissement : il accorda la noblesse à son orfèvre Raoul.

rais bien, dit le duc à son domestique, te faire riche, mais pour noble, cela est impossible (1). »

### XXXVI

#### *D'un pâtre qui se confessait.*

Un pâtre de cette province du royaume de Naples qui autrefois s'adonnait au brigandage vint à un confesseur pour dire ses péchés. S'étant prosterné à ses pieds : « Pardonnez-moi, dit-il en pleurant, parce que j'ai gravement péché. » Le prêtre l'invite à s'expliquer. Mais l'autre disait toujours : Pardonnez-moi, comme s'il s'était

(1) L'empereur Sigismond ayant un jour anobli un docteur qui, dans une solennité, aimait mieux se ranger parmi les nobles que parmi les docteurs, il se moqua de lui en disant qu'en un jour il pouvait faire mille gentilshommes, mais qu'en mille ans il ne pourrait pas faire un homme docte. Cf. *Le Chasse-ennuy*, cent. I, 37, 39.

agi du plus grand des forfaits. Enfin il avoua qu'en faisant du fromage un jour de jeûne, il lui était tombé sur la bouche quelques gouttes de lait qu'il n'avait pas rejetées. Le curé, qui connaissait les mœurs du pays, commença par dire que c'était mal de ne pas observer le carême, puis il demanda au pâtre s'il n'avait jamais dépouillé ou tué quelque étranger, de concert avec d'autres pâtres. « Souvent, dit-il, j'ai fait l'un et l'autre, mais c'est la coutume chez nous et nous n'en faisons point de conscience. » Tandis que le confesseur lui déclarait que c'étaient là d'affreux péchés, le pâtre demandait pardon pour une goutte de lait (1).

(1) Cf. Stan. Julien, *Siao li Siao (Journal asiatique)*, t. IV, p. 103; — B. Des Périers, nouv. XL : Du prebtre et du masson qui se confessoit à luy.

Cette facétie ne se trouve pas, comme l'indique M. Louis Lacour, dans *l'Histoire du concile de Constance*, et d'ailleurs l'histoire du concile n'est pas de Pogge, mais de Lenfant. —

XXXVII

*Redolfo et le duc d'Anjou.*

La conversation était tombée sur la manie de ceux qui recherchent les bijoux. « A ce propos, dit quelqu'un, Redolfo de Camerino fit un jour la leçon au duc d'Anjou (1), qui marchait sur Naples. Redolfo étant venu voir le duc en son camp, celui-ci lui montra un magnifique assortiment de perles, de saphirs, d'escarboucles et d'autres pierres précieuses. Redolfo, après avoir tout bien examiné, demanda au duc combien il estimait ses trésors et quelle utilité il en tirait. Le duc répondit qu'ils étaient du plus grand prix, mais sans utilité réelle. « En ce cas, répliqua Redolfo, je vais vous

(1) Louis III d'Anjou, né le 25 septembre 1403, entra à Naples en 1423 et mourut à Cosenza le 15 novembre 1434. Il avait été appelé par le pape Martin V.

« montrer deux pierres coûtant dix florins  
« qui, annuellement, m'en rapportent deux  
« cents. » Il conduisit alors le duc au moulin  
qu'il avait fait construire, et lui montra les  
deux meules auxquelles il avait fait allu-  
sion. »

## XXVIII

### *Du même Redolfo.*

Un habitant de Camerino désirait par-  
courir le monde pour son plaisir. Redolfo  
lui conseilla d'aller jusqu'à Macerata (1).  
L'autre y alla. « Eh bien, dit Redolfo,  
vous avez vu le monde entier, car ce n'est  
autre chose que collines, vallées, monta-  
gnes, plaines, lieux cultivés et incultes,

(1) Ville de 10,000 habitants, située sur une mon-  
tagne d'où l'on a vue sur l'Adriatique et les Apennins.  
Aux environs sont les ruines de Helvia Ricina, bâtie  
par Septime Sévère.

bois et forêts, toutes choses contenues dans l'espace en question. »

### XXXIX

#### *Dit d'un Pérousin.*

Un Pérousin avait un tonneau plein d'un vin savoureux et bon, mais petit. Un voisin lui envoya un enfant avec un grand pot, en le priant de lui envoyer de son vin. Le Pérousin prit le pot, l'approcha du nez, et : « Fi ! dit-il, ce pot sent excessivement mauvais. Jamais je n'y mettrai mon vin, va et reporte-le à celui qui t'a envoyé (1). »

(1) Voy. *le Grand Parangon des nouvelles nouvelles*, recueillies par Nicolas de Troyes (1535), publié par Émile Mabilie, Bruxelles, Gay, 1866, nouv. XXIV ; — *Moyen de parvenir*, CVI : Conte de la bouteille d'osier.

XL

*Le Renard et le coq.*

Un renard voyant des poules juchées, avec leur coq, dans une cour, tâchait de les attirer par de belles paroles : « J'ai, dit-il, une bonne nouvelle à vous apprendre, c'est que les animaux ont tenu un grand conseil et ont fait entre eux une paix éternelle. Descendez, célébrons de bonne amitié cette paix. » Le coq, plus fin que le renard, se dresse sur ses ergots et regarde de tous côtés. « Que regardez-vous ? » dit le renard. « Je regarde deux chiens qui s'avancent. » Et le renard de fuir à toutes jambes. « Eh ! dit le coq, la paix est faite entre les animaux. — Peut-être, dit le renard, que ces deux chiens n'en savent pas encore la nouvelle (1). »

(1) Origine : *Æsop.*, 36, 88 ; — Marie de France, 52 : *Le Renard et les Pigeons* ; — *Imitations* : Pulci,

XLI

*D'un Florentin et d'un Vénitien.*

Les Vénitiens avaient conclu avec le duc de Milan (1) une trêve de dix ans.

*Il Morgante*, 1481, in-fol., c. ix, st. 20; — Steinhövel, *Verdeutschung der fabeln Esops*, Augsb., 1487, in-fol., Pogg., 24; — *Ysopo*, Burgos, 1496, in-fol.; — *Esopus*, Delft, 1498, in-fol.; — Faerne, 89; — Haudent, 366 *Apologues d'Ésope en rithme françoise*, Rouen, 1547, in-16:36; — Guicciardini : *Come bene rimangono talvolta alla trappola gli astuti*; — Verdizotti, 25; — Pavesio, 34; — Hégemon, *La Colombière*, Paris, 1583, in-12, 14; — Walch, *Decas fabularum*, Argent., 1609, in-4, 4; — La Fontaine, l. II, fab. 15; — Benserade, *Œuvres*, 1697, 2 vol in-12, fab. 77; — Dryden, dans *le Spectateur*, tr. fr., 9 vol. in-12, 1754, t. VI, p. 302; — Lebeau, *Carmina et orationes*, 1782, 3 v. in-8, I, 13; — Florian, l. IV, fab. 2.

(1) Philippe-Marie Visconti, second fils de Jean Galéaz, né en 1391, mort en 1447. Avec lui finit la souveraineté de la maison Visconti.

Survint la première guerre de Florence (1) contre ce duc. Les Vénitiens, profitant de l'occasion, rompirent le traité et occupèrent Brescia. Un Florentin et un Vénitien discutaient là-dessus : « Vous nous devez la liberté », dit le Vénitien. « Nous ne vous devons rien, dit le Florentin, mais nous vous avons rendus traîtres. »

## XLII

### *La mort de Roland.*

Ciriaco d'Ancône (2), un bavard, déplorait un jour devant nous le renversement de l'empire romain et semblait pren-

(1) En 1423.

(2) Ciriaco, né à Ancône vers 1393, commença dès l'âge de neuf ans à montrer pour les voyages une passion dont il fut pénétré toute sa vie. Il passa trois fois en Orient, revint en Italie, et mourut vers la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il était l'ami du pape Eugène IV. Son voyage d'Orient fut mis au jour en 1664, à Rome,

dre un vrai souci de la chose. Antonio Lusco, homme d'esprit, alors présent : « Cet homme, dit-il, ressemble à un Milanais qui, un jour de fête, entendant raconter dans la rue la mort de Roland, arrivée depuis environ sept cents ans, se mit à fondre en eau. De retour chez lui, sa femme lui demanda ce qu'il avait. « Je suis mort ! » répondit-il. — Viens souper, » disait la femme. Le mari ne voulait pas prendre de nourriture. Enfin, après bien des instances, il s'écria : « Sais-tu ce que j'ai appris aujourd'hui ? — Quoi donc ? — Roland est mort, lui le seul défenseur de la chrétienté ! » Sa femme le consola et finit par le faire souper (1). »

par Moroni ; son *Itinéraire*, ou la relation de son voyage en Italie pour en étudier les antiquités, a été imprimé en 1742, à Florence, par l'abbé Mehus ; enfin d'autres fragments sur les antiquités d'Italie ont encore paru en 1763 à Pesaro, avec des notes d'Annibal degli Abati Olivieri.

- (1) Vne très docte demoiselle  
Et le fatmeux rimeur Chapelle,  
Après avoir bien disserté  
Sur la sublime poésie

XLIII

*D'une femme babillarde.*

Un gentilhomme de Florence avait une  
femme méchante et babillarde qui allait  
tous les jours se confesser à un religieux,

De la charmante antiquité,  
Vuidoient un pot de malvoisie  
Pour éviter l'oisiveté,  
Quand, par hasard, dit mon histoire,  
Il lui revint dans la mémoire  
Que grâce à certains charlatans  
Pindare était mort à trente ans ;  
Pindare, si plein d'harmonie,  
Pindare, ce brillant génie !  
Pindare, qui pouvait encor  
Nous donner un volume d'or.  
Et là-dessus le bon Chapelle  
Et la savante demoiselle,  
Cédant à leurs vives douleurs,  
Se mirent à verser des pleurs,  
Maudissant la Parque barbare  
Qui ravit au monde Pindare...

*Larmes sur la mort de Pindare.*

(ALMANACH DES MUSES.)

à son *dévo*t, comme on dit, et lui révélait les péchés de son mari. Le confesseur en reprenait souvent le gentilhomme, et, pour établir la paix, finit par le prier de se confesser. Le gentilhomme vint et dit : « Il n'est besoin pour moi de me confesser, ma femme vous fait souvent toute ma confession (1). »

#### XLIV

##### *D'un médecin des ânes.*

Un Florentin, vain et audacieux, ayant lu chez un médecin le nom et la vertu de certaines pilules utiles dans toutes sortes de maladies, crut qu'à l'aide de ces pilules il pourrait jouer le médecin. Après en avoir

- (1) Rien ne pèse tant qu'un secret :  
Le porter loin est difficile aux dames,  
Et je sais même sur ce fait  
Bon nombre d'hommes qui sont femmes.

LA FONTAINE, *Fab.*, l. VIII, 6.

fait confectionner une énorme quantité, il parcourut la ville et la campagne, et quelques-uns, par hasard, se trouvèrent bien de son remède. La renommée du médecin croissant tous les jours, un paysan qui avait perdu son âne lui demanda s'il ne possédait pas un remède pour le retrouver. « Oui, dit-il, vous n'avez qu'à avaler six de mes pilules. » Le lendemain, comme il cherchait son âne, les pilules opérèrent ; il fut forcé de se détourner dans un endroit marécageux où il y avait des roseaux. Là il aperçut son âne qui paissait. Alors il éleva aux nues la science et les pilules de son médecin, et longtemps le nouvel Esculape vit se presser chez lui les flots du peuple qui avait entendu parler d'un médecin assez subtil pour faire retrouver les ânes au moyen de pilules (1).

(1) Voy. *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 79 : L'Asne retrouvé ; — Bon. Des Périers, nouv. XCIV : D'un Pauvre Homme de village qui trouva son asne, etc. ; — Bouchet, *Serées*, X ; — Malespini, I, nov. 81 : Di Un Medico che risanava tutte le infermità con una sola sorte di clisteri ; — De Théis, *Le*

XLV

*D'un cavalier vénitien.*

Comme on parlait de la bêtise de certaines gens, Antonio Lusco, ce facétieux homme, raconta qu'en allant de Rome à Vicence, il fit rencontre d'un Vénitien qui avait, comme il semblait, rarement monté à cheval. A Sienne, il alla dans la même hôtellerie que les autres; mais le matin, quand chacun se préparait au départ, seul notre Vénitien se tenait tranquille, bien que guêtré. Lusco, fort surpris de cet imperturbable sang-froid, l'avertit de se hâter s'il voulait partir avec lui. « Je désire vous accompagner, répondit le Vénitien, mais je ne reconnais pas mon cheval. J'attends

*Singe de la Fontaine, 1773, p. 66, 1<sup>re</sup> partie : L'Ane retrouvé.*

que chaque voyageur ait monté le sien ; je reconnâtrai pour mien celui qui sera resté à l'écurie. » Lusco attendit que cette bûche eût reconnu son cheval (1).

## XLVI

### *D'un docteur peu docte.*

Martin V contaît un jour devant ses secrétaires que le légat de Bologne (2)

(1) L'idée de ce conte apparaît dans le cours de la nouvelle XXIV de Des Périers : *De maistre Arnaud, qui emmena la haquenée d'un Italien en Lorraine et la rendit au bout de neuf mois*. Cf. *Le Chasse-ennuy*, cent. IV, 31. — Les habitants amphibies de Venise ne passaient pas à Rome pour habiles écuyers. « Murano renferme une curiosité qu'on nous fit voir avec un certain orgueil, un cheval, animal plus chimérique à Venise que la licorne, le griffon, les coquecigrues, les boucs volants et les cauchemars. Richard III y crierait en vain : Mon royaume pour un cheval. » (Th. Gautier, *Italia*, 1855.)

(2) Alphonse, cardinal de Saint-Eustache.

ayant traité de fou un docteur qui sollicitait quelque grade avec importunité, le docteur demanda au légat quand il l'avait surpris à faire l'action d'un fou. Le légat lui en rappela la circonstance. « Vous vous trompez, dit l'autre, je n'ai été fou que quand je vous ai fait docteur, car vous ignorez la loi. »

## XLVII

### *D'un cardinal rieur.*

Un autre, l'évêque d'Aleth (1), rapporta le trait d'un Romain. Un bourgeois ren-

(1) Pierre III, Assalbit, Limousin, de l'ordre des Augustins neveu de Pierre Amelio, évêque de Trente et patriarche d'Alexandrie, et son successeur, en 1403, dans les charges de sacriste, de confesseur et de bibliothécaire apostolique, prieur de l'abbaye de Saint-Martin de Bordeaux de l'ordre de Saint-Benoît, abbé commendataire de Plaimbois de l'ordre des Prémontrés, évêque d'Oloron, de Condom, et en

contrant le cardinal de Naples (1), homme sans esprit et sans mérite, qui revenait de chez le pape et riait sans discontinuer, demanda à son voisin s'il savait pourquoi ce rire. L'autre ayant répondu que non : « Il rit, dit le premier, de la sottise du saint-père, qui a fait un si piètre cardinal. »

#### XLVIII

##### *D'un abbé de l'ordre de Saint-Benoît.*

Un autre raconta une plaisante réponse d'un abbé de l'ordre de Saint-Benoît. Deux

1421 d'Aleth. En 1430 il se fit représenter au concile de Narbonne par Pierre de Chambonet; en 1431, il apposa son sceau à la lettre que Bertrand Roberti écrivit à l'abbé d'Aniane pour prendre possession de l'évêché de Montpellier; en 1432, il assista Eugène IV dans l'entrevue qu'il eut avec les ambassadeurs de Sigismond; en 1435, il signa la lettre des évêques de la province de Narbonne aux Pères réunis à Bâle; il mourut en 1440. Voy. *Gallia christiana*, Paris, 1739, t. VI, col. 277.

(1) Thomas Brancacio, Napolitain, neveu de

abbés de cet ordre (1) étant venus, au nom du concile (2), vers Pierre de Luna (3), pontife reconnu par la France et l'Espagne, celui-ci s'écria qu'il voyait deux corbeaux fondre sur lui. « Ce n'est pas étonnant, répondit l'un, les corbeaux poussent au cadavre, » faisant allusion à l'excommunication qui faisait d'un homme un cadavre pour ainsi dire.

## XLIX

*Du même.*

Le même, disputant avec Pierre sur les droits du saint-siège, Pierre se mit à dire :

Jean XXIII. Voy. Ciaconius, *Vitæ et res gestæ Pontificum*, Romæ, 1677, t. II, col. 623.

(1) Lambert de Stok, Allemand, et Bernard de la Planche, Français.

(2) De Constance, 1417.

(3) Benoît XIII, alors à Paniscola en Aragon.

« Ici est l'arche de Noé, voulant indiquer qu'il était en possession de la puissance pontificale. — Il est vrai, dit l'abbé, qu'il y avait bien des bêtes dans l'arche (1). »

L

*D'un vieillard qui porta son âne.*

Les secrétaires du pape disaient un jour en devisant entre eux que ceux qui suivaient l'opinion du vulgaire étaient en une servitude misérable, attendu qu'il est impossible de plaire à tous, en tant que l'un n'approuve pas ce que l'autre trouve bon. Alors

(1) Cf. Des Périers, nouv. LXVI : « Le different estoit assavoir mon si, de toutes les bestes qui sont aujourd'huy au monde, y en avoit deux de chascune en l'arche de Noé. L'un disoit qu'il n'y avoit point de souris, et qu'elles s'engendrent de pourriture, ainsi que depuis l'a bien confirmé maistre Jehan Buter, de l'ordre de Saint-Anthoine en Dauphiné, en son traité de *Arca Noe...* »

un d'eux conta une fable qu'il avait vue écrite et peinte en Allemagne. Un vieillard allait au marché, avec son fils, vendre son âne, qui les précédait sans aucune charge.

» Et comme ils passaient, des paysans qui travaillaient aux champs commencent à blâmer ce vieillard de ce que ni lui ni son fils n'étaient montés sur cet âne qui n'avait rien sur lui; alors le vieillard met son fils sur l'âne et s'en va à pied. D'autres, voyant cela, se moquèrent du vieillard qui mettait sur l'âne un plus robuste que lui et suivait, alors qu'il n'en pouvait plus. Changeant d'avis, le vieillard fait descendre son garçon et monte. Étant un peu plus loin, il entendit d'autres qui le blâmaient de ce qu'il traînait son fils après lui comme si c'eût été son valet, sans avoir égard à son âge, tandis que lui, son père, se prélassait sur l'âne. Piqué, il prend son fils en croupe et continue son chemin. Des passants lui demandèrent si cet âne était à lui; comme il répondait oui, ils le reprirent aigrement de ce qu'il ne s'en souciait non plus que s'il n'eût pas été sien, remontrant qu'il

n'était assez fort pour une si grande charge. Troublé de tant et si diverses opinions, notre homme, voyant qu'il ne pouvait passer outre sans être blâmé, soit qu'il ne mît rien sur son âne, soit qu'il y montât tout seul ou avec son fils, lie son âne par les quatre pieds, et, le suspendant à un bâton, se met à le porter, de concert avec son fils. On éclata de rire, on se moqua d'eux, surtout du père, si bien que, se voyant sur le bord de la rivière, il jeta dedans, par dépit, son âne ainsi lié et s'en retourna chez lui après l'avoir perdu. Ainsi le bonhomme, voulant plaire à tout le monde, ne satisfit personne et perdit son âne (1).

(1) Origines : *Æsopus Camerarii*, 185 ; — *Fabeln aus den Zeiten der Minnesinger* (fin du XIII<sup>e</sup> siècle), Zurich, 1757, in-8, fab. 52 : Von unschuldigem Spotte ; — Imitations : *Ysopo*, collect. 22 ; — Barletta, fer. 6, hebd. 1 ; — Gobin (Robert), *Les Loups ravissans*, Paris (1503), in-4, goth. ; — Faerne, 100 ; Hulsbusch, p. 259 ; — Verdizotti, 1 (cette première fable n'est pas de Verdizotti, l'éditeur l'a fait traduire comme dédicace) ; — Pavesio, 106 ; — Du Fail, *Contes et discours d'Eutrapel*, Rennes, 1585, in-8, c. 7 ; — Widbram, *Del. poet. germ.*, pars 2, p. 1064 ;

LI

*D'un notaire ignorant.*

Comme nous soupions au sacré palais, à quelques-uns, parmi lesquels les secrétaires du pontife, on vint à parler de ceux dont tout le savoir consiste à répéter des formules écrites, dont ils ne veulent jamais se départir. Charles de Bologne, homme fort gai, dit alors : « Ils ressemblent à cer-

— Bruscambille, *Œuvres*, Rouen, 1629, in-12, p. 170 ;  
— *Mémoires* de Racan sur la vie de Malherbe, dans *Divers traités d'histoire*, par Pierre de Saint-Glas, abbé de Saint-Ussans, Paris, 1672, in-12 ; Cf. *Œuvres de Malherbe*, éd. Lalanae, 1862, I, LXXXI ;  
— La Monnoye a traduit cette fable en vers grecs (*Œuvres choisies*, La Haye, 1770, in-8, t. III, p. 56) ;  
— Desforges-Maillard, *Œuvres en vers et en prose*, Amst., 1759, 2 vol. in-12, fab. II. Le graveur bohémien Wenceslas Hollard fit graver ce sujet en cinq planches, à Francfort, en 1620 ; voy. un mémoire de Christ, dans le *Journal étranger*, avril 1756.

tain notaire, mon compatriote, qui, ayant à dresser un contrat de vente entre deux individus dont l'un s'appelait Philippe et l'autre Jean, déclara ne pouvoir instrumenter que si le vendeur s'appelait Conrad et l'acheteur Titius (car il n'avait appris à employer que ces deux noms-là). Comme les contractants ne voulaient pas changer de nom, il les laissa partir, et un autre notaire dressa l'acte de ces braves gens (1).»

(1) « Le contrat de mariage de la belle Marciote fut passé par-devant les deux plus savants notaires de Rouen. Le maître de la Rose rouge en dirait bien ce qu'il en sait, et pour ce il envoya quérir ces deux fameux notaires, lesquels laissèrent le bon paysan pour venir à ce riche marchand. Les notaires venus, on leur donna des sièges, et monsieur de la Rose commanda à sa servante d'apporter ce qu'il lui avoit commandé... Là-dessus, monsieur de la Rose dit à ces messieurs les notaires qu'il avoit grand désir de manger des pois passés par-devant notaires ; partant, il les prioit de les voir passer. Sa servante se mit là devant eux à les passer. Ces notaires se mutinèrent et se fâchèrent, et, l'injuriant, l'appelèrent moqueur, et dirent qu'ils s'en ressentiroient. » *Moyen de parvenir*, X ; — Cf. *Le Chasse-ennuy*, cent. V, 8.

LII

*D'un ambassadeur galant.*

La conversation tomba sur le mauvais choix de certains ambassadeurs. On en avait cité plusieurs, exemples lorsque Lusco : « Avez-vous connaissance, dit-il, de l'audace de ce Florentin que la République envoya vers la reine Jeanne de Naples (1)? Il s'appelait Francesco et était docteur en droit, quoique peu docte. Ayant appris que

(1) Jeanne II, reine de 1414 à 1435, après la mort de son frère, Ladislas le Magnanime. Elle eut beaucoup de favoris ; un des premiers s'appelait Pandolfello Alopo. En 1415, elle épousa Jacques, comte de la Marche ; celui-ci fit périr Pandolfello et réduisit Jeanne en captivité. Rendue à la liberté en 1419, Jeanne prit pour amant Gianni Caraccioli, qui, après avoir été comblé d'honneurs et de richesses, fut arrêté et massacré le 17 août 1432, par ordre de la duchesse de Suessa, confidente de la reine.

la reine ne dédaignait pas les hommes, surtout les beaux ; dès sa seconde entrevue, après bien des circonlocutions, il annonça qu'il était chargé de communications qu'il ne devait faire qu'à elle seule. A ce discours, Jeanne fit passer l'ambassadeur dans un appartement plus retiré, où le sot, qui se croyait bel homme, demanda à coucher avec la reine. Jeanne, sans se déconcerter, lui demanda si cela était aussi dans ses instructions. L'ambassadeur se tut et rougit. La reine le fit reconduire pour qu'il rapportât des instructions sur ce point. »

### LIII

#### *Trait de Dante.*

Dante, notre poète, lorsqu'il vivait exilé à Sienné, se trouvait une fois dans l'église des Mineurs, appuyé près d'un autel et abîmé dans la méditation. Un indiscret s'approche et lui adresse une question.

Alors Dante : « Mon ami , dites-moi quelle est la plus grosse bête sur la terre. — L'éléphant, répondit l'autre. — Alors, ô éléphant ! permets-moi de me livrer à des pensées plus intéressantes que tes questions, et cesse de m'ennuyer. » Et il le quitta (1).

## LIV

### *D'un enfant de douze mois.*

En la cité de Florence il y eut un citoyen qui fit un voyage d'un an ; quand il

(1) Voy. D'Argens, *Lettres juives*, La Haye, 1738, 6 vol. petit in-8, lettre 49 :

#### D'UN IMPORTUN

« Bren, laissés moy, » ce disoit une  
A un sot qui lui desplaisoit.  
Ce lourdaut tousjours l'importune ;  
Puis j'ouy qu'elle lui disoit :  
« La plus grosse beste qui soit,  
Monsieur, comme est-ce qu'on l'appelle ? —  
Vn éléphant, Madamoyselle,  
Me semble qu'on la nomme ainsi. —  
Pour Dieu, Éléphant (ce dit-elle),  
Va-t'en donc, laisse-moy icy. »

CL. MAROT, *Épigramme* 206.

revint chez lui, il trouva sa femme en train d'accoucher, ce qui le mit en courroux et lui fit soupçonner une faute de sa femme. Ne sachant que résoudre, il alla vers une voisine, matrone de haut parage et d'esprit subtil, et lui demanda s'il était possible qu'une femme pût bien porter un enfant douze mois. « Oh ! oui, répondit l'autre, qui s'apercevait de la sottise du questionneur; car si le jour que votre femme conçut, elle vit un âne, elle a porté autant que porte une ânesse. » Le mari remercia la matrone de l'avoir délivré de son soupçon et d'avoir soustrait sa femme au scandale, puis il reçut l'enfant comme sien (1).

## LV

### *D'un doute.*

Près de la porte de Pérouse est l'église Saint-Marc. Là, le prêtre Cicéro était en

(1) Voy. *Le Chasse-ennuy*, cent. IV, 10; — *Magistri Stopini poetae ponzanensis Capricia macaronica*, Paduæ, 1636, petit in-8.

train de débiter son sermon un jour de fête, lorsqu'il adressa au peuple ces mots : « Mes frères, je voudrais que vous me délivriez d'un doute : Durant ce carême, que j'ai écouté les confessions de vos femmes, je n'en trouvai aucune qui ne déclarât qu'elle avait gardé la foi conjugale ; mais vous, hommes, vous m'avez presque tous confessé vous être joués aux femmes des autres. Pour sortir du doute, je demande qui sont ces femmes avec lesquelles ces hommes se sont joués (1). »

## LVI

### *La jambe malade.*

Le cardinal de Bordeaux (2) me raconta un jour qu'un de ses compatriotes, rentrant

(1) Voy. *Poésies de Baraton*, Paris, Delespine, 1705, in-12 : Les Paysannes ; — J.-B. Rousseau, *Épigr.* : Dans un village au jeudi de l'absoute.

(2) François (II) de' Aguzzoni, né à Urbino, cin-

tard chez lui, se plaignait d'une douleur à la jambe. Sa femme la lui frotta d'huile rosat et l'enveloppa d'étoupe et de laine. Comme le mari se plaignait toujours et demandait le médecin, on l'alla chercher. Celui-ci ayant peu à peu et avec douceur découvert la jambe, assura qu'il n'y avait pas le moindre mal : « C'est donc l'autre, » dit alors le paysan (1).

quante-quatrième archevêque de Bordeaux, en 1389. En 1394 il fut envoyé par Boniface IX, comme nonce, en Espagne, pour faire cesser le schisme. En 1405 il fut fait par Innocent VIII cardinal du titre des Quatre-Saints couronnés. En 1408 il se rendit en France, dans l'intérêt de l'union de l'Église; le 17 mars il assista à l'entrée de Charles VI à Paris. En 1409 il fit partie du concile de Pise; il mourut à Florence, en août 1412.

(1) Voy. Dominichi, 326; — Guicciardini, p. 146; — Des Périers, nouv. XI: D'un docteur en décret qu'un bœuf blessa si fort qu'il ne sçavoit en quelle jambe c'estoit; — *Bigarrures du seigneur des Accords*, Contes du sieur Gaulard.

LVII

*De Pierre des Vignes.*

Pierre Des Vignes<sup>(1)</sup>, homme docte et habile, fut secrétaire de l'empereur Frédéric. Celui-ci, dans la guerre qu'il soutint contre le pape Alexandre III, fit crever les yeux à Pierre, qui était Italien et que les Allemands avaient noirci dans son esprit.

(1) Ou plus exactement de La Vigne, selon M. Huillard-Bréholles, *Vie et correspondance de Pierre de La Vigne*, 1865. Il naquit vers 1190, fut juge de la grande cour de 1225 à 1247, puis protonotaire ou le premier des secrétaires de Frédéric II. Il mourut à la fin d'avril 1249. Il est étonnant que M. Huillard, citant le « récit apocryphe » de Trithème, ne cite pas aussi celui de Pogge, qui offre avec lui des analogies et se trouve antérieur d'un siècle. Pogge ne croyait pas faire un conte, et lorsque, par exemple, il dit que les *barbares*, c'est-à-dire les Allemands, jaloussaient Pierre, on n'a qu'à se rappeler que vers la fin de son règne Frédéric II s'entourait de nobles allemands, tels que Berthold, margrave de Hohenburg, etc.

Poussé ensuite par le repentir (car il avait agi injustement), il l'admit en son conseil privé. Comme il avait besoin d'argent, Pierre lui conseilla d'abattre l'Église avec ses propres ressources, en saisissant et faisant fondre les ornements sacrés, parmi lesquels se distinguait un cercle du dôme de Pise (c'est dans cette ville que l'empereur se trouvait). Le conseil plut à Frédéric et il organisa l'armée avec les dépouilles des églises. « Sire, dit alors Pierre, j'ai vengé l'injure que vous m'avez faite; vous vous êtes rendu odieux aux hommes, et en vous faisant commettre ce sacrilège, j'ai attiré

D'autre part, des auteurs à peu près contemporains, Ricordani, Villani, Fulgose, soutiennent que Pierre fut victime de la jalousie des courtisans. M. Huillard incline vers le récit de Matthieu Paris, selon lequel Pierre, gagné par les promesses du pape, aurait décidé un médecin à empoisonner Frédéric, et cependant il n'ose affirmer que Pierre ait été coupable. Mais il nous semble plus naturel, dirons-nous avec Lenfant, de s'en rapporter à Pogge sur un fait arrivé en Italie, qu'à un auteur anglais tel que Matthieu Paris. Là où Pogge se trompe plutôt, c'est quand il rapporte que l'empereur se repentit de son injustice.

sur vous la colère de Dieu. Toutes vos entreprises dorénavant tourneront mal. » En effet, Alexandre III vainquit, et sa victoire servit à montrer que les choses sacrées ne devaient pas servir à un usage profane.

### LVIII

#### *D'un juif mangé par un Florentin.*

Deux juifs de Venise étant allés à Bologne, l'un d'eux y mourut. L'autre désira faire transporter le corps de son compagnon à Venise; mais comme il était défendu de le faire publiquement, il coupa le corps en petits morceaux et le mit dans un tonneau, après avoir ajouté divers aromates et du miel, de façon qu'il s'exhala du tonneau une odeur des plus suaves. Puis il le recommanda à un autre juif qui se rendait à Venise. On naviguait vers Ferrare, lorsqu'un Florentin, attiré par la

bonne odeur des aromates, ouvrit pendant la nuit le tonneau et trouva la viande si bonne qu'il en mangea tout son soûl. A Ferrare, le juif, voulant quitter le bateau, trouva son tonneau si léger qu'il eut vent de quelque chose : il l'ouvrit et le trouva presque vide. Comme il criait qu'on lui avait pris son cadavre, il finit par apprendre que le Florentin était devenu le sépulcre du juif.

## LIX

### *D'un buveur.*

Un buveur de vin notable tomba dans une fièvre qui lui causa une soif plus grande que de coutume. Les médecins qui furent mandés se consultaient sur les moyens de calmer la fièvre et aussi la grande soif, lorsque le malade : « Messieurs, dit-il,

chargez-vous de guérir la fièvre, moi je me charge de guérir la soif (1). »

LX

*De deux lettres.*

Francisco d'Ortana, que le roi Ladislas (2) avait fait gouverneur de Pérouse, reçut un jour deux lettres, l'une de sa femme, qui le priaît de venir bientôt la consoler de son absence, l'autre d'un marchand génois qui demandait le payement

(1) Voy. *Democritus ridens*, p 147; — *Poésies* de Baraton : *La Migraine et la Soif*; — J.-B. Rousseau, *Épigr.* : Certain ivrogne, après maint long repas.

(2) Ladislas, roi de Naples de 1386 à 1414. En 1399 il répudia sa femme, Constance de Clermont, pour épouser Marie de Lusignan. Après la mort de celle-ci, il épousa, en 1406, Marie Orsini. Il mourut d'une maladie causée par ses débauches, 1414.

de quelque dette. Il répondit au marchand qu'il le payerait dans peu, et il annonça son retour à sa femme dans les termes les plus tendres du monde. Il adressa par mégarde à sa femme la lettre pour le marchand et au marchand la lettre pour sa femme. La femme fut surprise de ne point avoir de réponse à ses instances; le marchand, croyant qu'on se moquait de lui, alla trouver le roi et se plaignit qu'on lui promît des caresses au lieu d'argent. Bientôt cependant tout s'expliqua et le rire devint général.

## LXI

### *D'un ermite qui séduisit des femmes.*

Au temps de François, septième duc de Padoue (1), il y avait dans la ville un er-

(1) François 1<sup>er</sup> de Carrara. En 1355, pour ne pas être pris par son oncle Giacomino, il le fit prisonnier

mite nommé Ansimir. Cet homme passait pour un saint; néanmoins il débaucha beaucoup de femmes, sous prétexte de les confesser. Ayant été découvert, il fut conduit chez le juge et ensuite chez le duc. Celui-ci, ayant fait venir son secrétaire, demandait à l'ermite, par manière de passe-temps, les noms des femmes qu'il avait séduites, et le secrétaire inscrivait ces noms sur ses tablettes. Comme l'ermite semblait au bout de son chapelet et que le duc demandait s'il restait d'autres victimes, l'ermite le nia; mais le secrétaire le menaçait d'user de violence s'il ne s'exécutait pas. « Ajoutez donc, dit l'ermite en soupirant, votre femme aussi ! » La plume tomba des mains au secrétaire, et le duc se moqua de lui de s'être attiré cette mortification

lui-même et lui succéda. En 1388, il fut enfermé par Jean Galéaz dans le château de Como, et il y mourut le 6 novembre 1393. Les six ducs qui le précédèrent furent : Jacques 1<sup>er</sup>, Marsilio, Ubertino, Marsilietto-Pappafava, Jacques II et Giacomino. Les armes des *Carraresi* étaient un *char*. En 1405, la seigneurie de Padoue tomba entre les griffes du lion de Saint-Marc.

par son avidité à savoir les fautes d'autrui (1).

## LXII

### *D'un portrait de saint François.*

Quelques frères mineurs étaient allés chez un peintre pour faire faire le portrait de saint François, mais ils ne savaient pas si on le peindrait stigmatisé (2), ou prêchant, ou sous quelque autre attitude. Comme une journée s'était passée en discussions sans résultat, ils laissèrent le peintre pour s'aller coucher. Celui-ci, édifié sur

(1) Voy. Estienne, *Apologie*, ch. **xxi**, § 3; — *Chronique burlesque*, Londres, P. Du Noyer (Hollande), 1742. petit in-12, p. 293: La Curiosité bien payée; — MÉRARD de Saint-Just, *Espiègeries, joyeusetés*, etc., 1761, t. I: La Curiosité punie.

(2) Les stigmates sont les marques des plaies de Jésus-Christ, que les cordeliers prétendent qu'il avait imprimées sur le corps de saint François.

la sottise des moines et croyant qu'on s'était moqué de lui, peignit le saint jouant de la flûte, d'autres disent pendu à un gibet, puis gagna au pied. Le lendemain, les moines se mirent en devoir de rechercher celui qui, selon eux, avait outragé la religion.

### LXIII

#### *Les chassieux.*

En Hongrie, c'est la coutume qu'après la messe, tous ceux qui ont mal aux yeux s'approchent de l'autel pour se faire verser de l'eau du calice par le prêtre officiant, qui prononce en même temps quelques paroles de l'Écriture pour leur souhaiter la convalescence. Un prêtre florentin qui se trouvait en Hongrie, en compagnie de Philippe surnommé l'Espagnol, ayant un jour dit la messe en présence de l'empereur Sigismond, plusieurs chassieux s'ap-

prochèrent du prêtre, afin qu'il répandît l'eau du calice selon la coutume. Le prêtre, qui crut que les yeux ne leur pleuraient que parce qu'ils avaient trop bu la veille, leur versa de l'eau et leur dit en italien : « *Andate meno, che siate morti a ghiado* : Allez-vous-en vous faire pendre. » Sigismond, qui comprenait l'italien, ne put s'empêcher de rire, mais les chassieux, à qui l'on rapporta la chose, furent vexés.

#### LXIV

##### *Les roseaux.*

Un Romain de notre connaissance, étant monté sur une muraille, prêchait à des roseaux comme si c'eût été des hommes, et discourait sur l'état de la ville. Pendant qu'il pérorait, un souffle léger courba le sommet des roseaux. Le fou de prédicateur, s'imaginant que c'étaient ses auditeurs qui

faisaient la révérence pour le remercier de son sermon : « Messieurs les Romains, dit-il, point tant de révérences, je suis le moindre d'entre vous. » Cette exclamation passa en proverbe (1).

## LXV

### *Dit de Facino Cane.*

Facino Cane, s'étant emparé de Pavie par le secours de la faction gibeline (2), ne

(1) Voy. Bon. Des Périers, nouv. LXXVI : Du légiste qui se voulut exercer à lire et de la harangue qu'il fit à sa première lecture ; — Pascal, *Pensées*, éd. Havet, Paris, 1852, in-8, p. 20 : « L'homme n'est qu'un roseau, le plus faible de la nature, mais c'est un roseau pensant. »

(2) Les gibelins furent primitivement (1138) les partisans de la famille des Hohenstaufen, et les guelfes ceux de la maison de Bavière. A la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ces mots avaient perdu leur signification primitive ; ils restaient dans la Péninsule comme des mots de ralliement à l'usage des partis ennemis.

pilla d'abord que les guelfes ; mais après leur avoir tout pris, il se jeta aussi sur les biens des gibelins. Ceux-ci lui en ayant fait des plaintes : « Il est vrai, dit-il, mes enfants, vous êtes gibelins, mais les biens sont guelfes (1). »

## LXVI

### *D'un pâtre économe.*

La femme d'un pâtre de Riva (2), fraîche petite ville de montagne, avait des accointances avec un prêtre dont elle eut un garçon qui fut élevé chez le pâtre. Quand il eut sept ans, le prêtre prit doucement le berger à partie et lui dit que cet enfant était son fils, et le pria de laisser l'enfant demeurer chez lui. « Non, non, dit le berger, je

(1) En 1403, les bouchers du Milanais vendaient publiquement au marché la chair des gibelins.

(2) Riva, à l'extrémité nord du lac de Garde, ville de cinq mille habitants.

veux le garder ; il est né dans la maison. Je ferais mal mon compte et celui de mon maître, si les agneaux qui naissent de brebis couvertes par des béliers étrangers, je les livrais aux maîtres de ces béliers (1). »

## LXVII

### *D'un paysan avec trois ânes.*

Dans un conseil tenu à Pérouse, un paysan, ayant demandé quelque grâce, trouva beaucoup d'opposition de la part d'un des citoyens. Le lendemain le paysan, averti, mena au bourgeois trois ânes chargés de blé. Quatre jours après, le bourgeois changea d'avis et plaida fortement la cause du paysan. « Voyez, dit un voisin, comme les ânes sont éloquents (2) ! »

(1) Voy. *Nouvelle méthode italienne de MM. de Port-Royal*, 1736, p. 152.

(2) « Il y avoit un bon paysan qui avoit gagné son

LXVIII

*D'un pauvre et d'un riche.*

Un homme fort riche allant en hiver à Bologne, fourré depuis la tête jusqu'aux pieds, rencontra, un jour qu'il faisait grand froid, un pauvre paysan qui n'avait sur lui qu'un méchant justaucorps. Le voyageur

procès et étoit allé parler à son procureur, qui lui avoit donné avis d'aller voir le conseiller qui avoit été rapporteur, afin qu'il le remerciât. Ce bonhomme, allant, pensoit en lui-même que possible il lui faudroit encore donner quelque chose; toutefois il s'assura qu'il auroit tant de conscience qu'il ne lui demanderoit plus rien, vu que pour payer les épices, il avoit même été contraint de vendre sa vache, seul reste de son bien. Le pauvre homme vint saluer monsieur son rapporteur, qui lui dit : « Mon bon ami, je vous sais « bon gré de m'être venu voir; je prends plaisir à m'employer pour les gens de bien; remerciez Dieu que « vous avez eu tel qui vous a conservé votre droit... » Or il y avoit en la même salle un peintre qui faisoit une chasse en un paysage où il y avoit plusieurs

lui demanda s'il n'avait point froid. « Non, dit le paysan d'un visage fort gai. — Comment cela se peut-il? Je gèle sous mes pelisses? — Ah! dit le paysan, si comme moi vous portiez tout ce que vous avez d'habits, vous non plus vous n'auriez point froid (1). »

LXIX

*D'un montagnard récalcitrant.*

Un montagnard du bourg de Pergola eût bien voulu marier sa fille à un de ses

sortes d'animaux, que ce paysan se mit à regarder. Le conseiller lui dit : « Que regardez-vous là, bon-homme? — Je regarde si, entre tant de bêtes qu'on vous donne ou qu'on emploie pour vous apporter de l'argent, je ne verrai point ma vache; au moins que la moitié y fût, pour ce que vous l'avez bien eue et davantage. » — *Moyen de parvenir*, LXXV; Cf. Guicciardini, trad., p. 19.

(1) Voy. *Dictionnaire d'anecdotes*, 1781, t. 1, 352 : D'un Gascon qui n'avait pas froid l'hiver.

voisins. Le voisin n'y voulait point entendre parce qu'il la trouvait trop jeune. « Oh ! dit le père , elle est plus formée que tu ne crois, car elle a déjà eu trois garçons du vicaire de notre curé (1) ! »

LXX

*D'une femme dîmée.*

Bruges est une grande ville d'Occident. Une jeune femme encore peu avisée s'y confessait au curé de sa paroisse. Celui-ci lui ayant demandé, entre autres choses, si elle rendait au prêtre les dîmes qui lui étaient dues, lui persuada qu'elle devait aussi lui rendre la dîme du mariage, ce qu'elle fit immédiatement, pour se libérer

(1) M. Louis Lacour, dans son édition de Des Périers, cite cette histoire (note de la page 46) comme une naïveté dont il se serait souvenu. — Voy. Guicciardini, trad., p. 204.

de sa dette. Étant retournée tard à la maison, elle en dit sans crainte la cause à son mari. Le mari, dissimulant, invita au bout de quatre jours le curé à dîner, en compagnie de quelques voisins pour rendre l'éclat plus grand. Quand tout le monde fut assis, le mari raconta l'histoire, puis se tournant vers le curé : « Puisqu'il vous est dû la dîme de tous les biens de ma femme, vous accepterez aussi celle-là, » et il lui mit le nez dans le vase de nuit de sa femme (1).

## LXXI

### *Le talion.*

Un certain tailleur de Florence fit appeler auprès de sa femme, indisposée, un

(1) Voy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 32 : *Les Dames dismées*; — Malespini, I, nov. 23; — *Frischlini fac.*, p. 17 : *De Puella confitente*; — *La Fontaine, Contes* : *Les Cordeliers de Catalogne*; — Gavin, *Le Passe-partout de l'Église romaine*, 1726, t. I, p. 347.

médecin de sa connaissance. Celui-ci, en l'absence du mari, abusa de madame. Le mari, au retour, rencontra le médecin, qui assura avoir guéri sa femme, puis il trouva celle-ci pleurant et la tête baissée. Ayant appris la perfidie du médecin, il dissimula, et au bout de huit jours il se présenta chez la femme du médecin avec une riche étoffe, disant avoir été envoyé par monsieur pour faire à madame un vêtement de dessous, une *colta*. Il fallait que la femme, qui était fort belle, se déshabillât presque entièrement pour laisser prendre mesure. Quand elle eut quitté ses vêtements, le tailleur rendit la pareille au médecin, et plus tard il le lui avoua (1).

(1) Voy. pour l'origine : Boccace, giorn. 8, nov. 8 ; — Imitations : *Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 3 : La Pesche de l'anneau ; — *Libro della origine delli volgari proverbi di Aloyse Cinthio degli Fabritii*, Venezia, Bernardino, 1526, in-fol. : prov XVI ; — Straparola, *Le Piacevoli notti*, Venegia, per Cominda Trino, 1550, in-8, VI, 1 ; — Bon. Des Périers, nouv. IX : De celui qui acheva l'oreille de l'enfant à la femme de son voisin ; — Estienne, *Apologie*, ch. xvi, § 10 ; — Malespini, I, nov. 45 ; — La Fontaine, *Contes*, liv. II,

LXXII

*Les aveux indiscrets.*

Un Florentin, qui se croyait habile, s'était fiancé à la fille d'une veuve. Comme il venait souvent dans la maison, il se trouva un jour, en l'absence de la mère, le maître et le vainqueur de la fille. La mère eut connaissance de la chose et se mit à tancer vertement celle qui déshonorait sa maison, ajoutant que le mariage n'était plus possible. Le fiancé, en revenant, trouva la jeune fille plongée dans la tristesse et lui en demanda la raison. La jeune fille la lui apprit et ajouta qu'elle voulait obéir à sa mère. Le fiancé la laissa faire et se chercha une autre femme, de même que la jeune fille se chercha un autre mari. Celle-ci, se

c. 1 : Le Faiseur d'oreilles et le raccommodeur de moules; — De Théis, *Le Singe de La Fontaine*, t. I, p. 124.

trouvant présente aux noces de son ancien séducteur, échangea avec lui un sourire qui fut aperçu de la jeune femme et devint le sujet d'une interrogation de sa part. Le mari, après bien des hésitations, raconta la chose comme elle était et insista sur la sottise de la fiancée. « Par mon serment, repartit la jeune femme, elle était bête ! le charreton de notre maison a couché avec moi plus de cent fois, et je n'en ai dit un mot à ma mère. » Le mari se tut, pensant que c'était revanche (1).

### LXXIII

#### *D'un usurier de Vicence.*

Un usurier de Vicence priait souvent un religieux de grande autorité dans la ville,

(1) Voy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 8 : Garce pour garce ; — Malespini, I, nov. 18 ; — D'Ouille : Naïveté d'une dame à son mari ; — *Frischlinus*, p. 18 : Par pari relatum ; — La Fontaine, *Contes*, l. V, conte 5.

d'éclater contre les usuriers dans ses sermons. Étonné de cette insistance, le prédicateur lui demanda pourquoi il le pressait avec tant d'importunité, lui qui faisait profession d'usure. « C'est, dit-il, qu'il y a tant d'usuriers dans la ville, que je ne gagne rien ; au lieu que si, par vos prédications, vous pouvez corriger ce vice, tout le monde viendra chez moi (1). »

(1) Voy. Estienne, *Apologie*, ch. xvi, § 16 ; — *Poésies* de Baraton : L'Usurier ; — Gottsched, *Grammaire allemande*, 1736, p. 524 ; — *Poésies* de Desforges-Maillard : L'Usurier et son curé ; — Harduin, *Almanach des Muses*, 1780 :

Un orateur prêchait contre l'usure  
Et démontrait par la sainte Écriture  
Que ce trafic est réprouvé de Dieu.  
Le beau sermon ! dit un fesse-mathieu,  
Puissé-je voir cette mâle éloquence  
Produire ici mainte conversion !  
Pour moi, bientôt, quelle fortune immense,  
Si j'étais seul de la profession !

LXXIV

*D'un cheval rétif.*

Un certain Vénitien se rendait un jour à Trévis sur un cheval de louage, suivi d'un valet de pied; en route, le domestique reçut de la bête une ruade si forte que, dans le premier mouvement de douleur, il ramassa une pierre et la lança à l'animal; mais, au lieu de toucher le cheval, la pierre atteignit les reins du cavalier. Celui-ci se retourna et, apercevant son valet qui marchait avec beaucoup de lenteur, il se mit à le gourmander : « Je ne puis aller autrement, répondit le serviteur, j'ai été touché par le cheval. — Ne fais pas attention, reprit le maître, c'est une bête tout à fait vicieuse, car elle vient aussi de me frapper de son pied dans les reins (1). »

(1) Voy. Estienne, *Apologie*, ch. III, § 5; — *Le Facétieux Réveil-matin*, p. 106.; — « Un Vénitien qui

LXXV

*D'une bouffonnerie de Gonella.*

Un quidam exprimait à Gonella (1) le désir de posséder l'art de la divination. « Je vous le communiquerai, dit Gonella, au

n'était jamais sorti de Venise et qui, par cette raison, ne devait pas être bon cavalier, étant monté pour la première fois sur un cheval rétif qui ne voulait pas même avancer, quoiqu'il lui fût sentir l'éperon, tira son mouchoir de sa poche, et l'ayant exposé au vent, il dit : « Je ne m'étonne plus si ce cheval n'avance pas, *il vento è contrario*. Le vent est contraire. » *Menagiana*, t. I, p. 394.

(1) Gonella fut le bouffon du marquis Nicolas d'Este (1441) et de son fils Borso, duc de Ferrare. Voy. *Facecie del Gonella composte per maestro Francesco dicto maestro Raynoldo da Mantua*. Bologna, per Justiniano da Rubiera, 1506, in-4, fig.; — *Le Buffonerie del Gonella (in ottave rime)*, Firenze (senz' anno), in-4°, 4 ff. à 2 col. Cf. Flögel, *Hofnarren*, p. 314; — *Morlini novellæ*; — *Scelta di Facecie del piovano Arlotto*; — *Novelle di Sacchetti*.

moyen d'une seule pilule.» L'autre consentit et Gonella lui mit dans la bouche une pilule faite d'excréments. Notre homme de vomir et de s'écrier : « Mais cela sent l'excrément, ce que tu m'as donné. » Gonella répondit qu'il avait deviné juste et demanda sa récompense (1).

## LXXVI

### *D'un notaire.*

Un notaire de Florence qui ne gagnait guère songeait au moyen de faire de l'argent, lorsqu'il avisa un jeune homme et lui demanda s'il avait reçu les 500 florins que son père, mort, avait prêtés à quelqu'un qui était mort aussi. Le jeune homme dit

(1) Voy. le Fabliau de la m...., Barbazan, III, 35 ; — *Bebeliana opuscula nova*, Argent, Grüninger, 1508, in-4, Litt. E iii ; — *Dil Eulenspiegel*, hist. 35.

qu'il n'avait point trouvé cette dette parmi les papiers de son père. Le notaire assura qu'il en avait fait l'obligation et poussa le jeune homme à l'acheter. Le jeune homme achète et fait assigner le fils du prétendu débiteur. Celui-ci soutint qu'il paraissait par les livres de son père, qui était marchand, qu'il n'avait pas emprunté, et alla trouver le notaire pour l'accuser d'avoir fait un faux acte. « Vous n'étiez pas au monde, dit le notaire, quand cette somme fut empruntée. Votre père la rendit au bout de quelques mois, et j'en ai chez moi la quittance. » Le jeune homme la racheta, et le notaire empocha des deux mains.

## LXXVII

*D'un pauvre batelier.*

Un pauvre batelier qui n'avait rien gagné de tout le jour s'en retournait tout

triste chez lui lorsque quelqu'un l'appela pour le passer dans sa barque. Il se promettait un petit gain et passa gaiement son homme ; mais lorsqu'il demanda de l'argent, le passant protesta qu'il n'en avait pas, mais qu'il lui donnerait un conseil équivalent. « Comment, dit le bachelier, ma femme et mes enfants pourront-ils vivre de conseils ? » N'en pouvant tirer d'autre raison, il demanda enfin quel était ce conseil. « C'est, dit-il, de ne jamais passer personne sans vous faire payer d'avance (1). »

## LXXVIII

### *D'une pénitence.*

Un certain Milanais, soit par bêtise, soit par ostentation, avait écrit tous ses péchés dans un gros livre qu'il porta au très-

(1) Voy. pour l'origine : Marie de France : *Le Vilain et le Loup*; — Imitations : *Le Chasse-ennuy*,

savant et très-entendu Antonio de Rada, Milanais, de l'ordre des frères mineurs. Le père, qui était homme d'esprit, effrayé de la grosseur du volume, se contenta de faire quelques questions au pénitent et puis lui déclara qu'il lui donnait l'absolution de tout ce qui était dans son livre. Celui-ci lui ayant demandé quelle pénitence il lui imposait : « De lire, dit-il, pendant un mois ce livre-là sept fois par jour. » Il eut beau crier à l'impossibilité, il fallut qu'il en passât par là.

## LXXIX

### *Les oiseaux savants.*

Un docteur de Milan, fort ignorant, pria un oiseleur qui allait prendre des

cent. III, 61 ; *Le Facétieux Réveil-matin*, p. 408 ; — *La Gibecière de Mome, ou le Thrésor dy ridicule*, Paris, Anthoine Robinot, 1644, petit in-8, p. 294 ; *Le Courier facétieux*, Lyon, Larivière, 1650, in-8. p. 23 ; — *Roger Bontemps en belle humeur*, p. 406.

oiseaux avec un hibou, de l'emmener avec lui. L'oiseleur y consentit et plaça notre homme couvert de feuillage à côté du hibou, en lui recommandant de ne point parler. Mais dès que les oiseaux furent rassemblés, le sot docteur en avertit l'autre pour qu'il tirât le filet. Les oiseaux de s'en aller. Gourmandé par l'oiseleur, il promit le silence. Les oiseaux revinrent, et le docteur cria en latin : « Voilà les oiseaux. » Comme l'oiseleur lui en faisait des reproches : « Est-ce que les oiseaux, dit l'autre, entendent donc le latin ? » Il s'imaginait que les oiseaux fuyaient non au son de la voix, mais au sens des paroles que l'on prononçait.

### LXXX

#### *Contre les médisans.*

Lodovico Massilio, savant vieillard de

l'ordre des Augustins (1), avait fait à Florence l'éducation d'un jeune homme pauvre nommé Jean, que j'ai connu, et mon compatriote. Un camarade du jeune homme alla trouver le précepteur et lui dit que Jean était un ingrat et parlait mal de son maître. Cette délation se répéta plusieurs fois. Alors le vieillard : « Depuis quand le connaissez-vous ? lui dit-il. — Depuis un an. — Il faut que vous vous croyiez bien habile et que vous me preniez pour un grand sot, si vous vous imaginez que depuis dix ans je ne connais pas mieux le caractère et les mœurs de ce jeune homme

(1) Marsilio devint supérieur d'un couvent d'Augustins situé dans la province de Pise ; sa réputation littéraire lui procura des fonctions dans la chancellerie de la république de Florence, et en 1382 le gouvernement toscan le mit au nombre des négociateurs qu'il chargea de conclure la paix entre Charles de Hongrie et le duc d'Anjou. Il s'acquitta une telle estime parmi les Florentins, que la seigneurie de cette république pria Boniface de le nommer évêque de Florence. La lettre qui fut écrite à cette occasion a été rapportée par Mehus dans sa *Vie d'Ambrosio Traversari*.

que vous qui ne le connaissez que depuis un an (1). »

LXXXI

*De la mitre.*

On demanda un jour à ce même religieux ce que signifiaient les deux pointes qui sont aux mitres des évêques. « L'une, dit-il, signifie l'Ancien et l'autre le Nouveau Testament, que les évêques doivent savoir par cœur. — Mais que signifient les deux courroies qui pendent à la mitre derrière le dos (2) ? — Cela veut dire que les évêques ne savent ni l'Ancien ni le Nouveau Testament. »

(1) Voy. Guicciardini: *Gli Homini costanti*, etc. Trad., p. 153.

(2) « Les deux fanons qui pendent derrière la mitre sont les cordons qui servaient à tenir autour de la tête cette coiffure dans son état primitif. » *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, par l'abbé Martigny, 1865.

LXXXII

*Contre Filelfo.*

Il y avait au palais apostolique une grande réunion d'hommes des plus savants, et la conversation tomba sur les mœurs infâmes de Filelfo. Alors quelqu'un demanda si Filelfo était noble : « Certainement, » répondit un plaisant en composant gravement son visage, « car tous les matins son père mettait des habits de soie. » Il voulait dire qu'il était fils d'un prêtre, puisque les prêtres, en disant la messe, portent des ornements de soie (1).

(1) Francesco Filelfo naquit le 21 juillet 1398, à Tolentino, dans la marche d'Ancône. De ses parents, de son éducation, il ne dit rien ou presque rien. Poggio tira partie de ce silence dans sa troisième invective : « Le sang des dieux et un père consacré par la religion, voilà ce qui te rend si fier et si insolent. Oui, fils d'un prêtre de quelque bourgade du Tolentin et d'une mère si pieuse qu'elle fit le sacrifice de son

LXXXIII

*Facétie de Pietrillo.*

Le cardinal de Bari, Napolitain (1), possédait à Verceil, dans la Gaule cédarienne, un hôpital dont il tirait fort peu de

corps à ce prêtre, tu t'enorgueillis de ta divine origine. Né de la vestale Rhéa et d'un prêtre de Mars, Romulus jadis fonda la capitale de l'univers ; toi, fils non d'un prêtre de Mars, mais d'une prêtresse de Vénus ; non d'une vestale, mais d'une servante de Flora, ce n'est pas une ville que, pour éterniser ta mémoire et celle de tes parents, tu as fondée dans le Latium, mais un tas de fumier dans les immondices de ta bouche... » Filelfo mourut le 31 juillet 1481.

(1) Landolphe de Maramaur ; fait cardinal diacre de Saint-Nicolas *in carcere* en 1381, il fut envoyé en 1409 à la diète de Francfort, par le collège des cardinaux, qui avaient renoncé à l'obédience de Benoît XIII et de Grégoire XII. Il assista au concile de Pise et à celui de Constance, où il mourut en 1415. Le jour de ses funérailles, l'évêque de Lodi fit un sermon où il ne dit pas un mot du cardinal, mais s'étendit sur les vices des ecclésiastiques.

profit, parce qu'il avait beaucoup de malades pauvres à entretenir. Il y envoya un jour son valet Pietrillo pour recevoir les rentes. Celui-ci, voyant un nombre prodigieux de malades qui consumaient tout le revenu de son maître, se déguisa en médecin et fit assembler tous les malades, visita leurs plaies et déclara qu'on ne pouvait les guérir qu'avec un onguent de graisse humaine. « Il faut donc, leur dit-il, que dès aujourd'hui vous tiriez au sort entre vous celui qui sera cuit dans de l'eau bouillante pour le salut de tous les autres. » A ces mots chacun fit son paquet, et Pietrillo affranchit l'hospice des frais causés par l'entretien de tous ces pauvres (1).

(1) Voy. pour l'origine : *Le Vilain mire*, Méon, t. III. p. 1-13; — Legr. d'Aussy, t. 1, p. 398; — Chénier, *Fragmens du cours de littérature fait à l'Athénée de Paris*, en 1806 et 1807, Paris, 1818, in-8, p. 96; — Ms. de Berne, 354, fol. 49 v<sup>o</sup>; — *Vom Pfaffen Amis*, dans : Benecke, *Beitrag zur Kenntniss der alt-deutschen Sprache*, Gœtt., 1810-32, 2 vol. in-8, part. II, p. 533; — Imitations : *Dil Eulenspiegel*, hist. 17; — *Serées* de Bouchet, 30<sup>e</sup> serée; — *Gibecière*

LXXXIV

*Le muet.*

Un grand d'Espagne avait un fils méditant, qui, pour sa mauvaise langue, s'était attiré beaucoup de haines. Son père lui ordonna de ne plus parler, il obéit. Il arriva que l'un et l'autre se trouvèrent un jour ensemble au dîner du roi et de la reine d'Espagne. La reine, qui était fort galante, croyant le jeune homme sourd aussi bien que muet, pria son père de le lui donner pour la servir. Le père y consentit, et le fils fut témoin des intrigues de la reine pendant deux ans. Au bout de ce temps, le roi demanda au père si son fils était muet de naissance ou par quelque accident. « Ce n'est, dit-il, ni l'un ni l'autre, mais je lui ai défendu de parler à cause de

*de Mome*, p. 456; — *Courierfacétieux*, p. 129 : Subtile ruse d'un cardinal.

sa mauvaise langue. » Le roi ordonna au père de permettre à son fils de parler. Le père s'en défendit longtemps, disant qu'il pourrait en arriver du scandale. Enfin le fils eut permission de parler et se tourna vers le roi : « Sire, dit-il, vous avez une femme plus impudique qu'une courtisane. » Le roi, confus, lui défendit de rien dire davantage.

#### LXXXV

##### *Contre Bessarion.*

Angelotto, de Rome, cardinal et farceur, voyant venir le cardinal Bessarion (1) à la curie avec une longue barbe, et en-

(1) Né à Trébizonde en 1389. En 1439, le pape Eugène IV le créa cardinal-prêtre du titre des Saints-Apôtres. Sa maison était le rendez-vous de tous les amis des lettres. Quand il sortait, on voyait dans son cortège Philelphe, Poggio Valla, etc. Il mourut à Ravenne, le 19 novembre 1472.

tendant certains s'étonner qu'il ne la fit point raser : « C'est bien ainsi, dit-il : parmi tant de biches il faut un bouc. »

LXXXVI

*D'un juge vénitien.*

Il se plaidait à Venise une cause relative à un testament. Les avocats des parties étaient présents, chacun pour défendre le droit de son client. L'un, qui était prêtre, cita dans son plaidoyer la Nouvelle et la Clémentine. Alors un des juges, homme âgé à qui ces mots étaient inconnus, se tournant d'un air farouche vers l'avocat : « Comment, dit-il, vous ne rougissez pas de nommer des courtisanes en présence d'aussi graves personnages, et vous pouvez croire que leur témoignage fera foi dans cette enceinte ! » Ce stupide magistrat s'imaginait que l'avocat appelait en

témoignage deux femmes qu'il avait pour concubines (1).

### LXXXVII

#### *D'un duel.*

Le patron d'un transport génois loué pour le compte du roi de France, en guerre avec l'Angleterre, portait un écu où se trouvait peinte une tête de bœuf. Un gentilhomme français s'en étant aperçu, revendiqua ces armes pour lui; ils se prirent de querelle, le Français provoqua le Génois, celui-ci accepta le défi. Le Génois se présenta sans aucun appareil, mais le Français s'était mis largement en frais. Alors

(1) Voy. Estienne, *Apologie*, ch. xxix, § 4; — *Democritus ridens*, p. 148: *Judex indoctus*; — *Carpenteriana*, Paris, 1724, in-12, p. 325; — (Gayot de Pitaval) *Bibliothèque de cour, de ville et de campagne*, Paris, 1746, 6 vol. in-12, II, 142.

le Génois : « Quel est, dit-il, le sujet de notre démêlé? — C'est, répondit le Français, que vous avez usurpé mes armes. — Quelles sont-elles? — Une tête de bœuf. — Alors il n'est besoin de se battre, car les miennes sont une tête de vache. » Ainsi fut trompé l'orgueil du Français (1).

LXXXVIII

*D'un débiteur.*

Un homme de Pérouse fort obéré allait dans la rue tout mélancolique. Quelqu'un passant lui demanda quel était le sujet de sa tristesse. « Je dois, dit-il, et je ne saurais payer. — Bon! lui repartit l'autre,

(1) Voy. Guicciardini, *Una qualche astuzia, o accorgimento, etc.*; — Bouchet. serée 9<sup>e</sup>; — *Democritus ridens*, p. 66 : *Duellum vitatum*; — *Roger Bontemps en belle humeur* : Plaisant duel sur des devises.

laissez cette inquiétude à votre créancier (1) ! »

LXXXIX

*La barbe des Grecs et des Génois.*

Quelques Génois habitant Péra (bourg qui appartenait à la république) allèrent à Constantinople pour leurs affaires. Une

(1) Voy. *Democritus ridens* : Ære dirutus ; — *Poésies* de Baraton : L'insolvable.

ÉPIGRAMME

Guillot se promenait, triste, morne et rêveur ;  
« Qu'as-tu donc ? lui dit Jean, d'où vient cette langueur ?  
— Vraiment, reprit Guillot, je n'ai pas l'âme en fête ;  
Ce qui me rend triste comme tu vois,  
Sont deux mille écus que je dois  
Et qui me rompent fort la tête ;  
Tout mon argent se monte à beaucoup moins,  
Je ne saurais payer cette somme empruntée.  
— Ah ! pauvre fou ! dit Jean, va, va, laisse ces soins  
A celui qui te l'a prêtée »

SAINT-GLAS, *Contes*, 1672.

querelle s'étant élevée entre eux et des Grecs, certains furent tués et d'autres blessés. L'empereur (1) ayant reçu une plainte de la part des victimes, fit couper la barbe aux Grecs en question, ce qu'ils regardent comme une grande ignominie. Mais le consul des marchands génois, se croyant joué, permit aux Génois de se venger eux-mêmes. Ils allèrent donc à Constantinople et blessèrent et tuèrent plusieurs Grecs. L'empereur s'en plaignit au consul, et ce dernier promit d'en faire bonne justice. Il fit en effet amener un jour les coupables dans la place publique comme s'il eût voulu leur faire couper la tête. Tout le monde y accourut, les Grecs et le peuple de Péra. Les prêtres s'y trouvaient avec la croix pour conduire les suppliciés au cimetière. Alors le consul, ayant fait faire silence, ordonna qu'on

(1) Michel VIII Paléologue. Pour réparer les ruines et accroître la population de Constantinople, il confirma en 1262, aux Génois, aux Vénitiens et aux Pisans, la possession des divers quartiers où ils s'étaient établis.

rasait le derrière aux coupables, disant que c'était là et non au menton que les Génois avaient de la barbe.

## XC

### *D'un vœu.*

Lorsque j'étais en Angleterre, j'entendis conter un trait d'un capitaine de vaisseau, lequel était Irlandais (1). Le navire était ballotté par les flots et chacun désespérait du salut. Alors le capitaine promit à une église de la Vierge, célèbre par ses miracles, s'il en échappait, un cierge aussi grand que le mât du navire. Son second lui représenta qu'il n'y avait pas assez de cire en Angleterre pour accomplir un pareil

(1) Ce récit montre que déjà alors les Anglais aimaient à se divertir aux dépens de leurs frères de l'autre bord du canal de Saint-George.

vœu : « Promettons toujours, dit-il, pourvu que nous échappions au danger (1). »

## XCI

### *La paix du ménage.*

Une veuve avait dit à une de ses voisines qu'elle désirait trouver un homme tranquille et d'âge mûr, plutôt pour avoir une compagnie que pour autre chose, car elle devait plus penser au salut de son âme qu'aux plaisirs du corps. La voisine promit de lui trouver un homme de cette façon et revint le lendemain, affirmant avoir

(1) Voy. *Promptuarium exemplorum ad usum prædicantium secundum ordinem alphabeti*, imprimé au XV<sup>e</sup> siècle, traduit sous le nom de *Fleur des commandemens de Dieu*, dans d'Artigny, *Nouveaux mémoires d'histoire, de critique et de littérature*, Paris, 1749-1756; — *Facet. Bebel.*, l. II, p. 102 : De rustico sanctum Nicolaum invocante.

découvert le mari qu'il lui fallait, car il satisfaisait à la condition qu'elle semblait souhaiter : il était mutilé. Alors la veuve : « Je ne veux de lui en aucune manière, dit-elle, car si d'aventure noise ou discord s'élevaient entre nous, où serait le médiateur pour faire la paix (1) ? »

## XCII

### *D'un enfant précoce.*

Angelotto, cardinal romain, homme mordant et ami de la discussion, parlait

(1) Voy. Abstemius : De vidua virum pretente; — Guicciardini, *L'Ipocrisia mal potersi ricoprire*. Trad., p. 238; — Bouchet, serée 5<sup>e</sup>; — *Le Tombeau de la mélancolie* : Hypocrisie d'une jeune veuve; — *Ésope en belle humeur* (par Bruslé de Monpleinchamp), Amst., 1690, in-12 : La Jeune veuve amoureuse, p. 156; — *Poésies* de Baraton : L'Eunuque; — *Œuvres diverses de M. de Julien Scopon*, La Haye, 1728, 2 part. en 1 vol. in-8, part. I, p. 38 : La Veuve d'Avignon; — Sedaine : La Paix du ménage.

beaucoup, mais rarement avec sagesse. Lorsque le pape Eugène se trouvait à Florence, le cardinal fut abordé par un garçon de dix ans, fort avisé, qui lui adressa quelques mots seulement, mais des mieux tournés. Angelotto admira la tenue et l'amabilité du garçon et lui fit différentes questions auxquelles il répondit habilement, puis se tournant vers ceux qui l'entouraient : « Quand les enfants, dit-il, ont tant d'esprit de si bonne heure (1), leur intelligence décroît avec les années, et à l'âge de maturité ils ne sont plus que des sots. — Si cela est, répartit l'adolescent, vous avez dû être une véritable merveille dans votre enfance. » Le cardinal fut ébahi de se voir traité de sot par celui qu'il regardait comme un enfant (2).

(1) Quand ils ont tant d'esprit, les enfants vivent  
[peu.

CAS DELAVIGNE : *les Enfants d'Édouard*, 1, 2.

(2) Voy. Ursinus Velius, dans *Delitiæ poetarum germanorum* ; — *Le Passe-temps agréable*, p. 381.

XCIII

*D'un Égyptien à la messe.*

Un Égyptien, qui était en Italie, fut engagé par un chrétien de sa connaissance à aller entendre la messe. Il le fit. Comme on lui demandait son avis sur cette cérémonie, il répondit qu'il l'approuvait sauf en un point : en effet la charité en était absente, car un seul mangeait et buvait tout, sans rien donner aux autres, qui devaient avoir faim et soif aussi bien que lui.

XCIV

*La puissance du sacerdoce.*

Un évêque espagnol, en route un vendredi, envoya son valet acheter des pois-

sons. Le valet n'en trouva point au marché, mais il apporta deux perdrix. L'évêque lui ordonna de les mettre en broche et de les lui servir. Le valet, étonné, car il croyait les avoir achetées pour le dimanche, demanda à l'évêque s'il les mangerait un jour prohibé. « J'en userai comme de poisson, » répondit le prélat. Comme le valet devenait encore plus étonné : « Ne sais-tu pas que je suis prêtre ? continua l'évêque ; qu'y a-t-il de plus difficile ou de changer le pain en corps du Christ ou de faire d'une perdrix un poisson ? » Là-dessus ayant fait le signe de la croix et ayant commandé que les perdrix devinssent poissons, il les mangea comme tels (1).

(1) Voy. *Les Cent Nouvelles nouvelles*, nouv. 99 : La Métamorphose ; — Béroalde de Verville : *Moyen de parvenir*, xxvi.

XCV

*D'un archevêque quadrupède.*

Un archevêque de Cologne faisait ses délices d'un fou, qui couchait avec lui (1). Un jour qu'il y avait une nonnain dans le lit du prélat, le fou, qui était placé à la partie inférieure, sentit qu'il y avait plus de jambes que d'habitude. Il en tâta une et demanda à qui la jambe. « A moi, » répondit l'archevêque. Il en tâta une seconde, une troisième, une quatrième; l'archevêque répondait toujours que c'était à lui. Le bouffon au même instant court à la fenêtre et crie tout haut : « Accourez tous pour

(1) C'était, dans les mœurs du temps, le dernier degré de l'intimité. L'Arétin avait une place dans le lit de Jean de Médicis, le Grand Diable: *Lettere*, t. III, p. 172.

voir un nouveau monstre. Notre archevêque est devenu quadrupède (1). »

### XCVI

#### *Contre Angelotto.*

Quelqu'un condamnait en beaucoup de paroles la vie et les mœurs du défunt cardinal Angelotto. En effet, il fut rapace et violent, sans conscience en un mot. « Je crois, dit un autre, que le diable l'a déjà avalé et rendu plusieurs fois, à cause de ses crimes. » Un autre plaisant ajouta : « Non, car sa chair était si mauvaise qu'aucun diable, eût-il le meilleur estomac, n'oserait le manger. »

(1) B. Des Périers, nouv. II.

XCVII

*Cent pour mille.*

Un prédicateur prêchait un jour sur l'évangile de la multiplication des pains. Rappelant que Notre Sauveur avait rassasié la multitude avec cinq pains, il nomma cinq cents hommes au lieu de cinq mille. Son assistant lui dit qu'il s'était trompé de chiffre : « Taisez-vous, sot, repartit l'orateur, à peine s'ils croiront le chiffre que j'ai donné (1). »

(1)

LE MIRACLE

Certain curé, de son canton l'oracle,  
Crie à Pierrot : « Cours à mes paroissiens  
Leur annoncer qu'à l'instant je reviens  
Pour leur prêcher l'histoire et le miracle  
Des deux poissons, ainsi que des cinq pains  
Dont le Seigneur nourrit la multitude  
Qui le suivit jusqu'en sa solitude. »  
Alors Pierrot dit : « Monsieur le curé,  
En beau surpris, en beau bonnet carré,

XCVIII

*De la voix d'un prédicateur.*

Un religieux qui, en prêchant au peuple, criait fort, aperçut plusieurs fois une femme qui pleurait à son rugissement. S'imaginant qu'elle était touchée par le sermon, il la fit venir chez lui pour savoir le sujet de ses soupirs et de ses larmes pieuses, comme il les croyait. « Hélas !

Vient expliquer comment dans l'Évangile,  
En un désert et loin du grand chemin,  
Pains et poissons, au nombre de cinq mille,  
D'autant de Juifs apaisèrent la faim. »  
Pierrot revient, rend compte du message,  
Dit qu'on a ri, que même on rit encor.  
« Je le crois bien, peste soit du butor !  
Maudit lourdaut avec ton verbiage !  
C'est donc ainsi que tu rends mes leçons !  
Que n'as-tu dit cinq pains et deux poissons  
— Ils auraient ri, monsieur, bien davantage.

LA CONDAMINE.

Cf. Estienne, *Apologie*, ch. xxxvi, § 15.

dit-elle, en vous entendant, il me semble reconnaître la voix d'un âne que mon mari m'avait laissé en mourant pour gagner ma vie et que j'ai malheureusement perdu. C'est ce qui me faisait pleurer. » Le religieux, aboyeur plutôt que prédicateur, s'en alla confus (1).

## XCIX

### *Les braies de saint François.*

Une femme, poussée, comme je pense, par le désir de bien faire, se confessait à un religieux mineur. Celui-ci, tout en par-

(1) Voy. *Le Doctrinal de Sapience*, par Guy de Roye (1478, in-fol., goth, f. 84 v<sup>o</sup>; — *Bareleti Sermones*, Brixia, 1497, 2 t. en 1 vol., pet. in-4: Serm. in prim. quadrages. dominicam; — Mellin de Saint-Gelais, *Œuvres poétiques*, Lyon, 1574, petit in-8: Notre vicaire...; — *Le Cabinet satirique*, Paris, 1618, in-12; — D'Ouille, *Contes*, II, 294: Naïveté d'une

lant, s'enflamma de concupiscence, et ayant à forcé de paroles fini par amener la femme à faire sa volonté, ils cherchaient les moyens d'accomplir la chose. Il fut convenu que madame, feignant d'être malade, ferait appeler le frère en qualité de confesseur, car on a l'habitude de laisser seuls cette sorte de personnages, pour qu'ils aient toute faculté de parler des intérêts spirituels au patient alité. La dame se met donc au lit, simule une violente douleur, puis fait appeler le frère, qui s'empresse et reçoit caresses et baisers sans témoin. Quelqu'un étant survenu, il part en remettant la fin de la confession au lendemain. Tandis qu'il est à son poste, le mari trouve la confession un peu longue et entre dans la chambre à coucher. Le frère se sauve,

femme; — *Histoires factieuses et morales* (par de Parival), Leyde, 1663, 2 t. en 1 vol., pet. in-12, n° 26; — *Roger Bontemps en belle humeur: Vaine gloire*; — *Menagiana*, III, 485; — *Contes par un petit cousin de Rabelais*, 1775, p. 194, conte LXXI : Le curé de village et la bonne femme.

mais en oubliant ses braies. A cette vue, le mari s'écrie que ce n'est pas un frère, mais un adultère, et toute la maison, à l'aspect des braies, fait chorus avec lui. Il va trouver sans retard le supérieur du couvent, se plaint et menace le coupable de mort. Le supérieur, qui était un vieillard, apaise sa colère en lui faisant remarquer qu'il s'exclame à sa honte et à celle de sa famille, qu'il faut du silence et du secret. Le mari réplique que l'aventure n'est plus à cacher, mais le vieillard annonce un remède : il assurera que les braies en question sont celles de saint François, que le frère avait emportées pour sauver madame ; de plus il viendra les chercher et les reporter processionnellement. Le dessein est approuvé, le supérieur convoque les frères, se rend à la maison du mari en habits sacerdotaux, précédé de la croix, et, saisissant dévotement les braies, les portant à bras tendus sous un dais de soie, comme de saintes reliques, il les présente à baiser au mari, à la femme, à tout le

monde, et les place dans le trésor du couvent avec cérémonie et au son des hymnes sacrées (1).

C

*D'un bref contre la peste.*

Naguère en allant à Tivoli pour voir mes enfants, que j'y avais envoyés de Rome à cause de la peste, j'entendis raconter une histoire digne de nos rires et de

(1) Voy. pour l'origine : Apulée, *Metamorphoseon lib.* IX ; — *Le Livre du chevalier de la Tour Landry* : D'un bon homme qui estoit cordier, ch. LXII ; — Sacchetti, *Novelle*, Firenze (Napoli), 1724, 2 vol. gr. in-8, ; — Méon, III, 169 ; — Leg. d'Aussy, II, 66. Imitations : Masuccio, *il Novellino*, 1476 in civitate Neapolis, in-fol. ; — Sabadino, *Facietiarum poretanarum opus*, Bologna, 1483, in-fol ; — Estienne, *Apologie*, ch. XXI, § 3 ; — *Lettres juives* de d'Argens, lettre CXI ; — *Recueil de nouvelles poésies*

nos entretiens. Peu de jours avant, un frère, de ceux qui vont prêchant aux paysans d'alentour, vendit des breffs, comme ils disent, par lesquels il promettait qu'on serait garanti de la peste en les pendant au col. Le peuple, alléché, les achetait au prix qu'il pouvait, et les pendait avec un fil d'osier. Mais le frater en même temps défendait de les ouvrir pendant quinze jours. Ayant ramassé pas mal d'écus, il s'en alla. On lut ensuite les breffs, selon le désir qu'ont les hommes de satisfaire leur curiosité; on y trouva ces mots en langue vulgaire :

Donna, si fili, et cadeti lo fuso,  
Quando ti flecti, tien lo culo chiuso.

*galantes*, Londres (Genève 1740). 2 vol. in-12 : *La Culotte* de R. Raimond; — *Œuvres de Grécourt*, Luxembourg (Paris), 1764, 4 vol. petit in-12 : *La Culotte et le cordelier*; — *De Théis, Le Singe de La Fontaine* : *Le Caleçon*; — *Œuvres de Vergier*, 1780, 3 vol. in-18 : *La Culotte*; — *Contes et poésies du cardinal Collier*, Saverne, 1792, 2 vol. in-8 : *La Culotte* de S. Raymond de Pennafort; — (Casti), *Novelle galanti*, Parigi, 1793, in-12 : *Le Brache di san Griffone*.

C'est-à-dire, en français :

Madame, si en filant votre fuseau est tombé,  
En vous retournant, tenez le cul fermé.

Cela dépasse les ordonnances et remèdes  
de tous les médecins (1).

## CI

### *Le cadenas.*

Angelotto, de Rome, homme bavard et médisant, n'épargnait personne. Lorsque par la faute des temps, pour ne pas dire grâce à la sottise des hommes, il eut été fait cardinal, il garda le silence dans le consistoire secret des cardinaux, comme

(1) Voy. Bouchet, *serée* 10<sup>e</sup>; — *Jocorum atque serio-  
rium centuriæ, recensente Othone Melandro*, Francof.,  
1603, 2 vol. in-12, p. 91 : De simplici quadam mu-  
liercula; — *Democritus ridens*, p. 32 : Remedium  
oculorum.

c'est l'usage, car on dit vulgairement que les nouveaux cardinaux se taisent jusqu'à ce qu'ils aient obtenu du pape la permission de parler. Quelqu'un, rencontrant un jour le cardinal de Saint-Marcel, lui demanda ce qu'on avait fait dans le sacré collège : « Nous avons ouvert la bouche à Angelotto, » répondit-il. « Vous auriez dû plutôt, ajoutai-je, la lui fermer avec un cadenas. »

## CII

### *L'âne perdu.*

Un certain prêtre faisait sa méridienne au lit avec la femme d'un paysan, lequel s'était caché sous ce même lit pour le surprendre. Comme le prêtre, par suite de la fatigue peut-être, avait éprouvé un léger vertige, « Je crois, dit-il, voir le monde entier. » Alors le paysan, qui avait perdu

son âne, oubliant l'outrage fait à son honneur : « Auriez-vous point vu aussi mon âne (1) ? »

### CIII

#### *Les quiproquo.*

Lorsque j'étais en Angleterre, un foulon fut le sujet d'une aventure risible qui n'est pas à exclure de nos conversations. Ce foulon était marié et avait à son service nombre de gens. Un jour il jeta son dévolu sur une de ses servantes qui lui paraissait

(1) Orig. : *Le Ciento Novelle antike*, Bologna, Benedetti, 1525, in-4. — Imitations : *Les Cent Nouvelles*, nouv. 12 ; *Le Cabinet satirique*, Paris, 1618, in-12 ; — *Le Chasse-ennuy*, Cent V, 11 ; — D'Ouville, *Contes* : D'un valet d'estable ; — *Contes de La Fontaine*, l. II, c. 12 : Le Villageois qui cherche son veau ; — *Roger Bontemps en belle humeur*, p. 87 ; — *Congreve's Works*, London, 1710, 3 vol. in-8 : The lout looking for his heifer.

remarquable de beauté. Comme il la requérait d'amour, celle-ci dit le fait à sa maîtresse. La maîtresse alors s'avise du tour suivant : elle conseille à la servante, lorsque monsieur la viendra prier d'amour, de lui donner rendez-vous, et madame viendra tenir sa place. La chose fut exécutée de point en point. Ayant fait son œuvre, le foulon sortit et raconta à un de ses aides la chance qu'il venait d'éprouver, puis il l'engagea à aller aussi trouver la servante. Celui-ci ne se le fait pas dire deux fois, et madame le prend pour monsieur. Un troisième envoyé n'est pas moins bien reçu, madame croyant que c'était monsieur, et le gaillard la prenant pour la servante. Enfin la maîtresse étant sortie, vint faire de grands reproches à son mari de sa froideur pour elle et de son ardeur pour la servante. Le mari cacha son erreur et céla le péché de sa femme (1).

(1) Voy. pour l'origine : *Le Meunier d'Arleux*, ms. 7595, fol. 508-510; — Éd. de Fr. Michel, Paris, 1833, in-8; — *Legrand d'Aussy*, II, 413; — *Sacchetti*, nov. 206; — *Decameron* de Boccace,

CIV

*Contre les vantards.*

Du temps que l'empereur Frédéric (qui

giorn. 8, nov. 4. — Imitations : *Cent Nouvelles*, nouv. 9 : Le Mari maquereau de sa femme ; — Marguerite de France, *Heptaméron*, Paris, 1559, in-4, nouv. 8 : D'un homme qui, ayant couché avec sa femme, pensant coucher avec sa servante, etc. ; — Guicciardini, *Detti e fatti piacevoli*, Venegia, 1566, in-4, p. 103 : Le Persone etiandio di minor fortuna, trovare talhora modo di vendicarsi contra i grandi ; — (Chapuis) *Facétieuses journées contenant cent nouvelles*, Paris, 1584, in-8 ; — Bouchet, serée 8<sup>e</sup> ; — *Premier recueil de toutes les chansons nouvelles prises sur la copie imprimée à Troyes*, chez Nicolas du Ruau, 1570, in-18, fol. 44 verso : Discours facétieux et recreatif d'un certain laboureur du village près Paris, qui, pensant jouyr de sa servante, coucha avec sa femme ; — *Jocorum atque seriorum centuriæ, recensente O. Melandro* : De nobili qui suæ ipsius famulæ stuprum volebat inferre ; — Malespini, part. 2, nov. 96 ; — La Fontaine, *Contes*, l. V, conte 8 ; — *Le Passe-temps agréable*, p. 27.

mourut à Buonconvento (1), bourg siennois) établit son camp à deux milles de Florence, son ennemie, beaucoup de gentilshommes prirent les armes pour défendre la patrie. Un d'entre eux s'élança à cheval, faisant de grandes rodomontades et reprochant aux autres leur lenteur et leur lâcheté. « J'irai, disait-il, contre l'ennemi, quand je devrais y être seul. » Il fit environ un mille au grand galop. Mais lorsqu'il vit revenir du combat, qui avait déjà commencé, des soldats couverts de blessures, il se mit à n'aller que le pas. Lorsqu'il entendit les cris des deux armées, il s'arrêta pétrifié. Quelqu'un qui l'avait entendu se faire tout blanc de son épée lui demanda pourquoi il n'avancait pas. « Je

(1) Petite place sur l'Ombrone, à 15 milles de Sienne, sur la route de Sienne à Rome, dont il est question dans les *Commentaires* de Montuc, t. I, p. 442, et t. II, p. 201, éd. de la Soc. de l'Hist. de France. Frédéric ne mourut pas à Buonconvento, mais à Fiorentino, dans la Capitanate. Voy. sur lui Simpson, *Esquisse d'une histoire de la littérature italienne*.

sens, dit-il, que je ne suis pas intrépide comme je me croyais. »

CV

*D'un âne qu'on devait instruire.*

Un tyran, pour épuiser un de ses suje qui était vantard, lui commanda, sous une forte peine, d'apprendre à lire à son âne. L'autre répondit que cela lui était impossible s'il n'obtenait un long terme. Il obtint dix ans. Comme on se moquait de lui d'avoir entrepris une chose impossible : « Laissez-moi faire, dit-il, je ne crains rien ; avant ce temps je mourrai, ou l'âne ou mon maître mourront (1). »

(1) Origine : Vom Pfaffen Amis, V. 181-315. — Imitations : Absternius, 133 : De grammatico docente asinum; — *Dil Eulenspiegel*, hist. 29; — Sendgivodius, *Novum lumen chemicum*, Lugd., 1528, in-8, p. 103; — Bon. Des Périers, nouv. LXXXVIII; — Guicciar-

CVI

*D'un usurier converti.*

Un homme vint, pour emprunter de l'argent, à un vieil usurier qui feignait d'avoir renoncé au métier, et il apporta en gage une croix d'argent qui contenait un morceau du bois de la croix de Notre-Sauveur. « J'ai renoncé, dit le vieillard, au péché d'usure, mais vous pouvez aller chez

dini, *Coso opportuna ed utile...* ; Mey, *Fabulario*, En Valencia (1613), in-8 : 47 ; — *Le Tombeau de la mélancolie*, p. 205 ; — *Democritus ridens*, p. 42 ; — *Fables de La Fontaine*, l. VI, fab. 19 ; — *Roger Bontemps en belle humeur*, p. 369 : Bon tour d'Antoine Martinus ; — Boursault, *Lettres nouvelles*, Paris, Le Breton, 1709, 3 vol. in-12 : Le Charlatan et l'âne, III, 39 ; — Bosquillon, *Poésies anciennes et modernes*, Paris, 1781 : L'Adroit esclave, I, 109 ; — *Fabulas en verso castellano, para el uso del real seminario bascongado*, por D. Félix-Marin Samanilgo, 1787, I, 48 : El Charlatan.

mon fils : il a perdu son âme, lui ; » et il envoya son valet avec lui pour lui montrer la maison. Ils étaient déjà loin que le père cria au valet : « Au moins, dis à mon fils qu'il n'oublie pas de déduire ce que pèse le bois (1). »

## CVII

### *Les chaînes.*

Un Milanais qui était venu en ambassade à Florence faisait parade de plusieurs

(1) « M L..., grand usurier, étant malade à l'extrémité, était toujours dans un assoupissement qui faisait appréhender pour lui. Ses parents faisaient tout leur possible par des remèdes ou autrement pour l'en tirer. Son confesseur, voyant qu'il revenait un peu, ne voulut pas perdre cette occasion favorable de le faire songer à la mort. Pour cet effet il prit sur la table du malade un crucifix en argent qu'il lui présenta en l'exhortant. Le malade regarda fixement le crucifix et dit à son confesseur : « Monsieur, je ne puis pas prêter grand'chose là-dessus. » *Menagiana*, I, 349.

chaînes qu'il avait à son col. Nicolò, homme savant et prompt à plaisanter, dit là-dessus : « Les autres fous se contentent d'une chaîne, mais celui-ci en veut avoir plusieurs (1). »

### CVIII

#### *L'huile répandue.*

Certain juge reçut d'un plaideur un baril d'huile; l'autre partie ayant appris la chose, envoya au juge un cochon gras, avec prière de la favoriser. Le juge prononça pour celui qui lui avait fait présent de l'animal. L'autre lui en ayant fait des

(1) Voy. Guicciardini : *La Vana gloria osserspesse riputata pazzia*; — *Democritus ridens*, p. 83 : *Superbia stultitiæ index*. — En 1559 François II fit dix-huit chevaliers de Saint-Michel; ses choix tombèrent si mal qu'on appela dès lors le collier de l'ordre le *collier à toutes bêtes*. Voy. De Thou, liv. XXIII.

plaintes, « Il est entré, répondit le juge, dans ma maison un cochon qui a rompu le baril d'huile, et cela m'a fait oublier votre cause (1). »

## CIX

### *D'un voyageur sans argent.*

Un voyageur ayant fait bonne chère dans un cabaret, l'hôte lui demanda son paiement. Le voyageur lui répondit qu'il n'avait point d'argent, mais qu'il lui chanterait des chansons. Le tavernier dit qu'il avait besoin d'argent et non de chansons. « Mais si je vous en chante une qui vous plaise, ne la prendrez-vous pas pour argent

(1) Voy. Guicciardini : *Li Giudici iniqui dan le sententie, etc.* Trad., p. 50; — Scheffer, *Delitiæ poet. germ.*, Carrus et equi; — *Democritus ridens* : *Oleum et opera perdita*; — *Roger Bontemps en belle humeur* : De deux paysans qui plaidaient.

comptant ? — A la bonne heure, dit l'hôte. » Il lui en chanta plusieurs qui ne lui plurent point. Enfin le chanteur mettant la main à la bourse comme s'il eût voulu la délier : « Pour cette fois, je m'en vais vous en chanter une qui sera de votre goût. » Et il commença la chanson usitée parmi les voyageurs : *Metti mano alla borsa, e paga l'oste* : Mettez la main à la bourse, et payez l'hôte. « Celle-ci vous plaît-elle ? — Oui, dit l'hôte. — Vous êtes donc payé, » reprit le voyageur, et il s'en alla (1).

(1) Voy. *Dil Eulenspiegel*, hist. 61 ; — Montanus, *Wegkürzer*, 1557, in-8 ; — B. Des Périers, nouv. CXXII : De celui qui paya son hoste en chansons ; — *Frischlini fac.*, p. 21 : Dolus Doschii ; —

De sa bourse, dessus la table,  
Frappa, afin que je le notte,  
Et, comme chose convenable,  
Chanta ainsi à haulte notte :  
« Faut payer ton hoste, ton hoste ! »  
Tout au long chanta ce couplet.  
Le variet estant coste à coste,  
Respondit : « Cela bien me plaist. »

*Le Repue franche du souffreteux.*

CX

*Des moines quêteurs.*

Un de ces moines quêteurs qui vont par le pays, demandant l'aumône pour saint Antoine (1), avait tiré une bonne quantité de blé d'un paysan, sur la promesse qu'il lui avait faite qu'il prospérerait cette année-là et que ses brebis surtout resteraient saines et sauvées. Le paysan, sur la parole du religieux, laissa errer ses brebis à l'aventure. Il vint un loup qui en mangea plu-

(1) Saint Antoine, né en 1195, mort en 1231, surnommé de Padoue, parce qu'il était professeur de théologie dans cette ville, mais originaire de Lisbonne, et canonisé par Grégoire IX, ou saint Antoine dit le Grand, né en 251 à Côme, près d'Héraclée, dans la Haute Égypte, et mort en 356 sur le mont Colzin; son corps fut porté à Vienne en Dauphiné en 1070. Il avait pour compagnon un porc; quant au saint de Padoue, il se faisait écouter des poissons.

sieurs. Quand le quôteur revint l'année suivante et redemanda du grain, le paysan le lui refusa et se plaignit de l'inanité de ses promesses. Le quôteur demandant une explication, le paysan lui apprit que le loup avait mangé ses brebis. « Le loup ! dit le moine, oh ! oh ! c'est une méchante bête qui n'a point de parole, il faut y prendre garde. Elle tromperait non-seulement saint Antoine, mais Jésus-Christ même si elle pouvait. »

CXI

*Compensation.*

Un quidam alla trouver un prêtre, soit sérieusement soit pour rire, assurant qu'il voulait se confesser. Il commença par dire qu'il avait volé son voisin, mais que ce même voisin lui avait pris encore davantage. « Eh bien ! dit le prêtre, l'un est

compensé par l'autre. » Le pénitent ajouta : « J'ai battu un homme, mais j'ai aussi été battu par lui. » Le prêtre répliqua que la peine égalait la faute. « J'ai encore à me confesser d'un grand péché, dit le premier, mais je n'aurai jamais le courage de vous l'avouer parce qu'il vous regarde de fort près. » Après avoir longtemps balancé, il se rendit aux instances du prêtre « J'ai, dit-il, abusé de votre sœur. — Et moi, dit le prêtre, plus d'une fois de votre mère. Ainsi nous voilà quitte à quitte (1). »

## CXII

### *D'un mort parlant.*

A Florence il y avait un niais du nom de Nigniaca, pas trop fou, mais drôle. Des

(1) Voy. J.-B. Rousseau, *Épigr.* : Certain chanoine à la taille légère ; — Grécourt : Le partant quitte.

plaisants s'avisèrent de lui jouer un tour pour s'amuser. Un d'eux, le rencontrant un matin, lui demande s'il lui est arrivé du mal, puisqu'il a le visage si pâle et si changé. « Du tout, » répond l'autre. Vient un second qui lui demande s'il a la fièvre, car il est maigre et son visage dénote la maladie. Nigniaca commence à douter de sa santé et s'avance d'un pas lent, lorsqu'un troisième s'approche et dit : « Vous avez une fièvre de cheval, vous êtes gravement malade. » Nigniaca s'arrête et se demande avec anxiété s'il a la fièvre. Un quatrième vient et exprime son étonnement de ne pas le voir au lit, il lui conseille de se coucher et s'offre à le reconduire. Notre homme rebrousse chemin et se couche avec une vraie face de mort. Un faux docteur vient lui tâter le pouls et témoigne que le malade n'en réchappera pas. Les assistants se parlent entre eux : à les entendre, il commence à mourir, ses pieds sont froids, sa langue s'embarrasse, ses yeux se couvrent d'un nuage, il va expirer. « Fermons-lui les yeux, disent-ils, joignons ses mains et enseve-

lissons-le. Quelle perte! c'était un bien bon garçon! » Nigniaca s'était persuadé qu'il était mort et ne disait mot. On étendit le corps sur une civière et l'on se mit en chemin. Un tavernier voyant le convoi s'approcher demande qui c'est. « Nigniaca. — Ah! cette méchante bête, ce vieux voleur qu'on aurait dû pendre! » A ces mots, le niais lève la tête : « Si j'étais encore vivant, dit-il, je crierais que tu en as menti par ta gueule. » Les croquemorts se mettent à rire et prennent la fuite (1).

(1) Voy. pour l'origine : Le Vilain de Bailleul : Jubinal, *Nouveau recueil de contes*, Paris, 1839-42, 2 vol. in-8, t. I, p. 312-316 ; — Legrand d'Aussy, t. III, p. 324 ; — Boccace, III, 8 ; — Imitations : Grazzini, detto il Lasca, *Novelle*, Londra (Livorno), 1793, 2 vol. in-8 ; — Bon. Des Périers nouv LXVIII : De Maistre Berthaud, à qui on fit accroire qu'il estoit mort ; — *Illustres proverbes*, Paris, 1665, 2 parties, in-12, p. 10 ; — *Contes de La Fontaine*, IV, 6 : Féronde, ou le Purgatoire ; — *Bibliothèque des Romans*, 1775-1789, in-12 ; — Harduin, *Almanach des Muses de 1778* : Le Mort parlant, conte ; — Imbert, *Nouvelles historiettes en vers*, 1781, l. III, c. 1 : Le Mort vivant.

## CONCLUSION

J'ai jugé à propos d'ajouter à ces entretiens quelques mots sur le lieu, pour ainsi dire sur la scène qui en fut témoin. C'est notre *Bugiale*, autrement dit : officine de mensonges. En effet, sous le règne de **Martin V**, nous primes l'usage de nous réunir dans une salle commune où l'on rapportait les nouvelles du jour, où nous nous entretenions de toute sorte de sujets, tantôt par manière de délassement, tantôt avec sérieux. On n'y épargnait personne, à commencer par le souverain pontife lui-même, ce qui faisait que plusieurs y venaient dans la crainte d'être censurés tout d'abord. Les principaux membres de la réunion étaient Razello de Bologne, dont nous avons mêlé certains traits à ce livre ; An-

tonio Lusco, homme très-facétieux dont il a souvent été question, et Cincio (1) de Rome, lui aussi adonné à la plaisanterie. Nous, à notre tour, nous avons fourni

(1) Cincio, secrétaire du pape, était de la famille Rustici, qui avait son palais près des Thermes d'Agrippa et du Panthéon, à ce que rapporte Flavio Biondo (*Romæ instauratæ* lib. II, p. 212, Basileæ, Froben, 1531). Biondo, qui fut secrétaire d'Eugène IV et de ses trois successeurs, Nicolas V, Caliste III, Pie II, après avoir dit que là se trouvait la maison des Porzii, ajoute qu'on y voyait encore celles de Cincio Rustico, son collègue, de Baptiste Lænis et de George Cesarini, protonotaire. Cincio eut des fils dont l'un, Agapito, fut chanoine de Saint-Pierre, référendaire des deux signatures (signature de justice et signature de grâce), auditeur de rote, évêque d'Ancône, puis de Camerino; Pie II, dans le quatrième et dans le huitième livre de ses *Commentaires*, rend hommage à sa science; il mourut à Rome et fut enseveli à S. Maria della Minerva, à côté de son frère Paolo, et sur leur tombe on grava en 1482 une épitaphe brillante. Paolo avait laissé sept fils. Pogge parle souvent de Cincio et le met parmi les interlocuteurs des *Historiæ convivales*; Lenfant a publié de lui une lettre à Pogge trouvée dans la bibliothèque de Wolfenbittel, et Recanati mentionne du même un discours à Sigismond, existant à la Bibliothèque impériale de Vienne.

notre contingent. Aujourd'hui que ces trois amis sont morts, le *Bugiale* est fermé, par la faute des temps comme par celle des hommes, et tout usage de converser joyeusement, disparu.



# TABLE DES MATIÈRES

---

	PAGES.
INTRODUCTION . . . . .	1
PRÉFACE DE POGGE . . . . .	1
I. — D'un pauvre matelot de Gaète.	5
II. — D'un médecin qui guérissait les fous . . . . .	6
III. — D'un Gascon qui se levait tard.	9
IV. — D'un juge. . . . .	10
V. — Tromperie de femme. . . . .	12
VI. — D'un curé qui ignorait la so- lennité des Rameaux. . . . .	14
VII. — Des paysans qui achetèrent un crucifix. . . . .	16
VIII. — Réponse d'un maître queux au duc de Milan. . . . .	17
IX. — Du tailleur de J. Galéaz. . . . .	18
X. — D'une plainte faite à Facino Cane. . . . .	21
XI. — D'une exhortation cardinalice.	22
XII. — D'un prêtre qui apporta des chapons. . . . .	23
XIII. — D'une fille de Constance. . . . .	25
XIV. — Dit de l'empereur Sigismond.	26
XV. — Dit du prêtre Lorenzo. . . . .	27

	PAGES.
XVI. — Dit de Niccolo d'Anagni. . . . .	28
XVII. — Les Tomacelli. . . . .	29
XVIII. — Le testament du chien. . . . .	31
XIX. — D'un tyran qui accusait un homme riche. . . . .	33
XX. — D'un court sermon. . . . .	34
XXI. — D'un conseil de Minacio. . . . .	35
XXII. — Du même. . . . .	36
XXIII. — D'un mari qui demanda pardon à sa femme. . . . .	37
XXIV. — De l'adultère. . . . .	38
XXV. — D'une défense de parler de paix.	40
XXVI. — D'un histrion volant. . . . .	41
XXVII. — Prudence de Redolfo. . . . .	43
XXVIII. — Humanité de Redolfo. . . . .	44
XXIX. — Autre réponse de Redolfo. . . . .	45
XXX. — Trait du même. . . . .	46
XXXI. — Réponse de Dante. . . . .	47
XXXII. — Du même. . . . .	48
XXXIII. — D'une femme opiniâtre. . . . .	49
XXXIV. — D'une femme noyée. . . . .	52
XXXV. — D'un paysan qui voulut être noble. . . . .	53
XXXVI. — D'un pâtre qui se confessait. . . . .	54
XXXVII. — Redolfo et le duc d'Anjou. . . . .	56
XXXVIII. — Du même Redolfo. . . . .	57
XXXIX. — Dit d'un Pérousin. . . . .	58
XL. — Le renard et le coq. . . . .	59
XLI. — D'un Florentin et d'un Vénitien	60
XLII. — La mort de Roland. . . . .	61
XLIII. — D'une femme babillarde. . . . .	63
XLIV. — D'un médecin des ânes. . . . .	64
XLV. — D'un cavalier vénitien. . . . .	66
XLVI. — D'un docteur peu docte. . . . .	67
XLVII. — D'un cardinal rieur. . . . .	68
XLVIII. — D'un abbé de l'ordre de Saint- Benoît. . . . .	69

	PAGES.
XLIX. — Du même. . . . .	70
L. — D'un vieillard qui porta son âne. . . . .	71
LI. — D'un notaire ignorant. . . . .	74
LII. — D'un ambassadeur galant. . . . .	76
LIII. — Trait de Dante. . . . .	77
LIV. — D'un enfant de douze mois. . . . .	78
LV. — D'un doute. . . . .	79
LVI. — La jambe malade . . . . .	80
LVII. — De Pierre des Vignes . . . . .	82
LVIII. — D'un Juif mangé par un Flo- rentin . . . . .	84
LIX. — D'un buveur . . . . .	85
LX. — De deux lettres. . . . .	86
LXI. — D'un ermite qui séduisit des femmes. . . . .	87
LXII. — D'un portrait de saint François. . . . .	89
LXIII. — Les chassieux. . . . .	90
LXIV. — Les roseaux. . . . .	91
LXV. — Dit de Facino Cane. . . . .	92
LXVI. — D'un pâtre économe. . . . .	93
LXVII. — D'un paysan avec trois ânes. . . . .	94
LXVIII. — D'un pauvre et d'un riche . . . . .	95
LXIX. — D'un montagnard récalcitrant. . . . .	96
LXX. — D'une femme dîm <sup>ée</sup> . . . . .	97
LXXI. — Le talion. . . . .	98
LXXII. — Les aveux indiscrets. . . . .	100
LXXIII. — D'un usurier de Vicence. . . . .	101
LXXIV. — D'un cheval rétif. . . . .	103
LXXV. — D'une bouffonnerie de Gonella. . . . .	104
LXXVI. — D'un notaire. . . . .	105
LXXVII. — D'un pauvre batelier. . . . .	106
LXXVIII. — D'une pénitence. . . . .	107
LXXIX. — Les oiseaux savants. . . . .	108
LXXX. — Contre les médisans. . . . .	109
LXXXI. — De la mitre. . . . .	111
LXXXII. — Contre Filelfo. . . . .	112

	PAGES.
LXXXIII. — Facétie de Pietrillo. . . . .	113
LXXXIV. — Le muet. . . . .	115
LXXXV. — Contre Bessarion. . . . .	116
LXXXVI. — D'un juge vénitien. . . . .	117
LXXXVII. — D'un duel. . . . .	118
LXXXVIII. — D'un débiteur. . . . .	119
LXXXIX. — La barbe des Grecs et des Gé- nois. . . . .	120
XC. — D'un vœu. . . . .	122
XCI. — La paix du ménage. . . . .	123
XCII. — B'un enfant précoce. . . . .	124
XCIII. — D'un Égyptien à la messe. . . . .	126
XCIV. — La puissance du sacerdoce. . . . .	126
XCV. — D'un archevêque quadrupède. . . . .	128
XCVI. — Contre Angelotto. . . . .	129
XCVII. — Cent pour mille. . . . .	130
XCVIII. — De la voix d'un prédicateur. . . . .	131
XCIX. — Les braies de saint François. . . . .	132
C. — D'un l'ref contre la peste. . . . .	135
CI. — Le cadenas. . . . .	137
CII. — L'âne perdu. . . . .	138
CIII. — Les quiproquo. . . . .	139
CIV. — Contre les vantards. . . . .	141
CV. — D'un âne qu'on devait instruire. . . . .	143
CVI. — D'un usurier converti. . . . .	144
CVII. — Les chaînes. . . . .	145
CVIII. — L'huile répandue. . . . .	146
CIX. — D'un voyageur sans argent. . . . .	147
CX. — Des moines quêteurs. . . . .	149
CXI. — Compensation. . . . .	150
CXII. — D'un mort parlant. . . . .	151
CONCLUSION. . . . .	154

Paris, imprimerie JOUAUST, rue Saint-Honoré, 338.

13

# PLÉIADE FRANÇOISE

ROUSSEAU, DU BELLAÏ, BELLEAU, MOULLE, BARRÉ,  
DORAT, MONTU DE TYARD.

Avec des épreuves sur le papier de ses presses,  
un Garantie, des Auteurs, les plus habiles et des notes

PAR CH. MARTY-LAVÉAUX

La collection formera 12 volumes. Il en paraîtra en trois  
ou quatre mois suivant, chaque volume, de son genre,  
sera imprimé en caractères anciens sur papier de Hollande,  
avec des notes et des épreuves sur papier de Hollande  
publiées.

Chaque volume sera relié à des exemplaires séparés.

120 sur papier de Hollande, à	15 fr. chacun	} 300
120 sur papier de Hollande, à	20 fr. chacun	
120 sur papier de Hollande, à	25 fr. chacun	

Tout souscritteur s'engage à prendre la collection com-  
plète au fur et à mesure de sa publication.

La liste des souscritteurs sera publiée avec le dernier  
volume.

Le tome premier des Œuvres Posthumes de Voltaire. De  
Marty-Lavéaux.

Paris, chez les Libraires, au Salon National, 1788.

A. LEMERRE, Éditeur, passage Choiseul, 47.

---

LA  
PLÉIADE FRANÇOISE

RONCARD, DU BELLAY, BELLEAU, JODELLE, BAÏF,  
DORAT, PONTUS DE TYARD.

Avec une *Étude* sur la langue de ces poètes,  
un *Glossaire*, des *Notices* biographiques et des notes

PAR CH. MARTY-LAVEAUX

La collection formera 15 volumes. Il en paraîtra un tous les trois mois environ; chaque volume, de 400 à 600 pages, sera imprimé en caractères anciens sur papier de Hollande, avec fleurons et culs-de-lampe gravés tout exprès pour cette publication.

Chaque volume sera tiré à 250 exemplaires numérotés.

250 { 230 sur papier de Hollande, à 25 fr. chacun.  
18 sur papier de Chine, à 50 »  
et 2 sur vélin, 300 »

Tout souscripteur s'engagera à prendre la collection *complète* au fur et à mesure de sa publication.

La liste des souscripteurs sera publiée avec le dernier volume.

Le tome premier des *Œuvres françoises* de *Joachim Du Bellay* est en vente.

---

Paris, imprimerie Jouaust, rue Saint-Honoré, 338.



..



Princeton University Library



32101 055950149